

## **LOUIS RACINE MÉMOIRES SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE JEAN RACINE**

Lorsque je fais connaître mon père, mieux que ne l'ont fait connaître jusqu'à présent ceux qui ont écrit sa vie, en rendant ce que je dois à sa mémoire, j'ai une double satisfaction : fils et père à la fois, je remplis un de mes devoirs envers vous, mon cher fils, puisque je mets devant vos yeux celui qui, pour la piété, pour l'amour de l'étude, et pour toutes les qualités du coeur, doit être votre modèle. J'avais toujours approuvé la curiosité que vous aviez témoignée pour entendre lire les Mémoires dans lesquels vous saviez que j'avais rassemblé diverses particularités de sa vie ; et je l'avais approuvée sans la satisfaire, parce que j'y trouvais quelque danger pour votre âge. Je craignais aussi de paraître plus prédicateur qu'historien, quand je vous dirais qu'il n'avait eu la moitié de sa vie que du mépris pour le talent des vers et pour la gloire que ce talent lui avait acquise. Mais maintenant qu'à ces Mémoires je suis en état d'ajouter un recueil de ses lettres, et qu'au lieu de vous parler de lui, je puis vous le faire parler lui-même, j'espère que cet ouvrage, que j'ai fait pour vous, produira en vous les fruits que j'en attends, par les instructions que vous y donnera celui qui doit faire sur vous une si grande impression.

Vous n'êtes pas encore en état de goûter les lettres de Cicéron, qui étaient les compagnes de tous ses voyages ; mais il vous est d'autant plus aisé de goûter les siennes que vous pouvez les regarder comme adressées à vous-même. Je parle de celles qui composent le troisième recueil.

Ne jetez les yeux sur les lettres de sa jeunesse que pour y apprendre l'éloignement que l'amour de l'étude lui donnait du monde, et les progrès qu'il avait déjà faits, puisqu'à dix-sept ou dix-huit ans il était rempli des auteurs grecs, latins, italiens, espagnols, et en même temps possédait si bien sa langue, quoiqu'il se plaigne de n'en avoir *qu'une petite teinture*, que ces lettres, écrites sans travail, sont dans un style toujours pur et naturel.

Vous ne pourrez sentir que dans quelque temps le mérite de ses lettres à Boileau, et de celles de Boileau : ne soyez donc occupé aujourd'hui que de ses dernières lettres, qui, quoique simplement écrites, sont plus capables que toute autre lecture de former votre coeur, parce qu'elles vous dévoileront le sien. C'est un père qui écrit à son fils comme à son ami. Quelle attention, sans qu'elle ait rien d'affecté, pour le rappeler toujours à ce qu'il doit à Dieu, à sa mère et à ses soeurs ! Avec quelle douceur il fait des réprimandes, quand il est obligé d'en faire ! Avec quelle modestie il donne des avis ! Avec quelle franchise il lui parle de la médiocrité de sa fortune ! Avec quelle simplicité il lui rend compte de tout ce qui se passe dans son ménage ! Et gardez-vous bien de rougir quand vous l'entendrez répéter souvent les noms de Babet, Fanchon, Madelon, Nanette, mes soeurs ; apprenez au contraire en quoi il est estimable. Quand vous l'aurez connu dans sa famille, vous le goûterez mieux lorsque vous viendrez à le connaître sur le Parnasse ; vous saurez pourquoi ses vers sont toujours pleins de sentiments. Plutarque a déjà pu vous apprendre que Caton l'Ancien préférait la gloire d'être bon mari à celle d'être grand sénateur, et qu'il quittait les affaires les plus importantes pour aller voir sa femme remuer et emmailloter son enfant. Cette sensibilité antique n'est-elle donc plus dans nos moeurs, et trouvons-nous qu'il soit honteux d'avoir un coeur ? L'humanité, toujours belle, se plaît surtout dans les belles âmes ; et les choses qui paraissent des faiblesses puériles aux yeux d'un bel esprit, sont les vrais plaisirs d'un grand homme. Celui dont on vous a dit tant de fois, et trop souvent peut-être, que vous deviez ressusciter le nom, n'était jamais si content que quand, libre de quitter la cour, où il trouva dans les premières années de si grands agréments, il pouvait venir passer quelques jours avec nous. En présence même d'étrangers, il osait être père ; il était de tous nos jeux ; et je me souviens (je le puis écrire, puisque c'est à vous que j'écris), je me souviens de processions dans lesquelles mes soeurs étaient le clergé, j'étais le curé, et l'auteur d'*Athalie*, chantant avec nous, portait la croix. C'est une simplicité de moeurs si admirable dans un homme tout sentiment et tout coeur, qui est cause qu'en copiant pour vous ses lettres, je verse à tous moments des larmes, parce qu'il me communique la tendresse dont il était rempli.

Oui, mon fils, il était né tendre, et vous l'entendrez assez dire ; mais il fut tendre pour Dieu lorsqu'il revint à lui ; et du jour qu'il revint à ceux qui dans son enfance lui avaient appris à le connaître, il le fut pour eux sans réserve ; il le fut pour ce Roi dont il avait tant de plaisir à écrire l'histoire ; il le fut toute sa vie pour ses amis ; il le fut, depuis son mariage et jusqu'à la fin de ses jours, pour sa femme, et pour tous ses enfants sans prédilection ; il l'était pour moi-même, qui ne faisais pour ainsi dire que de naître quand il mourut, et à qui ma mémoire ne peut rappeler que ses caresses.

Attachez-vous donc uniquement à ses dernières lettres, et aux endroits de la seconde partie de ces *Mémoires* où il parle à un fils qu'il voulait éloigner de la passion des vers, que je n'ai que trop écoutée, parce que je n'ai pas eu les mêmes leçons. Il lui faisait bien connaître que les succès les plus heureux ne rendent pas le poète heureux, lorsqu'il lui avouait que la plus mauvaise critique lui avait toujours causé plus de chagrin que les plus grands applaudissements ne lui avaient fait de plaisir. Retenez surtout ces paroles remarquables qu'il lui disait dans l'épanchement d'un coeur paternel : « Ne croyez pas que ce soient mes pièces qui m'attirent les caresses des grands. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde ; on ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs : au lieu que, sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens de choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. »

Vous ne connaissez pas encore le monde, vous ne pouvez qu'y paraître quelquefois, et vous n'y avez jamais paru sans vous entendre répéter que vous portiez le nom d'un poète fameux, qui avait été fort aimé à la cour. Qui peut mieux que ce même homme vous instruire des dangers de la poésie et de la cour ? La fortune qu'il y a faite vous sera connue, et vous verrez dans ces *Mémoires* ses jours abrégés par un chagrin, pris à la vérité trop vivement, mais sur des raisons capables d'en donner. Vous verrez aussi que la passion des vers égara sa jeunesse, quoique nourrie de tant de principes de religion, et que la même passion éteignit pour un temps, dans ce coeur si éloigné de l'ingratitude, les sentiments de reconnaissance pour ses premiers maîtres.

Il revint à lui-même ; et sentant alors combien ce qu'il avait regardé comme bonheur était frivole, il n'en chercha plus d'autre que dans les douceurs de l'amitié, et dans la satisfaction à remplir tous les devoirs de chrétien et de père de famille. Enfin ce poète, qu'on vous a dépeint comme environné des applaudissements du monde, et accablé des caresses des grands, n'a trouvé de consolation que dans les sentiments de religion dont il était pénétré. C'est en cela, mon fils, qu'il doit être votre modèle ; et c'est en l'imitant dans sa piété et dans les aimables qualités de son coeur, que vous serez l'héritier de sa véritable gloire, et que son nom, que je vous ai transmis, vous appartiendra.

Le désir que j'en ai m'a empêché de vous témoigner le désir que j'aurais encore de vous voir embrasser l'étude avec la même ardeur. Je vous ai montré des livres tout grecs, dont les marges sont couvertes de ses apostilles, lorsqu'il n'avait que quinze ans. Cette vue, qui vous aura peut-être effrayé, doit vous faire sentir combien il est utile de se nourrir de bonne heure d'excellentes choses. Platon, Plutarque, et les lettres de Cicéron n'apprennent point à faire des tragédies, mais un esprit formé par de pareilles lectures devient capable de tout.

Je m'aperçois qu'à la tête d'un Mémoire historique, je vous parle trop longtemps : le coeur m'a emporté ; et, pour vous en expliquer les sentiments, j'ai profité de la plus favorable occasion que jamais père ait trouvée.

La *Vie* de mon père qui se trouve à la tête de la dernière édition de ses *Œuvres*, faite à Paris en 1736, ne mérite aucune attention, parce que celui qui s'est donné la peine de la faire, ne s'est pas donné celle de consulter la famille<sup>1</sup>. Au lieu d'une *Vie* ou d'un *Éloge* historique, on ne trouve dans *l'Histoire de l'Académie française* qu'une lettre de M. de Valincour, qu'il appelle lui-même *un amas informe d'anecdotes cousues bout à bout et sans ordre*. Elle est fort peu exacte, parce qu'il l'écrivait à la hâte, en faisant valoir à M. l'abbé d'Olivet, qui la lui demandait, la complaisance qu'il avait d'interrompre ses occupations pour

le contenter ; et il appelle corvée ce qui pouvait être pour lui un agréable devoir de l'amitié, et même de la reconnaissance. Personne n'était plus en état que lui de faire une Vie exacte d'un ami qu'il avait fréquenté si longtemps, au lieu que les autres qui en ont voulu parler ne l'ont point du tout connu. Je ne l'ai pas connu moi-même ; mais je ne dirai rien que sur le rapport de mon frère aîné, ou d'anciens amis, que j'ai souvent interrogés. J'ai aussi quelquefois interrogé l'illustre compagnon de sa vie et de ses travaux, et Boileau a bien voulu m'apprendre quelques particularités. Comme ils ont dans tous les temps partagé entre eux les faveurs des Muses et de la cour, où, appelés d'abord comme poètes, ils surent se faire plus estimer encore par leurs moeurs que par les agréments de leur esprit, je ne séparerai point dans ces *Mémoires* deux amis que la mort seule a pu séparer. Pour ne point répéter cependant sur Boileau ce que ses commentateurs en ont dit, je ne rapporterai que ce qu'ils ont ignoré, ou ce qu'ils n'ont pas su exactement. La vie de deux hommes de lettres, et de deux hommes aussi simples dans leur conduite, ne peut fournir des faits nombreux et importants ; mais comme le public est toujours curieux de connaître le caractère des auteurs dont il aime les ouvrages, et que de petits détails le font souvent connaître, je serai fidèle à rapporter les plus petites choses.

Ne pouvant me dispenser de rappeler au moins en peu de mots l'histoire des pièces de théâtre de mon père, je diviserai cet ouvrage en deux parties. Dans la première, je parlerai du poète, en évitant, autant qu'il me sera possible, de redire ce qui se trouve déjà imprimé en plusieurs endroits. Dans la seconde, le poète ayant renoncé aux vers, auxquels il ne retourna que sur la fin de ses jours et comme malgré lui, je n'aurai presque à parler que de la manière dont il a vécu à la cour, dans sa famille, et avec ses amis. Je ne dois jamais louer le poète ni ses ouvrages : le public en est le juge. S'il m'arrive cependant de louer en lui plus que ses moeurs, et si je l'approuve en tout, j'espère que je serai moi-même approuvé, et que, quand même j'oublierais quelquefois la précision du style historique, mes fautes seront ou louées ou du moins excusées, parce que je dois être, plus justement encore que Tacite écrivant la vie de son beau-père, *professione pietatis aut laudatus aut excusatus*<sup>2</sup>.

## PREMIÈRE PARTIE

Les Racine, originaires de la Ferté-Milon, petite ville du Valois, y sont connus depuis longtemps, comme il paraît par quelques tombes qui y subsistent encore dans la grande église, et entre autres par celle-ci :

« *Cy-gisent honorables personnes, Jean Racine, receveur pour le Roi notre SIRE et la Reine, tant du domaine et du duché de Valois, que des greniers à sel de la Ferté-Milon et Crespy-en-Valois, mort en 1593 ; et Dame Anne Gosset, sa femme.* »

Je crois pouvoir sans soupçon de vanité remonter jusqu'aux aïeux que me fait connaître la charge de contrôleur du petit grenier à sel de la Ferté-Milon. La charge de receveur du domaine et du duché de Valois, que possédait Jean Racine, mort en 1593, ayant été supprimée, Jean Racine, son fils, prit celle de contrôleur du grenier à sel de la Ferté-Milon, et épousa Marie Desmoulins. De ce mariage naquit Agnès Racine, et Jean Racine, qui posséda la même charge, et épousa en 1638 Jeanne Sconin, fille de Pierre Sconin, procureur du Roi des eaux et forêts de Villers-Cotterêts. Leur union ne dura pas longtemps. La femme mourut le 24 janvier 1641, et le mari le 6 février 1643. Ils laissèrent deux enfants, Jean Racine, mon père, né le 22 décembre 1639, et une fille qui a vécu à la Ferté-Milon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Ces deux jeunes orphelins furent élevés par leur grand-père Sconin. Les grandes fêtes de l'année, ce bon homme traitait toute sa famille qui était fort nombreuse, tant enfants que petits-enfants. Mon père disait qu'il était, comme les autres, invité à ces repas, mais qu'à peine on daignait le regarder. Après la mort de ce grand-père Sconin, Marie Desmoulins, qui, étant demeurée veuve, avait vécu avec lui, se retira à Port-Royal des Champs, où elle avait deux soeurs religieuses et sa fille Agnès, dont j'ai parlé plus haut, qui fut abbesse de cette maison et est connue sous le nom d'*Agnès de Sainte-Thècle Racine*.

Dans les premiers troubles qui avaient agité cette abbaye, quelques-uns de ces fameux solitaires, qui avaient été obligés d'en sortir pour un temps, s'étaient retirés à la Chartreuse de Bourg-Fontaine, voisine de la Ferté-Milon ; et en 1638 MM. Le Maître, Lancelot et de Séricourt choisirent pour le lieu de leur retraite la Ferté-Milon, de sorte que plusieurs personnes de cette petite ville entendirent parler de la vie qu'on menait à Port-Royal. Voilà quelle fut la cause que les deux soeurs et la fille de Marie Desmoulins s'y firent religieuses, qu'elle-même y passa les dernières années de sa vie, et que mon père y passa les premières années de la sienne.

Il fut d'abord envoyé pour apprendre le latin dans la ville de Beauvais, dont le collège était sous la direction de quelques ecclésiastiques de mérite et de savoir : il y apprit les premiers principes du latin. Ce fut alors que la guerre civile s'alluma à Paris, et se répandit dans toutes les provinces. Les écoliers s'en mêlèrent aussi, et prirent parti chacun suivant son inclination. Mon père fut obligé de se battre comme les autres, et reçut au front un coup de pierre, dont il a toujours porté la cicatrice au-dessus de l'oeil gauche. Il disait que le principal de ce collège le montrait à tout le monde comme un brave, ce qu'il racontait en plaisantant. On verra dans une de ses lettres, écrite de l'armée à Boileau, qu'il ne vantait pas sa bravoure.

Il sortit de ce collège le 1<sup>e</sup> octobre 1655, et fut mis à Port-Royal, où il ne resta que trois ans, puisque je trouve qu'au mois d'octobre 1658 il fut envoyé à Paris pour faire sa philosophie au collège d'Harcourt.

Quoiqu'il soit naturel de penser qu'un génie aussi vif que le sien, animé par une grande passion pour l'étude, et conduit par d'excellents maîtres, ait fait en peu de temps à Port-Royal de grands progrès, on a cependant peine à comprendre comment en trois ans ils ont pu être si rapides. Je juge de ces progrès par les extraits qu'il faisait des auteurs grecs et latins qu'il lisait.

J'ai ces extraits écrits de sa main. Ses facultés, qui étaient fort médiocres, ne lui permettant pas d'acheter les belles éditions des auteurs grecs, il les lisait dans les éditions faites à Bâle sans traduction latine. J'ai hérité de son Platon et de son Plutarque dont les marges, chargées de ses apostilles, sont la preuve de l'attention avec laquelle il les lisait ; et ces mêmes livres font connaître l'extrême attention qu'on avait à Port-Royal pour la pureté des moeurs, puisque dans ces éditions mêmes, quoique toutes grecques, les endroits un peu libres, ou pour mieux dire trop naïfs, qui se trouvent dans les narrations de Plutarque, historien d'ailleurs si grave, sont effacés avec un grand soin. On ne confiait pas à un jeune homme un livre tout grec sans précaution.

M. Le Maître, qui trouva dans mon père une grande vivacité d'esprit avec une étonnante facilité pour apprendre, voulut conduire ses études, dans l'intention de le rendre capable d'être un jour avocat : il le prit dans sa chambre et avait tant de tendresse pour lui, qu'il ne l'appelait que son fils, comme on verra par ce billet, dont l'adresse est : *Au petit Racine*, et que je rapporte quoique fort simple, à cause de sa simplicité même ; M. Le Maître l'écrivit de Bourg-Fontaine, où il avait été obligé de se retirer.

« Mon fils, je vous prie de m'envoyer au plus tôt l'*Apologie des saints Pères*, qui est à moi, et qui est de la première impression. Elle est reliée en veau marbré, in-4°. J'ai reçu les cinq volumes de mes *Conciles*, que vous aviez fort bien empaquetés. Je vous en remercie. Mandez-moi si tous mes livres sont bien arrangés sur des tablettes, et si mes onze volumes de saint Jean Chrysostome y sont ; et voyez-les de temps en temps pour les nettoyer. Il faudrait mettre de l'eau dans des écuelles de terre, où ils sont, afin que les souris ne les rongent pas. Faites mes recommandations à votre bonne tante, et suivez bien ses conseils en tout. La jeunesse doit toujours se laisser conduire, et tâcher de ne point s'émanciper. Peut-être que Dieu nous fera revenir où vous êtes. Cependant il faut tâcher de profiter de cet événement, et faire en sorte qu'il nous serve à nous détacher du monde, qui nous paraît si ennemi de la piété. Bonjour, mon cher fils, aimez toujours votre papa comme il vous aime ; écrivez-moi de temps en temps. Envoyez-moi aussi mon Tacite in-folio. »

M. Le Maître ne fut pas longtemps absent : il eut la permission de revenir ; mais en arrivant il tomba dans la maladie dont il mourut ; et après sa mort, M. Hamon prit soin des

études de mon père. Entre les connaissances qu'il fit à Port-Royal, je ne dois point oublier celle de M. le duc de Chevreuse, qui a conservé toujours pour lui une amitié très vive, et qui, par les soins assidus qu'il lui rendit dans sa dernière maladie, a bien vérifié ce que dit Quintilien, que les amitiés qui commencent dans l'enfance, et que des études communes font naître, ne finissent qu'avec la vie.

On appliquait mon père, quoique très jeune, à des études fort sérieuses. Il traduisit<sup>3</sup> le commencement du *Banquet* de Platon, fit des extraits tout grecs de quelques traités de saint Basile, et quelques remarques sur Pindare et sur Homère. Au milieu de ces occupations, son génie l'entraînait tout entier du côté de la poésie, et son plus grand plaisir était de s'en aller s'enfoncer dans les bois de l'abbaye avec Sophocle et Euripide, qu'il savait presque par coeur. Il avait une mémoire surprenante. Il trouva par hasard le roman grec des *Amours de Théagène et de Chariclée*. Il le dévorait, lorsque le sacristain Claude Lancelot, qui le surprit dans cette lecture, lui arracha le livre et le jeta au feu. Il trouva moyen d'en avoir un autre exemplaire, qui eut le même sort, ce qui l'engagea à en acheter un troisième ; et pour n'en plus craindre la proscription, il l'apprit par coeur, et le porta au sacristain, en lui disant : « Vous pouvez brûler encore celui-ci comme les autres. »

Il fit connaître à Port-Royal sa passion plutôt que son talent pour les vers par six odes qu'il composa sur les beautés champêtres de sa solitude, sur les bâtiments de ce monastère, sur le paysage, les prairies, les bois, l'étang, etc. Le hasard m'a fait trouver ces odes, qui n'ont rien d'intéressant, même pour les personnes curieuses de tout ce qui est sorti de la plume des écrivains devenus fameux : elles font seulement voir qu'on ne doit pas juger du talent d'un jeune homme par ses premiers ouvrages. Ceux qui lurent alors ces odes ne purent pas soupçonner que l'auteur deviendrait dans peu l'auteur d'*Andromaque*.

Je n'en rapporterai que quatre strophes, qui ne donneront pas envie de voir les autres. Il parle de l'étang, et des merveilles qu'on voit sur ses bords.

*Je vois les tilleuls et les chênes,  
Ces géants de cent bras armés,  
Ainsi que d'eux-mêmes charmés,  
Y mirer leurs têtes hautaines.  
Je vois aussi leurs grands rameaux  
Si bien tracer dedans les eaux  
Leur mobile peinture,  
Qu'on ne sait si l'onde en tremblant  
Fait trembler leur verdure,  
Ou plutôt l'air même et le vent.*

*Là, l'hirondelle voltigeante,  
Rasant les flots clairs et polis,  
Y vient avec cent petits cris  
Baiser son image naissante.  
Là mille autres petits oiseaux  
Peignent encore dans les eaux  
Leur éclatant plumage.  
L'oeil ne peut juger au dehors  
Qui vole ou bien qui nage,  
De leurs ombres et de leurs corps.*

*Quelles richesses admirables  
N'ont point ces nageurs marquetés,  
Les poissons aux dos argentés  
Sur leurs écailles agréables !  
Ici je les vois s'assembler,  
Se mêler et se démêler*

*Dans leur couche profonde ;  
Là je les vois (Dieux, quels attraits !)  
Se promenant dans l'onde,  
Se promener dans les forêts.*

*Je les vois en troupes légères  
S'élançant dans leur lit natal ;  
Puis tombant, peindre en ce cristal  
Mille couronnes passagères.  
L'on dirait que comme envieux  
De voir nager dedans ces lieux  
Tant de bandes volantes,  
Perçant les remparts entr'ouverts  
De leurs prisons brillantes,  
Ils veulent s'enfuir dans les airs.*

Il était, à cet âge, plus heureux dans la versification latine que dans la française; il composa quelques pièces en vers latins, qui sont pleines de feu et d'harmonie. Je ne rapporterai pas une élégie sur la mort d'un gros chien qui gardait la cour de Port-Royal, à la fin de laquelle il promet par ses vers l'immortalité à ce chien, qu'il nomme Rabotin :

*Semper honor, Rabotine, tuus, laudesque manebunt ;  
Carminibus vives tempus in omne meis* <sup>4</sup>.

On jugera mieux de ses vers latins par la pièce suivante, que je ne donne pas entière, quoique dans l'ouvrage d'un poète de quinze ou seize ans tout soit excusable.

#### AD CHRISTUM

*Sancte parens, facilem praebe implorantibus aurem,  
Atque humiles placida suscipe mente preces ;  
Hanc tutare domum, quae per discrimina mille,  
Mille per insidias vix superesse potest.  
Aspice ut infandis jacet objectata periculis,  
Ut timet hostiles irrequieta manus.  
Nulla dies terrore caret, finemque timoris  
Innovat infenso major ab hoste metus* <sup>5</sup>.

En parlant des ouvrages de sa première jeunesse, qu'on peut appeler son enfance, je ne dois pas oublier sa traduction des hymnes des Fériés du *Bréviaire romain*. Boileau disait qu'il l'avait faite à Port-Royal, et que M. de Saci, qui avait traduit celles des dimanches et de toutes les fêtes pour les *Heures* de Port-Royal, en fut jaloux, et voulant le détourner de faire des vers, lui représenta que la poésie n'était point son talent. Ce que disait Boileau demande une explication. Les hymnes des Fériés imprimées dans le *Bréviaire romain*, traduit par M. Le Tourneux, ne sont pas certainement l'ouvrage d'un jeune homme ; et celui qui faisait les odes dont j'ai rapporté quatre strophes, n'était pas encore capable de faire de pareils vers. Je ne doute pas cependant qu'il ne soit auteur de la traduction de ces hymnes ; mais il faut qu'il les ait traduites dans un âge avancé, ou qu'il les ait depuis retouchées avec tant de soin, qu'il en ait fait un nouvel ouvrage. On lit, en effet, dans les *Hommes illustres* de M. Perrault que longtemps après les avoir composées, il leur donna la dernière perfection. La traduction du *Bréviaire romain* fut condamnée<sup>6</sup> par l'archevêque de Paris, pour des raisons qui n'avaient aucun rapport à la traduction de ces hymnes. Cette condamnation donna lieu dans la suite à un mot que rapportent plusieurs personnes, et que je ne garantis pas. Le Roi, dit-on, exhortait mon père à faire quelques vers de piété : « J'en ai voulu faire, répondit-il, on les a condamnés. »

Au sortir de Port-Royal, il vint à Paris, et fit sa logique au collège d'Harcourt, d'où il écrivait à un de ses amis :

*Lisez cette pièce ignorante,  
Où ma plume si peu coulante  
Ne fait voir que trop clairement,  
Pour vous parler sincèrement,  
Que je ne suis pas un grand maître.  
Hélas ! comment pourrais-je l'être ?  
Je ne respire qu'arguments ;  
Ma tête est pleine à tous moments  
De majeures et de mineures, etc.*

En 1660, le mariage du Roi ouvrit à tous les poètes une carrière dans laquelle ils signalèrent à l'envi leur zèle et leurs talents. Mon père, très inconnu encore, entra comme les autres dans la carrière, et composa l'ode intitulée la *Nymphe de la Seine*. Il pria M. Vitart, son oncle, de la porter à Chapelain, qui présidait alors sur tout le Parnasse, et par sa grande réputation poétique, qu'il n'avait point encore perdue, et par la confiance qu'avait en lui M. Colbert pour ce qui regardait les lettres. Chapelain découvrit un poète naissant dans cette ode, qu'il loua beaucoup ; et parmi quelques fautes qu'il y remarqua, il releva la bévue du jeune homme qui avait mis des Tritons dans la Seine. L'auteur, honoré des critiques de Chapelain, corrigea son ode ; et la nécessité de changer une stance pour réparer sa bévue le mit en très mauvaise humeur contre les Tritons, comme il paraît par une de ses lettres. Chapelain le prit en amitié, lui offrit ses avis et ses services, et non content de les lui offrir, parla de lui et de son ode si avantageusement à M. Colbert, que ce ministre lui envoya cent louis de la part du Roi, et peu après le fit mettre sur l'état pour une pension de six cents livres en qualité d'homme de lettres. Les honneurs soutiennent les arts. Quel sujet d'émulation pour un jeune homme, très inconnu au public et à la cour, de recevoir de la part du Roi et de son ministre une bourse de cent louis ! Et quelle gloire pour le ministre qui sait découvrir les talents qui ne commencent qu'à naître, et que ne connaît pas encore celui même qui les possède !

Il composa en ce même temps un sonnet qui, quoique fort innocent, lui attira, aussi bien que son ode, de vives réprimandes de Port-Royal, où l'on craignait beaucoup pour lui sa passion démesurée pour les vers. On eût mieux aimé qu'il se fût appliqué à l'étude de la jurisprudence, pour se rendre capable d'être avocat, ou que du moins il eût voulu consentir à accepter quelqu'un de ces emplois qui, sans conduire à la fortune, procurent une aisance de la vie capable de consoler de l'ennui de cette espèce de travail, et de la dépendance plus ennuyeuse encore que le travail. Il ne voulait point entendre parler d'occupations contraaires au génie des Muses ; il n'aimait que les vers, et craignait en même temps les réprimandes de Port-Royal. Cette crainte était cause qu'il n'osait montrer ses vers à personne, et qu'il écrivait à un ami : « Ne pouvant vous consulter, j'étais prêt à consulter, comme Malherbe, une vieille servante qui est chez nous, si je ne m'étais aperçu qu'elle est janséniste comme son maître, et qu'elle pourrait me déceler, ce qui serait ma ruine entière, vu que je reçois tous les jours lettres sur lettres, ou plutôt excommunications sur excommunications à cause de mon triste sonnet. » Voici ce triste sonnet ; il le fit pour célébrer la naissance d'un enfant de Mme Vitart, sa tante :

*Il est temps que la nuit termine sa carrière :  
Un astre tout nouveau vient de naître en ces lieux ;  
Déjà tout l'horizon s'aperçoit de ses feux,  
Il échauffe déjà dans sa pointe première.*

*Et toi, fille du jour, qui nais devant ton père,  
Belle Aurore, rougis, ou te cache à nos yeux :*

*Cette nuit, un soleil est descendu des cieux,  
Dont le nouvel éclat efface ta lumière.*

*Toi qui dans ton matin parais déjà si grand,  
Bel astre, puisses-tu n'avoir point de couchant !  
Sois toujours en beautés une aurore naissante.*

*À ceux de qui tu sors puisses-tu ressembler !  
Sois digne de Daphnis et digne d'Amarante  
Pour être sans égal, il les faut égaler*

Ce sonnet, dont il était sans doute très content à cause de la chute, et à cause de ce vers : *Fille du jour, qui nais devant ton père*, prouve, ainsi que les strophes des odes que j'ai rapportées, qu'il aimait alors ces faux brillants dont il a été depuis si grand ennemi. Les principes du bon goût, qu'il avait pris dans la lecture des anciens et dans les leçons de Port-Royal, ne l'empêchaient pas, dans le feu de sa première jeunesse, de s'écarter de la nature, dont il s'écarte encore dans plusieurs vers de la *Thébaïde*. Boileau sut l'y ramener.

Il fut obligé d'aller passer quelque temps à Chevreuse, où M. Vitart, intendant de cette maison, et chargé de faire faire quelques réparations au château, l'envoya, en lui donnant le soin de ces réparations. Il s'ennuya si fort de cette occupation et de ce séjour, qui lui parut une captivité, qu'il datait les lettres qu'il en écrivait, *de Babylone*. On en trouvera deux parmi celles de sa jeunesse.

On songea enfin sérieusement à lui faire prendre un parti ; et l'espérance d'un bénéfice le fit résoudre à aller en Languedoc, où il était à la fin de 1661, comme il paraît par la lettre qu'il écrivit à La Fontaine, et par celle-ci, datée du 17 janvier 1662, dans laquelle il écrit à M. Vitart : « Je passe mon temps avec mon oncle, saint Thomas, et Virgile. Je fais force extraits de théologie, et quelques-uns de poésie. Mon oncle a de bons desseins pour moi ; il m'a fait habiller de noir depuis les pieds jusqu'à la tête ; il espère me procurer quelque chose. Ce sera alors que je tâcherai de payer mes dettes. Je n'oublie point les obligations que je vous ai ; j'en rougis en vous écrivant : *erubuit puer, salva res est*<sup>7</sup> Mais cette sentence est bien fautive, mes affaires n'en vont pas mieux. »

Pour être au fait de cette lettre et de celles qu'on trouvera à la suite de ces *Mémoires*, il faut savoir qu'il avait été appelé en Languedoc par un oncle maternel, nommé le P. conin, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, homme fort estimé dans cette congrégation, dont il avait été général, et qui avait beaucoup d'esprit. Comme il passait, pour inquiet, c'est-à-dire que par son zèle pour la régularité il inquiétait les autres, dès que le temps de son généralat fut expiré, pour s'en défaire on l'envoya à Uzès, où l'on avait joint pour lui le prieuré de Saint-Maximin à un canonicat de la cathédrale ; il était, outre cela, official et grand vicaire. Ce bon homme était tout disposé à résigner son bénéfice à son neveu ; mais il fallait être régulier et le neveu, qui aurait fort aimé le bénéfice, n'aimait pas cette condition, à laquelle cependant la nécessité l'aurait fait consentir, si tous les obstacles qui survinrent ne lui eussent fait connaître qu'il n'était pas destiné à l'état ecclésiastique.

Par complaisance pour son oncle, il étudiait la théologie ; et en lisant saint Thomas, il lisait aussi l'Arioste, qu'il cite souvent, avec tous les autres poètes, dans ses premières lettres, adressées à un jeune abbé Le Vasseur, qui n'avait pas plus de vocation que lui pour l'état ecclésiastique, dont il quitta l'habit dans la suite. Dans ses lettres, écrites en toute liberté, il rend compte à son ami de ses occupations et de ses sentiments, et ne fait paraître de passion que pour l'étude et les vers. Sa mauvaise humeur contre les habitants d'Uzès, qu'il pousse un peu trop loin, semble venir de ce qu'il est dans un pays où il craint d'oublier la langue française, qu'il avait une extrême envie de bien posséder. Je juge de l'étude particulière qu'il en faisait, par des remarques écrites de sa main sur celles de Vaugelas, sur la traduction de Quinte-Curce, et sur quelques traductions de d'Ablancourt. On voit encore par ces lettres qu'il fuyait toute compagnie, et surtout celle des femmes, aimant mieux la compagnie des poètes grecs. Son goût pour la tragédie lui en fit commencer une dont le

sujet était *Théagène et Chariclée*. Il avait conçu dans son enfance une passion extraordinaire pour Héliodore : il admirait son style et l'artifice merveilleux avec lequel sa fable est conduite. Il abandonna enfin cette tragédie, dont il n'a rien laissé, ne trouvant pas vraisemblablement que des aventures romanesques méritassent d'être mises sur la scène tragique. Il retourna à Euripide, et y prit le sujet de la *Thébaïde*, qu'il avança beaucoup, en même temps qu'il s'appliquait à la théologie.

Quoique alors la plus petite chapelle lui parût une fortune, las enfin des incertitudes de son oncle, et des obstacles que faisait renaître continuellement un moine nommé D. Cosme, dont il se plaint beaucoup dans ses lettres, il revint à Paris, où il fit connaissance avec Molière, et acheva la *Thébaïde*.

Il donna d'abord son ode intitulée *La Renommée aux Muses*, et la porta à la cour, où il fallait qu'il eût quelques protecteurs, puisqu'il dit dans une de ses lettres : « *La Renommée* a été assez heureuse ; M. le comte de Saint-Aignan la trouve fort belle : je ne l'ai point trouvée au lever du Roi, mais j'y ai trouvé Molière, à qui le Roi a donné assez de louanges. J'en ai été bien aise pour lui, et il a été bien aise aussi que j'y fusse présent. » On peut juger par ces paroles que le jeune Roi aimait déjà à voir les poètes à sa cour. Il fit payer à son père une gratification de six cents livres, « pour lui donner le moyen de continuer son application aux belles-lettres », comme il est dit dans l'ordre signé par M. Colbert, le 26 août 1664.

*La Thébaïde* fut jouée la même année ; et comme je ne trouve rien qui m'apprenne de quelle manière elle fut reçue, je n'en dirai rien davantage. Je ne dois parler ici qu'historiquement de ses tragédies, et presque tout ce que j'en puis dire d'historique se trouve ailleurs<sup>8</sup>. Je laisse aux auteurs de l'histoire du théâtre français le soin de recueillir ces particularités, dont plusieurs sont peu curieuses, et toutes fort incertaines, parce qu'il n'en a rien raconté dans sa famille ; et je ne suis pas mieux instruit qu'un autre de ce temps de sa vie, dont il ne parlait jamais.

Le jeune Despréaux, qui n'avait que trois ans plus que lui, était connu de l'abbé Le Vasseur, qui lui porta l'ode de *la Renommée*, sur laquelle Despréaux fit des remarques qu'il mit par écrit. Le poète critiqué trouva les remarques très judicieuses, et eut une extrême envie de connaître son critique. L'ami commun lui en procura la connaissance, et forma les premiers noeuds de cette union si constante et si étroite qu'il est comme impossible de faire la vie de l'un sans faire la vie de l'autre. J'ai déjà prévenu que je rapporterai de celle de Boileau les particularités que ses commentateurs n'apprennent point, ou n'apprennent qu'imparfaitement, parce qu'ils n'étaient pas mieux instruits.

Il n'était point né à Paris, comme on l'a toujours écrit, mais à Crône, petit village près Villeneuve-Saint-Georges : son père y avait une maison, où il passait tout le temps des vacances du Palais ; et ce fut le 1<sup>er</sup> novembre 1636 que ce onzième enfant y vint au monde. Pour le distinguer de ses frères, on le surnomma Despréaux, à cause d'un petit pré qui était au bout du jardin. Quelque temps après, une partie du village fut brûlée, et les registres de l'église ayant été consumés dans cet incendie, lorsque Boileau, dans le temps qu'on recherchait les usurpateurs de la noblesse, en vertu de la déclaration du 4 septembre 1696, fut injustement attaqué, il ne put, faute d'extrait baptismal, prouver sa naissance que par le registre de son père. Il eut à souffrir dans son enfance l'opération de la taille, qui fut mal faite, et dont il lui resta pour toute sa vie une très grande incommodité. On lui donna pour logement dans la maison paternelle une guérite au-dessus du grenier, et quelque temps après on l'en fit descendre, parce qu'on trouva le moyen de lui construire un petit cabinet dans ce grenier, ce qui lui faisait dire qu'il avait commencé sa fortune par descendre au grenier ; et il ajoutait, dans sa vieillesse, qu'il n'accepterait pas une nouvelle vie, s'il fallait la commencer encore par une jeunesse aussi pénible. La simplicité de sa physionomie et de son caractère faisait dire à son père, en le comparant à ses autres enfants : « Pour Colin, ce sera un bon garçon, qui ne dira mal de personne. »

Après ses premières études, il voulut s'appliquer à la jurisprudence ; il suivit le barreau, et même plaida une cause, dont il se tira fort mal. Comme il était près de la commencer, le procureur s'approcha de lui pour lui dire : « N'oubliez pas de demander que

la partie soit interrogée sur faits et articles. — Et pourquoi, lui répondit Boileau, la chose n'est-elle pas déjà faite ? Si tout n'est pas prêt, il ne faut donc pas me faire plaider. » Le procureur fit un éclat de rire, et dit à ses confrères : « Voilà un jeune avocat qui ira loin ; il a de grandes dispositions. » Il n'eut pas l'ambition d'aller plus loin : il quitta le Palais, et alla en Sorbonne ; mais il la quitta bientôt par le même dégoût. Il crut, comme dit M. de Boze dans son éloge historique, y trouver encore la chicane sous un autre habit. Prenant le parti de dormir chez un greffier la grasse matinée, il se livra tout entier à son génie, qui l'emportait vers la poésie ; et lorsqu'on lui représenta que s'il s'attachait à la satire, il se ferait des ennemis qui auraient toujours les yeux sur lui, et ne chercheraient qu'à le décrier : « Eh bien ! répondit-il, je serai honnête homme, et je ne les craindrai point. »

On l'exhortait à ne point attaquer Chapelain, parce que, lui disait-on, il est protégé par M. de Montausier, et reçoit quelquefois la visite de M. Colbert. « Et quand le Pape, répondit-il, lui rendrait visite, ses vers en seraient-ils meilleurs ? »

Il prit d'abord Juvénal pour son modèle, persuadé que notre langue était plus propre à imiter la force de ce style que l'élégante simplicité du style d'Horace. Il changea bientôt de sentiment. Sa première satire fut celle-ci : *Damon, ce grand auteur*, etc. Il la fit tout entière dans, le goût de Juvénal : et pour en imiter le ton de déclamation, il la finissait par la description des embarras de Paris. Il s'aperçut que la pièce était trop longue, et devenait languissante : il en retrancha cette description, dont il fit une satire à part. Son second ouvrage fut la satire qui est aujourd'hui la septième dans le recueil de ses oeuvres : *Muse, changeons de style*, etc. Après celle-ci, il en adressa une à Molière, et fit son *Discours au Roi*. Ensuite il entreprit la satire du Festin et celle sur la Noblesse, travaillant à toutes les deux en même temps, et imitant Juvénal dans l'une et Horace dans l'autre. Ses ennemis débitèrent que, dans la satire sur la Noblesse, il avait eu dessein de railler M. de Dangeau. Il n'en eut jamais la pensée. Il l'adressait d'abord à M. de La Rochefoucauld ; mais trouvant que ce nom, qui devait revenir plusieurs fois, n'avait pas de grâce en vers, il prit le parti d'adresser l'ouvrage à M. de Dangeau, le seul homme de la cour, avec M. de La Rochefoucauld, qu'il connût alors.

La satire du Festin<sup>9</sup> eut pour fondement un repas qu'on lui donna à Château-Thierry, où il était allé se promener avec La Fontaine, qui ne fut pas du repas, pendant lequel le lieutenant général de la ville lâcha ces phrases : « Pour moi, j'aime le beau français... Le Corneille est quelquefois joli. » Ces deux phrases donnèrent au poète, mécontent peut-être de la chère, l'idée de la description d'un repas également ennuyeux par l'ordonnance et par la conversation des convives. Il composa ensuite la satire à M. Le Vayer, et celle qu'il adresse à son esprit. Celle-ci fut très mal reçue, lorsqu'il en fit les premières lectures. Il la lut chez M. de Brancas, en présence de Mme Scarron, depuis Mme de Maintenon, et de Mme de La Sablière. La pièce fut si peu goûtée, qu'il n'eut pas le courage d'en finir la lecture. Pour se consoler de cette disgrâce, il fit la satire sur l'Homme, qui eut autant de succès que l'autre en avait eu peu.

Comme il ne voulait pas faire imprimer ses satires, tout le monde le recherchait pour les lui entendre réciter. Un autre talent que celui de faire des vers le faisait encore rechercher : il savait contrefaire ceux qu'il voyait, jusqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs gestes, et leur ton de voix. Il m'a raconté qu'ayant entrepris de contrefaire un homme qui venait d'exécuter une danse trop difficile, il exécuta avec la même justesse la même danse, quoiqu'il n'eût jamais appris à danser. Il amusa un jour le Roi, en contrefaisant devant lui tous les comédiens. Le Roi voulut qu'il contrefît aussi Molière, qui était présent, et demanda ensuite à Molière s'il s'était reconnu. « Nous ne pouvons, répondit Molière, juger de notre ressemblance ; mais la mienne est parfaite, s'il m'a aussi bien imité qu'il a imité les autres. » Quoique ce talent qui le faisait rechercher dans les parties de plaisir lui procurât des connaissances agréables pour un jeune homme, il m'a avoué qu'enfin il en eut honte, et qu'ayant fait réflexion que c'était faire un personnage de baladin, il y renonça, et n'alla plus aux repas où on l'invitait, que pour réciter ses ouvrages, qui le rendirent bientôt très fameux.

Il se fit un devoir de n'y nommer personne, même dans les traits de raillerie qui avaient pour fondement des faits très connus. Son Alidor, qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde, était si connu alors, qu'au lieu de dire la maison de l'Institution, on disait souvent par plaisanterie la maison de la Restitution. Il ne nommait pas d'abord Chapelain : il avait mis Patelin, et ce fut la seule chose qui fâcha Chapelain. « Pourquoi, disait-il, défigurer mon nom ? » Chapelain était fort bon homme, et content du bien que le satirique disait de ses moeurs, lui pardonnait le mal qu'il disait de ses vers. Gilles Boileau, ami de Chapelain et de Cotin, ne fut pas si doux : il traita avec beaucoup de hauteur son cadet, lui disant qu'il était bien hardi d'oser attaquer ses amis. Cette réprimande ne fit qu'animer davantage Despréaux contre ces deux poètes. Ce Gilles Boileau, de l'Académie française, avait aussi, comme l'on sait, du talent pour les vers. Tous ses frères avaient de l'esprit. L'abbé Boileau, depuis docteur de Sorbonne, s'est fait connaître par des ouvrages remarquables par les sujets et par le style. M. Puy-Morin, qui fut contrôleur des Menus, était très aimable dans la société ; mais l'amour du plaisir le détourna de toute étude. Ce fut lui qui, étant invité à un grand repas par deux juifs fort riches, alla à midi chercher son frère Despréaux, et le pria de l'accompagner, l'assurant que ces Messieurs seraient charmés de le connaître. Despréaux, qui avait quelques affaires; lui répondit qu'il n'était pas en humeur de s'aller réjouir. Puy-Morin le pressa avec tant de vivacité que son frère, perdant patience, lui dit d'un ton de colère: « Je ne veux point aller manger chez des coquins qui ont crucifié Notre Seigneur. — Ah ! mon frère, s'écria Puy-Morin, en frappant du pied contre terre, pourquoi m'en faites-vous souvenir lorsque le dîner est prêt, et que ces pauvres gens m'attendent ? » Il s'avisa un jour, devant Chapelain, de parler mal de la *Pucelle* : « C'est bien à vous à en juger, lui dit Chapelain, vous qui ne savez pas lire. » Puy-Morin lui répondit : « Je ne sais que trop lire, depuis que vous faites imprimer », et fut si content de sa réponse, qu'il voulut la mettre en vers. Mais comme il ne put en venir à bout, il eut recours à son frère et à mon père, qui tournèrent ainsi cette réponse en épigramme :

*Froid, sec, dur, rude auteur, digne objet de satire,  
De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer ?  
Hélas ! pour mes péchés, je n'ai su que trop lire,  
Depuis que tu fais imprimer.*

Mon père représenta que le premier hémistiche du second vers rimant avec le vers précédent et avec l'avant-dernier vers, il valait mieux dire *de mon peu de lecture*. Molière décida qu'il fallait conserver la première façon : « Elle est, leur dit-il, plus naturelle ; et il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l'expression : c'est l'art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des règles de l'art. » Molière était alors de leur société, dont étaient encore La Fontaine et Chapelle, et tous faisaient de continuelles réprimandes à Chapelle sur sa passion pour le vin. Boileau, le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. Chapelle lui répondit : « J'ai résolu de m'en corriger ; je sens la vérité de vos raisons : pour achever de me persuader, entrons ici ; vous me parlerez plus à votre aise. » Il le fit entrer dans un cabaret, et demanda une bouteille, qui fut suivie d'une autre. Boileau, en s'animant dans son discours contre la passion du vin buvait avec lui, jusqu'à ce qu'enfin le prédicateur et le nouveau converti s'enivrèrent.

Je reviens à l'histoire des tragédies de mon père, qui, après avoir achevé celle d'*Alexandre*, la voulut montrer à Corneille, pour recevoir les avis du maître du théâtre. M. de Valincour rapporte ce fait dans sa lettre à M. l'abbé d'Olivet, et m'a assuré qu'il le tenait de mon père même. Corneille, après avoir entendu la lecture de la pièce, dit à l'auteur qu'il avait un grand talent pour la poésie, mais qu'il n'en avait point pour la tragédie ; et il lui conseilla de s'appliquer à un autre genre. Ce jugement, très sincère sans doute, fait voir qu'on peut avoir de grands talents, et être mauvais juge des talents.

Il y avait alors deux troupes de comédiens : celle de Molière et celle de l'Hôtel de Bourgogne. L'*Alexandre* fut joué d'abord par la troupe de Molière ; mais l'auteur, mécontent des acteurs, leur retira sa pièce, et la donna aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne<sup>10</sup>; il fut

cause en même temps que la meilleure actrice du théâtre de Molière le quitta pour passer sur le théâtre de Bourgogne ; ce qui mortifia Molière, et causa entre eux deux un refroidissement, qui dura toujours, quoiqu'ils se rendissent mutuellement justice sur leurs ouvrages. On verra bientôt de quelle manière Molière parla de la comédie des *Plaideurs* et le lendemain de la première représentation du *Misanthrope*, qui fut très malheureuse, un homme, qui crut faire plaisir à mon père, courut lui annoncer cette nouvelle, en lui disant : « La pièce est tombée : rien n'est si froid ; vous pouvez m'en croire ; j'y étais. — Vous y étiez, reprit mon père, et je n'y étais pas ; cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible que Molière ait fait une mauvaise pièce. Retournez-y, et examinez-la mieux. »

*Alexandre* eut beaucoup de partisans et de censeurs, puisque Boileau, qui composa, cette même année 1665, sa troisième satire, y fait dire à son campagnard :

*Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.*

La lecture de cette tragédie fit écrire à Saint-Évremond « que la vieillesse de Corneille ne l'alarmait plus, et qu'il n'avait plus à craindre de voir finir avec lui la tragédie » ; et cet aveu de Saint-Évremond dut consoler le poète de la critique que le même écrivain, dont les jugements avaient alors un grand crédit, fit de cette même tragédie. Il est vrai qu'elle avait plusieurs défauts, et que le jeune auteur s'y livrait encore à sa prodigieuse facilité de rimer. Boileau sut la modérer par ses conseils, et s'est toujours vanté de lui avoir appris à rimer difficilement.

Ce fut enfin l'année suivante que les satires de Boileau parurent imprimées. On lit dans le *Bolaeana* par quelle raison on fut près de révoquer le privilège que le libraire avait obtenu par adresse, et l'indifférence de Boileau sur cet événement. Jamais poète n'eut tant de répugnance à donner ses ouvrages au public. Il s'y vit forcé, lorsqu'on lui en montra une édition faite furtivement, et remplie de fautes. À cette vue, il consentit à remettre son manuscrit, et ne voulut recevoir aucun profit du libraire. Il donna en 1674, avec la même générosité, ses *Épîtres*, son *Art poétique*, le *Lutrin* et le *Traité du Sublime*. Quoique fort économe de son revenu, il était plein de noblesse dans les sentiments : il m'a assuré que jamais libraire ne lui avait payé un seul de ses ouvrages ; ce qui l'avait rendu hardi à railler dans son *Art poétique*, chant IV, les auteurs qui mettent leur Apollon aux gages d'un libraire, et qu'il n'avait fait les deux vers qui précèdent :

*Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime  
Tirer de son travail un tribut légitime,*

que pour consoler mon père, qui avait retiré quelque profit de l'impression de ses tragédies. Le profit qu'il en retira fut très modique ; et il donna dans la suite *Esther* et *Athalie* au libraire, de la manière dont Boileau avait donné tous ses ouvrages.

*Andromaque*, qui parut en 1667, fit connaître que le jeune poète à qui Boileau avait appris à rimer difficilement, avait en peu de temps fait de grands progrès. Mais je suis obligé d'interrompre l'histoire de ses tragédies, pour raconter celle de deux ouvrages d'une nature bien différente.

Le public ne les attendait ni d'un jeune homme occupé de tragédies, ni d'un élève de Port-Royal. La vivacité du poète, qui se crut offensé dans son talent, ce qu'il avait de plus cher, lui fit oublier ce qu'il devait à ses premiers maîtres, et l'engagea à entrer, sans réflexion, dans une querelle qui ne le regardait pas.

Desmarets de Saint-Sorlin, que le mauvais succès de son *Clovis* avait rebuté, las d'être poète, voulut être prophète, et prétendit avoir la clef de l'*Apocalypse*. Il annonça une armée de cent quarante-quatre mille victimes, qui rétablirait, sous la conduite du Roi, la vraie religion. Par tous les termes mystiques qu'inventait son imagination échauffée, il en avait déjà échauffé plusieurs autres. Il eut l'honneur d'être foudroyé par M. Nicole, qui écrivit contre lui les lettres qu'il intitula *Visionnaires*, parce qu'il les écrivait contre un grand visionnaire, auteur de la comédie des *Visionnaires*. Il fit remarquer, dans la première de ces

lettres, que ce prétendu illuminé ne s'était d'abord fait connaître dans le monde que par des romans et des comédies : « Qualités, ajouta-t-il, qui ne sont pas fort honorables au jugement des honnêtes gens, et qui sont horribles, considérées suivant les principes de la religion chrétienne. Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes. Il se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, ou qu'il a causés en effet, ou qu'il a pu causer. »

Mon père, à qui sa conscience reprochait des occupations qu'on regardait à Port-Royal comme très criminelles, se persuada que ces paroles n'avaient été écrites que contre lui, et qu'il était celui qu'on appelait un empoisonneur public. Il se croyait d'autant mieux fondé dans cette persuasion, qu'à cause de sa liaison avec les comédiens, il avait été comme exclu de Port-Royal par une lettre de la Mère Racine, sa tante, qui est si bien écrite, qu'on ne sera pas fâché de la lire.

#### GLOIRE À JÉSUS-CHRIST ET AU TRÈS SAINT SACREMENT

« Ayant appris que vous aviez dessein de faire ici un voyage, j'avais demandé permission à notre Mère de vous voir, parce que quelques personnes nous avaient assurées que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement à vous ; et j'aurais été bien aise de l'apprendre par vous-même, afin de vous témoigner la joie que j'aurais, s'il plaisait à Dieu de vous toucher ; mais j'ai appris depuis peu de jours une nouvelle qui m'a touchée sensiblement. Je vous écris dans l'amertume de mon coeur, et en versant des larmes que je voudrais pouvoir répandre en assez grande abondance devant Dieu pour obtenir de lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des gens dont le nom est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent. Jugez donc, mon cher neveu, dans quel état je puis être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête. Je vous conjure donc, mon cher neveu, d'avoir pitié de votre âme, et de rentrer dans votre coeur pour y considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté. Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne soit pas vrai ; mais si vous êtes assez malheureux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous déshonore devant Dieu et devant les hommes, vous ne devez pas penser à nous venir voir ; car vous savez bien que je ne pourrais pas vous parler, vous sachant dans un état si déplorable et si contraire au christianisme. Cependant je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde, et à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher. »

Voilà une de ces lettres que son neveu, dans sa ferveur pour le théâtre, appelait des excommunications. Il crut donc que M. Nicole, en parlant contre les poètes, avait eu dessein de l'humilier : il prit la plume contre lui et contre tout Port-Royal, et il fit une lettre pleine de traits piquants, qui, pour les agréments du style, fut goûtée de tout le monde. « Je ne sais, dit l'auteur de la continuation de *l'Histoire de l'Académie française*, si nous avons rien de mieux écrit ni de plus ingénieux en notre langue. » Les ennemis de Port-Royal encouragèrent le jeune écrivain à continuer, et même, à ce qu'on prétend, lui firent espérer un bénéfice. Tandis que M. Nicole et les autres solitaires de Port-Royal gardaient le silence, il parut deux réponses, dont la première, fort solide, et qui fut d'abord attribuée à M. de Saci, était de M. du Bois ; la seconde, fort inférieure, était de M. Barbier d'Aucour. Mon père connut bien au style qu'elles ne venaient pas de Port-Royal, et il les méprisa. Mais peu après, ces deux mêmes réponses parurent dans une édition des *Visionnaires*, faite en Hollande, en deux volumes ; et il était écrit dans *l'Avertissement*, à la tête de cette édition, qu'on avait inséré dans ce recueil « les deux réponses faites à un jeune homme, qui s'étant chargé de l'intérêt commun de tout le théâtre, avait conté des histoires faites à plaisir, parce que ces deux réponses feraient plaisir, ayant pour leur bonté partagé les juges, dont les uns estimaient plus la première, tandis que les autres se déclaraient hautement pour la seconde ».

Mon père, moins piqué de ces deux réponses que du soin que Messieurs de Port-Royal prenaient de les faire imprimer dans leurs ouvrages avec un pareil avertissement, fit contre eux la seconde lettre, et mit à la tête une préface qui n'a jamais été imprimée, et qu'il assaisonna des mêmes railleries qui règnent dans les deux lettres. Après avoir dit qu'il n'y a point de plaisir à rire avec des gens délicats qui se plaignent qu'on les déchire dès qu'on les nomme, et qui, aussi sensibles que les gens du monde, ne souffrent volontiers que les mortifications qu'ils s'imposent à eux-mêmes, il s'adressait ainsi à M. Nicole directement : « Je demande à ce vénérable théologien en quoi j'ai erré, si c'est dans le droit ou dans le fait. J'ai avancé que la comédie était innocente : le Port-Royal dit qu'elle est criminelle ; mais je ne crois pas qu'on puisse taxer ma proposition d'hérésie ; c'est bien assez de la taxer de témérité. Pour le fait, ils n'ont nié que celui des capucins ; encore ne l'ont-ils pas nié tout entier. Toute la grâce que je lui demande est qu'il ne m'oblige pas non plus à croire un fait qu'il avance, lorsqu'il dit que le monde fut partagé entre les deux réponses qu'on fit à ma lettre, et qu'on disputa longtemps laquelle des deux était la plus belle : il n'y eut pas la moindre dispute là-dessus, et d'une commune voix elles furent jugées aussi froides l'une que l'autre. Mais tout ce qu'on fait pour ces Messieurs a un caractère de bonté que tout le monde ne connaît pas. »

« Il est aisé de connaître, ajoutait-il, par le soin qu'ils ont pris d'immortaliser ces réponses, qu'ils y avaient plus de part qu'ils ne disaient. À la vérité, ce n'est pas leur coutume de laisser rien imprimer pour eux qu'ils n'y mettent quelque chose du leur. Ils portent aux docteurs les approbations toutes dressées. Les avis de l'imprimeur sont ordinairement des éloges qu'ils se donnent à eux-mêmes ; et l'on scellerait à la chancellerie des privilèges fort éloquents, si leurs livres s'imprimaient avec privilège. »

Content de cette préface dont je n'ai rapporté qu'une partie, et de sa seconde lettre, il alla montrer ces nouvelles productions à Boileau, qui, toujours amateur de la vérité, quoiqu'il n'eût encore aucune liaison avec Port-Royal, lui représenta que cet ouvrage ferait honneur à son esprit, mais n'en ferait pas à son cœur, parce qu'il attaquait des hommes fort estimés, et le plus doux de tous<sup>11</sup> auquel il avait lui-même, comme aux autres, de grandes obligations. « Eh bien ! répondit mon père, pénétré de ce reproche, le public ne verra jamais cette seconde lettre. » Il retira tous les exemplaires qu'il put trouver de la première, et elle était devenue fort rare, lorsqu'elle parut dans des journaux. Brossette, qui la fit imprimer dans son édition de Boileau, quoiqu'elle n'eût aucun rapport aux ouvrages de cet auteur, joignit en note que le Port-Royal, « alarmé d'une lettre qui le menaçait d'un écrivain aussi redoutable que Pascal, trouva le moyen d'apaiser et de regagner le jeune Racine ». Brossette était fort mal instruit. Le Port-Royal garda toujours le silence, et ne fit aucune démarche pour la réconciliation. Mon père fit lui seul, dans la suite, toutes les démarches que je dirai. On n'ignore pas le repentir qu'il a témoigné ; et un jour il fit une réponse si humble à un de ses confrères, qui l'attaqua dans l'Académie par une plaisanterie au sujet de ce démêlé, que personne dans la suite n'osa le railler sur le même sujet. Lorsque Brossette fit imprimer la première lettre, il ne connaissait pas la seconde, qui n'était connue de personne, ni de nous-mêmes. Elle fut trouvée, je ne sais par quel hasard, dans les papiers de M. l'abbé Dupin ; et ceux qui en furent les maîtres après sa mort la firent imprimer.

Je reprends l'histoire des pièces de théâtre, et je viens à *Andromaque*. Elle fut représentée en 1667, et fit, au rapport de M. Perrault, à peu près le même bruit que le *Cid* avait fait dans les premières représentations. On voit, par l'épître dédicatoire, que l'auteur avait eu auparavant l'honneur de la lire à Madame : il remercie Son Altesse Royale des conseils qu'elle a bien voulu lui donner. Cette pièce coûta la vie à Montfleuri, célèbre acteur ; il y représenta le rôle d'Oreste avec tant de force, qu'il s'épuisa entièrement : ce qui fit dire à l'auteur du Parnasse réformé, que tout poète désormais voudra avoir l'honneur de faire crever un comédien.

La tragédie d'*Andromaque* eut trop d'admirateurs pour n'avoir pas d'ennemis. Saint-Évremond ne fut ni du nombre des ennemis, ni du nombre des admirateurs, puisqu'il n'en fit que cet éloge : « Elle a bien l'air des belles choses ; il ne s'en faut presque rien qu'il n'y ait du grand. »

Un comédien, nommé Subligny, se signala par une critique en forme de comédie ; elle ne fut pas inutile à l'auteur critiqué, qui corrigea, dans la seconde édition d'*Andromaque*, quelques négligences de style, et laissa néanmoins subsister certains tours nouveaux, que Subligny mettait au nombre des fautes de style, et qui, ayant été approuvés depuis comme tours heureux, sont devenus familiers à notre langue. Les critiques les plus sérieuses contre cette pièce tombèrent sur le personnage de Pyrrhus, qui parut au grand Condé trop violent et trop emporté, et que d'autres accusèrent d'être un malhonnête homme, parce qu'il manque de parole à Hermione. L'auteur, au lieu de répondre à une critique si peu solide, entreprit de faire dans sa tragédie suivante le portrait d'un parfaitement honnête homme. C'est ce que Boileau donne à penser quand il dit à son ami, en lui représentant l'avantage qu'on retire des critiques :

*Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance ;  
Et ta plume peut-être aux censeurs de Pyrrhus  
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.*

La comédie des *Plaideurs* précéda *Britannicus*, et parut en 1668. En voici l'origine. Mon père avait enfin obtenu un bénéfice, puisque le privilège de la première édition d'*Andromaque*, qui est du 28 décembre 1667, est accordé au sieur Racine, prieur de l'Épinay, titre qui ne lui est plus donné dans un autre privilège accordé quelques mois après, parce qu'il n'était déjà plus prieur. Boileau le fut huit ou neuf ans : mais quand il reconnut qu'il n'avait point de dispositions pour l'état ecclésiastique, il se fit un devoir de remettre le bénéfice entre les mains du collateur ; et pour remplir un autre devoir encore plus difficile, après avoir calculé ce que le prieuré lui avait rapporté pendant le temps qu'il l'avait possédé, il fit distribuer cette somme aux pauvres, et principalement aux pauvres du lieu. Rare exemple donné par un poète accusé d'aimer l'argent. Son ami eût imité une si belle action, s'il eût eu à restituer des biens d'Eglise ; mais sa vertu ne fut jamais à une pareille épreuve. À peine eut-il obtenu son bénéfice, qu'un régulier vint le lui disputer, prétendant que ce prieuré ne pouvait être possédé que par un régulier ; il fallut plaider : et voilà ce procès « que ni ses juges ni lui n'entendirent », comme il le dit dans la préface des *Plaideurs*. C'est ainsi que la Providence lui opposait toujours de nouveaux obstacles pour entrer dans l'état ecclésiastique, où il ne voulait entrer que par des vues d'intérêt. Fatigué enfin du procès, las de voir des avocats et de solliciter des juges, il abandonna le bénéfice, et se consola de cette perte par une comédie contre les juges et les avocats.

Il faisait alors de fréquents repas chez un fameux traiteur où se rassemblaient Boileau, Chapelain, Furetière, et quelques autres. D'ingénieuses plaisanteries égayaient ces repas, où les fautes étaient sévèrement punies. Le poème *la Pucelle* de Chapelain était sur une table, et on réglait le nombre de vers que devait lire un coupable, sur la qualité de sa faute. Elle était fort grave quand il était condamné à en lire vingt vers ; et l'arrêt qui condamnait à lire la page entière était l'arrêt de mort. Plusieurs traits de la comédie des *Plaideurs* furent le fruit de ces repas ; chacun s'empressait d'en fournir à l'auteur. M. de Brillac, conseiller au parlement de Paris, lui apprenait les termes de palais. Boileau lui fournit l'idée de la dispute entre Chicanneau et la Comtesse ; il avait été témoin de cette scène, qui s'était passée chez son frère le greffier, entre un homme très connu alors, et une comtesse, que l'actrice qui joua ce personnage contrefit jusqu'à paraître sur le théâtre avec les mêmes habillements, comme il est rapporté dans le commentaire sur la seconde satire de Boileau. Plusieurs autres traits de cette comédie avaient également rapport à des personnes alors très connues ; et par l'Intimé, qui, dans la cause du chapon, commence comme Cicéron, *Pro Quinctio : Quae res duas plurimum possunt, gracia et eloquentia*, etc., on désignait un avocat qui s'était servi du même exorde dans la cause d'un pâtissier contre un boulanger. Soit que ces plaisanteries eussent attiré des ennemis à cette pièce, soit que le parler ne fût pas d'abord sensible au sel attique dont elle est remplie, elle fut mal reçue ; et les comédiens, dégoûtés de la seconde représentation, n'osèrent hasarder la troisième. Molière, qui était présent à cette seconde représentation, quoique alors brouillé avec

l'auteur, ne se laissa séduire ni par aucun intérêt particulier, ni par le jugement du public : il dit tout haut, en sortant, que cette comédie était excellente, et que ceux qui s'en moquaient méritaient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les comédiens, représentant à la cour une tragédie, osèrent donner à la suite cette malheureuse pièce. Le Roi en fut frappé, et ne crut pas déshonorer sa gravité ni son goût par des éclats de rire si grands que la cour en fut étonnée.

Louis XIV jugea de la pièce comme Molière en avait jugé. Les comédiens, charmés d'un succès qu'ils n'avaient pas espéré, pour l'annoncer, plus promptement à l'auteur, revinrent toute la nuit à Paris, et allèrent le réveiller. Trois carrosses, pendant la nuit, dans une rue où l'on n'était pas accoutumé d'en voir pendant le jour, réveillèrent le voisinage ; on se mit aux fenêtres, et comme on savait qu'un conseiller des requêtes avait fait un grand bruit contre la comédie des *Plaideurs*, on ne douta point de la punition du poète qui avait osé railler les juges en plein théâtre. Le lendemain, tout Paris le croyait en prison, tandis qu'il se félicitait de l'approbation que la cour avait donnée à sa pièce, dont le mérite fut enfin reconnu à Paris.

L'année suivante, 1668, il reçut une gratification de douze cents livres, sur un ordre particulier de M. Colbert<sup>12</sup>.

*Britannicus*, qui parut en 1670, eut aussi beaucoup de contradictions à essayer, et l'auteur avoue dans sa préface qu'il craignit quelque temps que cette tragédie n'eût une destinée malheureuse. Je ne connais cependant aucune critique imprimée dans le temps contre *Britannicus*. Ces sortes de critiques, à la vérité, tombent peu après dans l'oubli ; mais il se trouve toujours dans la suite quelque faiseur de recueil qui veut les en retirer. Tout est bon pour ceux qui, moins curieux de la reconnaissance du public que de la rétribution du libraire, n'ont d'autre ambition que celle de faire imprimer un livre nouveau ; et dans le recueil des pièces fugitives faites sur les tragédies de nos deux poètes fameux, qu'en 1740 Gissej imprima en deux volumes, je ne trouve rien sur *Britannicus*.

On sait l'impression que firent sur Louis XIV quelques vers de cette pièce. Lorsque Narcisse rapporte à Néron les discours qu'on tient contre lui, il lui fait entendre qu'on raille son ardeur à briller par des talents qui ne doivent point être les talents d'un empereur :

*Il excelle à conduire un char dans la carrière,  
À disputer des prix indignes de ses mains,  
À se donner lui-même en spectacle aux Romains,  
À venir prodiguer sa voix sur un théâtre...*

Ces vers frappèrent le jeune monarque, qui avait quelquefois dansé dans les ballets ; et quoiqu'il dansât avec beaucoup de noblesse, il ne voulut plus paraître dans aucun ballet, reconnaissant qu'un roi ne doit point se donner en spectacle. On trouvera ce que je dis ici confirmé par une des lettres de Boileau.

Ceux qui ajoutent foi en tout au *Bolaeana* croient que Boileau, qui trouvait les vers de *Bajazet* trop négligés, trouvait aussi le dénouement de *Britannicus* puéril, et reprochait à l'auteur d'avoir fait *Britannicus* trop petit devant Néron. Il y a grande apparence que M. de Monchenay, mal servi par sa mémoire lorsqu'il composa ce recueil, s'est trompé en cet endroit, comme dans plusieurs autres. Je n'ai jamais entendu dire que Boileau eût fait de pareilles critiques ; je sais seulement qu'il engagea mon père à supprimer une scène entière de cette pièce avant que de la donner aux comédiens ; et par cette raison cette scène n'est encore connue de personne. Ces deux amis avaient un égal empressement à se communiquer leurs ouvrages avant que de les montrer au public, égale sévérité de critique l'un pour l'autre, et égale docilité. Voici cette scène, que Boileau avait conservée, et qu'il nous a remise : elle était la première du troisième acte.

#### BURRHUS

*Quoi ? Narcisse, au palais obsédant l'Empereur,  
Laisse Britannicus en proie à sa fureur,*

*Narcisse, qui devrait d'une amitié sincère  
Sacrifier au fils tout ce qu'il tient du père ;  
Qui devrait, en plaignant avec lui son malheur,  
Loin des yeux de César détourner sa douleur ?  
Voulez-vous qu'accablé d'horreur, d'inquiétude,  
Pressé du désespoir qui suit la solitude,  
Il avance sa perte en voulant l'éloigner,  
Et force l'Empereur à ne plus l'épargner ?  
Lorsque de Claudius l'impuissante vieillesse  
Laissa de tout l'empire Agrippine maîtresse,  
Qu'instruit du successeur que lui gardaient les Dieux,  
Il vit déjà son nom écrit dans tous les yeux ;  
Ce prince, à ses bienfaits mesurant votre zèle,  
Crut laisser à son fils un gouverneur fidèle,  
Et qui sans s'ébranler verrait passer un jour  
Du côté de Néron la fortune et la cour.  
Cependant aujourd'hui, sur la moindre menace,  
Qui de Britannicus présage la disgrâce,  
Narcisse, qui devait le quitter le dernier,  
Semble dans le malheur le plonger le premier.  
César vous voit partout attendre son passage.*

*NARCISSE*

*Avec tout l'univers je viens lui rendre hommage,  
Seigneur : c'est le dessein qui m'amène en ces lieux.*

*BURRHUS*

*Près de Britannicus vous le servirez mieux.  
Craignez-vous que César n'accuse votre absence ?  
Sa grandeur lui répond de votre obéissance.  
C'est à Britannicus qu'il faut justifier  
Un soin dont ses malheurs se doivent défier.  
Vous pouvez sans péril respecter sa misère :  
Néron n'a point juré la perte de son frère.  
Quelque froideur qui semble altérer leurs esprits,  
Votre maître n'est point au nombre des proscrits.  
Néron même en son coeur touché de votre zèle  
Vous en tiendrait peut-être un compte plus fidèle  
Que de tous ces respects vainement assidus,  
Oubliés dans la foule aussitôt que rendus.*

*NARCISSE*

*Ce langage, Seigneur, est facile à comprendre ;  
Avec quelque bonté César daigne m'entendre :  
Mes soins trop bien reçus pourraient vous irriter...  
A l'avenir, Seigneur, je saurai l'éviter.*

*BURRHUS*

*Narcisse, vous réglez mes desseins sur les vôtres :  
Ce que vous avez fait, vous l'imputez aux autres.  
Ainsi lorsque inutile au reste des humains,  
Claude laissait gémir l'empire entre vos mains,  
Le reproche éternel de votre conscience  
Condamnait devant lui Rome entière au silence.  
Vous lui laissiez à peine écouter vos flatteurs,  
Le reste vous semblait autant d'accusateurs  
Qui, prêts à s'élever contre votre conduite,  
Allaient de nos malheurs développer la suite,*

*Et lui portant les cris du peuple et du sénat,  
Lui demander justice au nom de tout l'état.  
Toutefois pour César je crains votre présence :  
Je crains, puisqu'il vous faut parler sans complaisance,  
Tous ceux qui comme vous flattant tous ses désirs,  
Sont toujours dans son coeur du parti des plaisirs.  
Jadis à nos conseils l'Empereur plus docile  
Affectait pour son frère une bonté facile,  
Et de son rang pour lui modérant la splendeur,  
De sa chute à ses yeux cachait la profondeur.  
Quel soupçon aujourd'hui, quel désir de vengeance  
Rompt du sang des Césars l'heureuse intelligence ?  
Junie est enlevée, Agrippine frémit ;  
Jaloux et sans espoir Britannicus gémit :  
Du coeur de l'Empereur son épouse bannie  
D'un divorce à toute heure attend l'ignominie.  
Elle pleure ; et voilà ce que leur a coûté  
L'entretien d'un flatteur qui veut être écouté.*

*NARCISSE*

*Seigneur, c'est un peu loin pousser la violence ;  
Vous pouvez tout ; j'écoute, et garde le silence.  
Mes actions un jour pourront vous repartir :  
Jusque-là...*

*BURRHUS*

*Puissiez-vous bientôt me démentir !  
Plût aux Dieux qu'en effet ce reproche vous touche !  
Je vous aiderai même à me fermer la bouche.  
Sénèque, dont les soins devraient me soulager,  
Occupé loin de Rome, ignore ce danger.  
Réparons, vous et moi, cette absence funeste :  
Du sang de nos Césars réunissons le reste.  
Rapprochons-les, Narcisse, au plus tôt, dès ce jour,  
Tandis qu'ils ne sont point séparés sans retour.*

On ne trouve rien dans cette scène qui ne réponde au reste de la pièce pour la versification ; mais son ami craignit qu'elle ne produisît un mauvais effet sur les spectateurs : « Vous les indisposerez, lui dit-il, en leur montrant ces deux hommes ensemble. Pleins d'admiration pour l'un, et d'horreur pour l'autre, ils souffriront pendant leur entretien. Convient-il au gouverneur de l'Empereur, à cet homme si respectable par son rang et sa probité, de s'abaisser à parler à un misérable affranchi, le plus scélérat de tous les hommes ? Il le doit trop mépriser pour avoir avec lui quelque éclaircissement. Et d'ailleurs quel fruit espère-t-il de ses remontrances ? Est-il assez simple pour croire qu'elles feront naître quelques remords dans le coeur de Narcisse ? Lorsqu'il lui fait connaître l'intérêt qu'il prend à Britannicus, il découvre son secret à un traître, et au lieu de servir Britannicus, il en précipite la perte. » Ces réflexions parurent justes, et la scène fut supprimée.

Cette pièce fit connaître que l'auteur n'était pas seulement rempli des poètes grecs, et qu'il savait également imiter les fameux écrivains de l'Antiquité. Que de vers heureux, et combien d'expressions énergiques prises dans Tacite ! Tout ce que Burrhus dit à Néron quand il se jette à ses pieds et qu'il tâche de l'attendrir en faveur de Britannicus, est un extrait de ce que Sénèque a écrit de plus beau dans son traité *Sur la Clémence*, adressé à ce même Néron. Ce passage du *Panegyrique de Trajan* par Pline : *Insulas quas modo senatorum, jam delatorum turba compleverat*, etc., a fourni ces beaux vers :

*Les déserts autrefois peuplés de sénateurs  
Ne sont plus habités que par leurs délateurs.*

M. de Fontenelle, dans la *Vie de Corneille*, son oncle, nous dit que *Bérénice* fut un duel. En effet, ce vers de Virgile :

*Infelix puer aïque impar congressus Achilli*<sup>13</sup>.

fut appliqué alors par quelques personnes au jeune combattant, à qui cependant la victoire demeura. Elle ne fut pas même disputée ; la partie n'était pas égale. Corneille n'était plus le Corneille du *Cid* et des *Horaces* ; il était devenu l'auteur d'*Agésilas*. Une princesse<sup>14</sup>, fameuse par son esprit et par son amour pour la poésie, avait engagé les deux rivaux à traiter ce même sujet. Ils lui donnèrent en cette occasion une grande preuve de leur obéissance, et les deux *Bérénice* parurent, en même temps, en 1671.

L'abbé de Villars voulut faire briller son esprit aux dépens de l'une et de l'autre pièces ; ses plaisanteries furent trouvées très fades, et ses critiques parurent outrées à Subligny lui-même, qui, prenant alors la défense du même poète dont il avait critiqué l'*Andromaque*, fit voir que l'écrivain ingénieux du *Peuple élémentaire* n'entendait pas les matières poétiques. Tout sert aux auteurs sages. L'abbé de Villars avait vivement relevé cette exclamation, *Dieux !* échappée à *Bérénice*. L'auteur, en reconnaissant sa faute, en corrigea deux autres de la même nature, dont son critique ne s'était pas aperçu. *Bérénice* disait à la fin du premier acte :

*Rome entière, en ce même moment,  
Fait des vœux pour Titus, et par des sacrifices  
De son règne naissant consacre les prémices. '  
Je prétends quelque part à des souhaits si doux :  
Phénice, allons nous joindre aux vœux qu'on fait pour nous*

Et dans l'acte suivant, *Bérénice* disait à Titus :

*Pourquoi des Immortels attester la puissance ?*

Dans la seconde édition, l'auteur changea ces expressions, qu'il avait mises dans la bouche de *Bérénice* sans faire attention qu'elle était Juive.

Sa tragédie, quoique honorée du suffrage du grand Condé par l'heureuse application qu'il avait faite de ces deux vers :

*Depuis trois ans entiers chaque jour je la vois,  
Et crois toujours la voir pour la première fois,*

fut très peu respectée sur le Théâtre Italien. Il assista à cette parodie bouffonne, et y parut rire comme les autres ; mais il avouait à ses amis qu'il n'avait ri qu'extérieurement. La rime indécente qu'Arlequin mettait à la suite de la reine *Bérénice* le chagrinait au point de lui faire oublier le concours du public à sa pièce, les larmes des spectateurs, et les éloges de la cour. C'était dans de pareils moments qu'il se dégoûtait du métier de poète, et qu'il faisait résolution d'y renoncer : il reconnaissait la faiblesse de l'homme, et la vanité de notre amour-propre, que si peu de chose humilie. Il fut encore frappé d'un mot de Chapelles, qui fit plus d'impression sur lui que toutes les critiques de l'abbé de Villars, qu'il avait su mépriser. Ses meilleurs amis vantaient l'art avec lequel il avait traité un sujet si simple, en ajoutant que le sujet n'avait pas été bien choisi. Il ne l'avait pas choisi ; la princesse que j'ai nommée lui avait fait promettre qu'il le traiterait ; et comme courtisan, il s'était engagé. « Si je m'y étais trouvé, disait Boileau, je l'aurais bien empêché de donner sa parole. » Chapelles, sans louer ni critiquer, gardait le silence. Mon père enfin le pressa vivement de se déclarer : «

Avouez-moi en ami, lui dit-il, votre sentiment. Que pensez-vous de Bérénice ? — Ce que j'en pense ? répondit Chapelle : Manon pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie. » Ce mot, qui fut bientôt répandu, a été depuis attribué mal à propos à d'autres.

La parodie bouffonne faite sur le Théâtre Italien, les railleries de Saint-Évremond, et le mot de Chapelle ne consolait pas Corneille, qui voyait la Bérénice, rivale de la sienne, raillée et suivie, tandis que la sienne était entièrement abandonnée.

Il avait depuis longtemps de véritables inquiétudes, et n'en avait point fait mystère à son ami Saint-Évremond, lorsque le remerciant des éloges qu'il avait reçus dans sa Dissertation sur l'*Alexandre*, il lui avait écrit : « Vous m'honorez de votre estime dans un temps où il semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser aucune. C'est un merveilleux avantage, pour moi, qui ne peux douter que la postérité ne s'en rapporte à vous. Aussi je vous avoue que je pense avoir quelque droit de traiter de ridicules ces vains trophées qu'on établit sur les anciens héros refondus à notre mode. »

Cette critique injuste a ébloui quelques personnes, surtout depuis qu'un écrivain célèbre l'a renouvelée<sup>15</sup> : « Pourquoi, dit-il, ces héros ne nous font-ils pas rire ? C'est que nous ne sommes pas savants : nous ignorons les mœurs des Grecs et des Romains. Il faudrait, pour en rire, des gens éclairés. La chose est assez risible ; mais il manque des rieurs. » Quand le parterre serait rempli de gens instruits des mœurs grecques et romaines, les rieurs manqueraient encore, puisque ceux qui ont formé leur goût dans les lettres grecques et romaines connaissent encore mieux que les autres le mérite de ces tragédies qui paraissent risibles à M. de Fontenelle. Le souvenir d'une ancienne épigramme peut-il rester si longtemps sur le cœur ?

Corneille était excusable, quand il cherchait quelques prétextes pour se consoler. Il avait des chagrins, et ces chagrins lui avaient fait prendre en mauvaise part une plaisanterie de la comédie des *Plaideurs*, où ce vers du *Cid* :

*Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,*

est appliqué à un vieux sergent. « Ne tient-il donc, disait-il, qu'à un jeune homme de venir ainsi tourner en ridicule les vers des gens ? » L'offense n'était pas grave, mais il n'était pas de bonne humeur.

Segrais rapporte qu'étant auprès de lui à la représentation de *Bajazet*, qui fut jouée en 1672, Corneille lui fit observer que tous les personnages de cette pièce avaient, sous des habits turcs, des sentiments français : « Je ne le dis qu'à vous, ajouta-t-il : d'autres croiraient que la jalousie me fait parler. » Eh ! pourquoi s'imaginer que les Turcs ne savent pas exprimer comme nous les sentiments de la nature ? Si Corneille eût voulu jeter les yeux sur tant de lauriers et sur tant d'années dont il était chargé, il n'aurait point compromis une gloire qui ne pouvait plus croître. Tantôt il se flattait que ses rivaux attendaient sa mort avec impatience, ce qui lui faisait dire :

*Si mes quinze lustres  
Font encore quelque peine aux modernes illustres,  
S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner,  
Je n'aurai pas longtemps à les importuner.*

Tantôt s'imaginant que les pièces qu'on préférait aux siennes ne devaient leur succès qu'aux brigues, il disait :

*Pour me faire admirer je ne fais point de ligues ;  
J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigues ;  
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,  
Ne les va point quêter de réduit en réduit...  
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée...*

Son malheur venait de sa tendresse inconcevable pour les enfants de sa vieillesse, qu'il croyait que tout le monde devait admirer comme il les admirait. Cependant, il était obligé d'avoir recours à la troupe des comédiens du Marais, parce que celle de l'Hôtel de Bourgogne, occupée des pièces de son rival, refusait les siennes. Les pièces du grand Corneille refusées par les comédiens ! Ô vieillesse ennemie ! À quelle humiliation elle expose un poète qui veut l'être trop longtemps !

Si Corneille avait ses chagrins, son rival avait aussi les siens. Il entendait dire souvent que les beautés de ses tragédies étaient des beautés de mode, qui ne dureraient pas. Mme de Sévigné comme beaucoup d'autres, se faisait une vertu de rester fidèle à ce qu'elle appelait ses vieilles admirations. Voici quelques endroits de ses lettres qui feront connaître les différents discours qu'on tenait alors ; et ces endroits, quoique pleins de jugements précipités, plairont à cause de ce style qu'on admire dans une dame, et qui fait lire tant de lettres qui n'apprennent presque rien. C'est ainsi qu'elle parle de *Bajazet* avant que de l'avoir vu : « Cette pièce, dit-on, est autant au-dessus des pièces de Corneille, que Corneille est au-dessus de Boyer : voilà ce qui s'appelle louer. Il ne faut point tenir ces vérités captives

*Du bruit de Bajazet mon âme importunée*

fait que je veux aller à la comédie; enfin nous en jugerons par nos yeux et nos oreilles. »

Après avoir vu la pièce, elle l'envoie à sa chère fille, en lui disant : « Je vous envoie *Bajazet* ; je voudrais aussi vous envoyer la *Champmeslé*, pour réchauffer la pièce... Il y a des choses agréables, rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine ; sentons-en la différence. Jamais il n'ira plus loin qu'*Andromaque*... Il fait des comédies pour la *Champmeslé*, et non pas pour les siècles à venir : si jamais il n'est plus jeune et qu'il cesse d'être amoureux<sup>16</sup>, ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent. Ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; en un mot, c'est le bon goût : tenez-vous-y. »

Ces prophéties se sont trouvées fausses. L'auteur de *Britannicus* fit voir qu'il pouvait aller encore plus loin, et qu'il travaillait pour l'avenir. Je dirai bientôt pourquoi on lui reprochait de travailler pour la *Champmeslé*, et je détruirai cette accusation. Personne ne croira que Boileau ait jamais pensé comme Mme de Sévigné le fait ici penser, puisqu'on est au contraire porté à croire qu'il louait trop son ami. Le P. Tournemine, dans une lettre imprimée<sup>17</sup>, avance qu'il ne décria l'*Agésilas* et l'*Attila* « que pour immoler les dernières pièces de Corneille à Racine son idole ». Ce n'était pas certainement lui immoler de grandes victimes ; et Boileau ne pensa jamais à élever son idole (pour répéter le terme du P. Tournemine) au-dessus de Corneille : il savait rendre justice à l'un et à l'autre : il les admirait tous deux, sans décider sur la préférence.

Le parti de Corneille s'affaiblit beaucoup plus l'année suivante, quand *Mithridate*, paraissant avec toute sa haine pour Rome, sa dissimulation et sa jalousie cruelle, fit voir que le poète savait donner aux anciens héros toute leur ressemblance.

Je ne trouve point que cette tragédie ait essuyé d'autres contradictions que d'être confondue, comme les autres, dans la misérable satire intitulée : *Apollon vendeur de Mithridate*, ouvrage qui, rempli des jeux de mots les plus insipides, ne fit aucun honneur à Barbier d'Aucour.

En cette même année, mon père fut reçu à l'Académie française, et sa réception ne fut pas remarquable, comme l'avait été celle de Corneille, par un remerciement ampoulé. Corneille, dans une pareille occasion, se nomma « un indigne mignon de la fortune », et ne pouvant exprimer sa joie, « l'appela un épanouissement de cœur, une liquéfaction intérieure, qui relâche toutes les puissances de l'âme », de sorte que Corneille, qui savait si bien faire parler les autres, se perdit en parlant pour lui-même. Le remerciement de mon père fut fort simple et fort court, et il le prononça d'une voix si basse, que M. Colbert, qui

était venu pour l'entendre, n'en entendit rien, et que ses voisins même en entendirent à peine quelques mots. Il n'a jamais paru dans les recueils de l'Académie, et ne s'est point trouvé dans ses papiers après sa mort. L'auteur apparemment n'en fut pas content, quoique, suivant quelques personnes éclairées, il fût né autant orateur que poète. Ces personnes en jugent par les deux discours académiques dont je parlerai bientôt, et par une harangue au Roi dont elles disent qu'il fut l'auteur : elle fut prononcée par une autre bouche que la sienne, en 1685, et se trouve dans les Mémoires du clergé.

Un de ses confrères dans l'Académie se déclara son rival, en traitant comme lui le sujet d'*Iphigénie*. Les deux tragédies parurent en 1675<sup>18</sup> : celle de Le Clerc n'est plus connue que par l'épigramme faite sur sa chute, et la gloire de l'autre fut célébrée par Boileau :

*Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,  
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée, etc.*

C'était en 1677 que Boileau parlait ainsi ; et comme il avait acquis une grande autorité sur le Parnasse, depuis qu'en 1674 il avait donné son *Art poétique* et ses quatre *Épîtres*, il était bien capable de rassurer son ami, attaqué par tant de critiques. À la fin de l'épître qu'il lui adresse, il souhaite, pour le bonheur de leurs ouvrages,

*Qu'à Chantilly Condé les lise quelquefois,*

parce qu'ils étaient tous deux fort aimés du grand Condé, qui rassemblait souvent à Chantilly les gens de lettres, et se plaisait à s'entretenir avec eux de leurs ouvrages, dont il était bon juge. Lorsque dans ces conversations littéraires il soutenait une bonne cause, il parlait avec beaucoup de grâce et de douceur ; mais quand il en soutenait une mauvaise, il ne fallait pas le contredire : sa vivacité devenait si grande qu'on voyait bien qu'il était dangereux de lui disputer la victoire. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Boileau dans une dispute de cette nature, qu'il céda par prudence, et dit tout bas à son voisin : « Dorénavant je serai toujours de l'avis de Monsieur le Prince, quand il aura tort<sup>19</sup>. »

J'ignore en quel temps Boileau et son ami travaillèrent à un opéra par ordre du Roi, à la sollicitation de Mme de Montespan. Cette particularité serait fort inconnue, si Boileau, qui aurait bien pu se dispenser de faire imprimer dans la suite son prologue, ne l'avait racontée dans l'avertissement qui le précède. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu un seul vers de mon père en ce genre d'ouvrage, qu'il essayait à contre-cœur. Les poètes n'ont que leur génie à suivre, et ne doivent jamais travailler par ordre. Le public ne leur sait aucun gré de leur obéissance.

Un rival aussi peu à craindre que Le Clerc se rendit bien plus redoutable que lui, quand la *Phèdre* parut en 1677. Il en suspendit quelque temps le succès par la tragédie qu'il avait composée sur le même sujet, et qui fut représentée en même temps. La curiosité, de chercher la cause de la première fortune de la *Phèdre* de Pradon est le seul motif qui la puisse faire lire aujourd'hui. La véritable raison de cette fortune fut le crédit d'une puissante cabale, dont les chefs s'assemblaient à l'hôtel de Bouillon. Ils s'avisèrent d'une nouvelle ruse qui leur coûta, disait Boileau, quinze mille livres : ils retinrent les premières loges pour les six premières représentations de l'une et de l'autre pièce, et par conséquent, ces loges étaient vides ou remplies quand ils voulaient.

Les six premières représentations furent si favorables à la *Phèdre* de Pradon, et si contraires à celle de mon père, qu'il était près de craindre pour elle une véritable chute, dont les bons ouvrages sont quelquefois menacés, quoiqu'ils ne tombent jamais. La bonne tragédie rappela enfin les spectateurs, et l'on méprisa le sonnet qui avait ébloui d'abord :

*Dans un fauteuil doré Phèdre mourante et blême, etc.*

Ce sonnet avait été fait par Mme Deshoulières, qui protégeait Pradon, non par admiration pour lui, mais parce qu'elle était amie de tous les poètes qu'elle ne regardait pas comme capables de lui disputer le grand talent qu'elle croyait avoir pour la poésie. On ne s'avisa pas de soupçonner Mme Deshoulières du sonnet : on se persuada fort mal à propos que l'auteur était M. le duc de Nevers, parce qu'il faisait des vers, et qu'il était du parti de l'hôtel de Bouillon. On répondit à ce sonnet par une parodie sur les mêmes rimes ; et on ne respecta dans cette parodie ni le duc de Nevers, ni sa soeur la duchesse de Mazarin, retirée en Angleterre. Quand les auteurs de la parodie n'eussent fait que plaisanter M. le duc de Nevers sur sa passion pour rimer, ils avaient tort puisqu'ils attaquaient un homme qui n'avait cherché querelle à personne ; mais dans leurs plaisanteries ils passaient les bornes d'une querelle littéraire, en quoi ils n'étaient pas excusables. Je ne rapporte ni leur parodie, ni le sonnet : on trouve ces pièces dans les longs commentateurs de Boileau, et dans plusieurs recueils. On ne douta plus d'abord que cette parodie ne fût l'ouvrage du poète offensé, et que son ami Boileau n'y eût part. Le soupçon était naturel. Le duc irrité annonça une vengeance éclatante. Ils désavouèrent la parodie, dont en effet ils n'étaient point les auteurs ; et M. le duc Henri-Jules les prit tous deux sous sa protection, en leur offrant l'hôtel de Condé pour retraite. « Si vous êtes innocents, leur dit-il, venez-y ; et si vous êtes coupables, venez-y encore. » La querelle fut apaisée quand on sut que quelques jeunes seigneurs très distingués avaient fait dans un repas la parodie du sonnet.

La *Phèdre* resta victorieuse de tant d'ennemis ; et Boileau, pour relever le courage de son ami, lui adressa sa septième épître, sur l'utilité qu'on retire de la jalousie des envieux. L'auteur de *Phèdre* était flatté du succès de sa tragédie, moins pour lui que pour l'intérêt du théâtre. Il se félicitait d'y avoir fait goûter une pièce où la vertu avait été mise dans tout son jour, où la seule pensée du crime était regardée avec autant d'horreur que le crime même ; et il espérait par cette pièce réconcilier la tragédie « avec quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine ». L'envie de se rapprocher de ses premiers maîtres le faisait ainsi parler dans sa préface, et d'ailleurs il était persuadé que l'amour, à moins qu'il ne soit entièrement tragique, ne doit point entrer dans les tragédies.

On se trompe beaucoup quand on croit qu'il remplissait les siennes de cette passion parce qu'il en était lui-même rempli. Les poètes se conforment au goût de leur siècle. Un jeune auteur qui cherche à plaire à la cour d'un jeune roi où l'on respire l'amour et la galanterie, fait respirer le même air à ses héros et héroïnes. Cette raison et la nécessité de suivre une route différente de Corneille en marchant dans la même carrière, lui fit traiter ses sujets dans un goût différent ; et lorsque la tendresse qui règne dans ses tragédies est attribuée par M. de Valincour à un caractère plein de passion, il parle lui-même suivant ce préjugé naturel, qu'un auteur se peint dans ses ouvrages ; mais M. de Valincour ne pouvait ignorer que son ami, quoique né si tendre, n'avait jamais été esclave de l'amour, que peut-être à cause de la tendresse même de son coeur il regardait comme plus dangereux encore pour lui que pour un autre. Il en était un habile peintre, parce qu'étant né poète, il était habile imitateur : il a su peindre parfaitement la fierté et l'ambition dans le personnage d'Agrippine, quoiqu'il fût bien éloigné d'être fier et ambitieux. Mme de Sévigné, dans un endroit de ses Lettres que j'ai rapporté, fait entendre qu'il était très amoureux de la Champmeslé, et que même il faisait ses tragédies conformément au goût de la déclamation de cette actrice. Dans sa vie imprimée à la tête de la dernière édition de ses *OEuvres*, on lit qu'il en avait un fils naturel, et que l'infidélité de cette comédienne, qui lui préféra le comte de Tonnerre, fut cause qu'il renonça à cette actrice et aux pièces de théâtre.

Puisque de pareils discours, faussement répandus dans le temps, subsistent encore aujourd'hui à la tête de ses *OEuvres*, c'est à moi à les détruire ; mais quoique certain de leur fausseté, c'est à regret que je parle de choses dont je voudrais que la mémoire fût effacée. Ce prétendu fils naturel n'a jamais existé<sup>20</sup> ; et même, selon toutes les apparences, mon père n'a jamais eu pour la Champmeslé cette passion qu'on a conjecturée de ses assiduités auprès d'elle, sur lesquelles je garderais le silence, si je n'étais obligé d'en dire la véritable raison.

Cette femme n'était point née actrice. La nature ne lui avait donné que la beauté, la voix et la mémoire : du reste, elle avait si peu d'esprit, qu'il fallait lui faire entendre les vers qu'elle avait à dire, et lui en donner le ton. Tout le monde sait le talent que mon père avait pour la déclamation, dont il donna le vrai goût aux comédiens capables de le prendre. Ceux qui s'imaginent que la déclamation qu'il avait introduite sur le théâtre était enflée et chantante sont, je crois, dans l'erreur. Ils en jugent par la Duclos, élève de la Champmeslé, et ne font pas attention que la Champmeslé, quand elle eut perdu son maître, ne fut plus la même, et que venue sur l'âge, elle poussait de grands éclats de voix, qui donnèrent un faux goût aux comédiens. Lorsque Baron, après vingt ans de retraite, eut la faiblesse de remonter sur le théâtre, il ne jouait plus avec la même vivacité qu'autrefois, au rapport de ceux qui l'avaient vu dans sa jeunesse : c'était le vieux Baron ; cependant il répétait encore tous les mêmes tons que mon père lui avait appris. Comme il avait formé Baron, il avait formé la Champmeslé, mais avec beaucoup de peine. Il lui faisait d'abord comprendre les vers qu'elle avait à dire, lui montrait les gestes, et lui dictait les tons, que même il notait. L'écolière, fidèle à ses leçons, quoique actrice par art, sur le théâtre paraissait inspirée par la nature : et comme par cette raison elle jouait beaucoup mieux dans les pièces de son maître que dans les autres, on disait qu'elles étaient faites pour elle, et on en concluait l'amour de l'auteur pour l'actrice.

Je ne prétends pas soutenir qu'il ait toujours été exempt de faiblesse, quoique je n'en ai entendu raconter aucune ; mais (et ma piété pour lui ne me permet pas d'être infidèle à la vérité) j'ose soutenir qu'il n'a jamais connu par expérience ces troubles et ces transports qu'il a si bien dépeints. Ceux qui veulent croire qu'il était fort amoureux doivent croire aussi que les lettres tendres et les petites pièces galantes n'étaient pas pour lui un travail. Les vers d'amour lui auraient-ils coûté ? Ces petites pièces qui passent bientôt de main en main ne s'anéantissent pas, lorsqu'elles sont faites par un auteur connu. Dans le recueil des pièces fugitives de Corneille, imprimé en 1738, plusieurs petites pièces galantes ont trouvé place, parce qu'elles sont de Corneille, c'est-à-dire du poète qu'on a surnommé le Sublime. Pourquoi n'en trouve-t-on pas de celui qu'on a surnommé le Tendre, et pourquoi ses plus anciens amis n'ont-ils jamais dit qu'ils en eussent vu une seule ? De tous ceux qui l'ont fréquenté dans le temps qu'il travaillait pour le théâtre,, et que j'ai connus depuis, aucun ne m'a nommé une personne qui ait eu sur lui le moindre empire ; et je suis certain que depuis son mariage jusqu'à sa mort, la tendresse conjugale a régné dans son coeur, quoiqu'il ait été bien reçu dans une cour aimable, qui le trouvait aimable lui-même et par la conversation et par la figure. Il n'était point de ces poètes qui sont un Apollon renfrogné ; il avait au contraire une physionomie belle et ouverte : ce qu'il m'est permis de dire, puisque Louis XIV la cita un jour comme une des plus heureuses, en parlant des belles physionomies qu'il voyait à sa cour. À ces grâces extérieures il joignait celles de la conversation, dans laquelle, jamais distrait, jamais poète, ni auteur, il songeait moins à faire paraître son esprit, que l'esprit des personnes qu'il entretenait. Il ne parlait point de ses ouvrages, et répondait modestement à ceux qui lui en parlaient : doux, tendre, insinuant, et possédant le langage du coeur, il n'est pas étonnant qu'on se persuade qu'il l'ait parlé quelquefois. Son caractère l'y portait ; mais suivant la maxime qu'il fait dire à Burrhus, « on n'aime point, si l'on ne veut aimer », il ne le voulait point par raison, avant même que la religion vînt à son secours. Il vécut dans la société des femmes comme Boileau, avec une politesse toujours respectueuse, sans être leur fade adulateur : ni l'un ni l'autre n'eurent besoin d'elles pour faire prôner leur mérite et leurs ouvrages.

Une chanson tendre que Boileau a faite ne lui fut point inspirée par l'amour, qu'il n'a jamais connu : il la fit pour montrer qu'un poète peut chanter *une Iris en l'air*. Dans la dernière édition de ses *OEuvres*, achevée à Paris depuis deux mois, on lui attribue trois épigrammes qu'il n'a jamais faites, quoiqu'il ne soit pas nécessaire de lui en chercher : il en a assez donné lui-même. J'ai été surtout surpris d'en trouver une qui a pour titre : *À une demoiselle que l'auteur avait dessein d'épouser*. Tous ceux qui l'ont connu un peu familièrement savent qu'il n'a jamais songé au mariage, et n'en ignorent pas la raison. Il avait, comme son ami, les moeurs fort douces ; mais son caractère n'était pas tout à fait si

liant. Il n'avait pas la même répugnance à se prêter aux conversations qui roulaient sur des matières poétiques ; il aimait au contraire qu'on parlât vers, et ne haïssait pas qu'on lui parlât des siens. On trouvait aisément en lui le poète, et dans mon père on le cherchait.

Après *Phèdre*, il avait encore formé quelques projets de tragédies, dont il n'est resté dans ses papiers aucun vestige, si ce n'est le plan du premier acte d'une *Iphigénie* en Tauride. Quoique ce plan n'ait rien de curieux, je le joindrai à ses lettres, (Cf. à la fin des notes ci-dessous) pour faire connaître de quelle manière, quand il entreprenait une tragédie, il disposait chaque acte en prose. Quand il avait ainsi lié toutes les scènes entre elles, il disait : « Ma tragédie est faite », comptant le reste pour rien.

Il avait encore eu le dessein de traiter le sujet d'*Alceste*, et M. de Longepierre m'a assuré qu'il lui en avait entendu réciter quelques morceaux ; c'est tout ce que j'en sais. Quelques personnes prétendent qu'il voulait aussi traiter le sujet d'*OEdipe*, ce que je ne puis croire, puisqu'il a dit souvent qu'il avait osé jouter contre Euripide, mais qu'il ne serait jamais assez hardi pour jouter contre Sophocle. L'eût-il osé, surtout dans la pièce qui est le chef-d'oeuvre de l'Antiquité ? Il est vrai que le sujet d'*OEdipe*, où l'amour ne doit jamais trouver place sans avilir la grandeur du sujet, et même sans choquer la vraisemblance, convenait au dessein qu'il avait de ramener la tragédie des anciens, et de faire voir qu'elle pouvait être parmi nous, comme chez les Grecs, exempte d'amour. Il voulait purifier entièrement notre théâtre ; mais ayant fait réflexion qu'il avait un meilleur parti à prendre, il prit le parti d'y renoncer pour toujours, quoiqu'il fût encore dans toute sa force, n'ayant qu'environ trente-huit ans, et quoique Boileau le félicitât de ce qu'il était le seul capable de consoler Paris de la vieillesse de Corneille. Beaucoup plus sensible, comme il l'a avoué lui-même, aux mauvaises critiques qu'essuyaient ses ouvrages, qu'aux louanges qu'il en recevait, ces amertumes salutaires que Dieu répandait sur son travail le dégoûtèrent peu à peu du métier de poète. Par sa retraite, Pradon resta maître du champ de bataille, ce qui fit dire à Boileau :

*Et la scène française est en proie à Pradon.*

Comme j'ai parlé de l'union qui régna d'abord entre Molière, Chapelle, Boileau, et mon père, il semble que la jeunesse de ces poètes aurait dû me fournir plusieurs traits amusants, pour égayer la première partie de ces *Mémoires*. Quelque curieux que j'aie été d'en apprendre, je n'ai rien trouvé de certain en ce genre, que ce que Grimarest rapporte dans la Vie de Molière d'un souper fait à Auteuil, où Molière rassemblait quelquefois ses amis dans une petite maison qu'il y avait louée. Ce fameux souper, quoique peu croyable, est très véritable.

Mon père heureusement n'en était pas : le sage Boileau, qui en était, y perdit la raison comme les autres. Le vin ayant jeté tous les convives dans la morale la plus sérieuse, leurs réflexions sur les misères de la vie, et sur cette maxime des anciens, « que le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement », leur firent prendre l'héroïque résolution d'aller sur-le-champ se jeter dans la rivière. Ils y allaient, et elle n'était pas loin. Molière leur représenta qu'une si belle action ne devait pas être ensevelie dans les ténèbres de la nuit, et qu'elle méritait d'être faite en plein jour. Ils s'arrêtèrent, et se dirent en se regardant les uns les autres : « Il a raison », à quoi Chapelle ajouta : « Oui, Messieurs, ne nous noyons que demain matin, et en attendant, allons boire le vin qui nous reste. » Le jour suivant changea leurs idées ; et ils jugèrent à propos de supporter encore les misères de la vie. Boileau a raconté plus d'une fois cette folie de sa jeunesse.

J'ai parlé, dans mes *Réflexions sur la poésie*, d'un autre souper fait chez Molière, pendant lequel La Fontaine fut accablé des railleries de ses meilleurs amis, du nombre desquels était mon père. Ils ne l'appelaient tous que le *Bonhomme* : c'était le surnom qu'ils lui donnaient à cause de sa simplicité. La Fontaine essuya leurs railleries avec tant de douceur, que Molière, qui en eut enfin pitié, dit tout bas à son voisin : « Ne nous moquons pas du bonhomme : il vivra peut-être plus que nous tous. »

La société entre Molière et mon père ne dura pas longtemps. J'en ai dit la raison. Boileau resta uni à Molière, qui venait le voir souvent, et faisait grand cas de ses avis. Ce fut lui qui fournit à Molière l'idée de la scène des *Femmes savantes* entre Trissotin et Vadius. La même scène s'était passée entre Gilles Boileau et l'abbé Cotin. Enfin il lui fournit aussi le compliment latin qui termine le *Malade imaginaire*. Dans la suite, Boileau lui conseilla de quitter le théâtre, du moins comme acteur : « Votre santé, lui dit-il, dépérit, parce que le métier de comédien vous épuise : que n'y renoncez-vous ? — Hélas ! lui répondit Molière en soupirant, c'est le point d'honneur qui me retient. — Et quel point d'honneur ? répondit Boileau : Quoi ! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle, pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton ? Voilà un beau point d'honneur pour un philosophe comme vous ! »

Il regarda toujours Molière comme un génie unique ; et le Roi lui demandant un jour quel était le plus rare des grands écrivains qui avaient honoré la France pendant son règne, il lui nomma Molière. « Je ne le croyais pas, répondit le Roi ; mais vous vous y connaissez mieux que moi. » Boileau se vanta toute sa vie d'avoir appris à mon père à rimer difficilement : à quoi il ajoutait que des vers aisés n'étaient pas des vers aisément faits. Il ne faisait pas aisément les siens, et il a eu raison de dire : « Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois. » Un de ses amis le trouvant dans sa chambre fort agité, lui demanda ce qui l'occupait : « Une rime, répondit-il ; je la cherche depuis trois heures. — Voulez-vous, lui dit cet ami, que j'aie vous chercher un dictionnaire de rimes ? Il pourra vous être de quelque secours. — Non, non, reprit Boileau, cherchez-moi plutôt le dictionnaire de la raison. »

Il ne s'est jamais vanté, comme il est dit dans le *Bolaeana*, d'avoir le premier parlé en vers de notre artillerie ; et son dernier commentateur prend une peine fort inutile, en rappelant plusieurs vers d'anciens poètes pour prouver le contraire. La gloire d'avoir parlé le premier du fusil et du canon n'est pas grande. Il se vantait d'en avoir le premier parlé poétiquement et par de nobles périphrases.

Il composa la fable du Bûcheron, dans sa plus grande force et, suivant ses termes, dans son bon temps. Il trouvait cette fable languissante dans La Fontaine. Il voulut essayer s'il ne pourrait pas mieux faire, sans imiter le style de Marot, désapprouvant ceux qui écrivaient dans ce style, « Pourquoi, disait-il, emprunter une autre langue que celle de son siècle ? »

L'épigramme, bonne ou mauvaise, qui se trouve parmi ses épigrammes, et sur laquelle ses commentateurs n'ont rien dit parce qu'ils n'ont pu l'entendre, fut faite sur M. de Gourville : elle commence par ce vers :

*Ci-gît, justement regretté, etc.*

Quoiqu'il ait été accusé d'aimer l'argent, accusation fondée sur ce qu'il paraissait le dépenser avec peine, il avait les sentiments nobles et désintéressés. La fierté dans les manières était, selon lui, le vice des sots, et la fierté du cœur la vertu des honnêtes gens. L'ai fait connaître la générosité avec laquelle il donna tous ses ouvrages aux libraires, et le scrupule qui lui fit rendre aux pauvres tout le revenu de son bénéfice. Comme il avait eu quelque part à l'opéra de Bellérophon, Lulli, soit pour le récompenser, soit pour le réconcilier avec l'Opéra, lui offrit un présent considérable, qu'il refusa. On sait ses libéralités pour Patru et Cassandre, et la manière dont il fit rétablir la pension du grand Corneille, en offrant le sacrifice de la sienne : action très véritable, que m'a racontée un témoin encore vivant ; on a eu tort de la révoquer en doute<sup>21</sup>, puisque Boursault, qui ne devait pas être disposé à le louer, la rapporte dans ses lettres, aussi bien que celle qui regarde Cassandre, en ajoutant ces paroles remarquables : « J'ai été ennemi de M. Despréaux ; et quand je le serais encore, je ne pourrais m'empêcher d'en bien parler... Quoique rien ne soit plus beau que ses poésies, je trouve les actions que je viens de dire encore plus belles. » La bourse de Boileau, comme il est dit dans son Éloge historique par M. de Boze, fut ouverte à beaucoup d'autres gens de lettres, et même à Linière, qui, souvent, avec l'argent qu'il venait d'en recevoir, allait boire au premier cabaret, et y faisait une chanson contre son bienfaiteur.

Boileau aimait la société, et était très exact à tous les rendez-vous : « Je ne me fais jamais attendre, disait-il, parce que j'ai remarqué que les défauts d'un homme se présentent toujours aux yeux de celui qui l'attend. » Loin d'aimer à choquer ceux à qui il parlait, il tâchait de ne leur rien dire que d'agréable, quand même il ne pensait pas comme eux, quoiqu'il ne fût nullement flatteur. Dans une compagnie où il était, une demoiselle dansa, chanta, et joua du clavecin, pour faire briller tous ses talents. Comme il trouva qu'elle n'excellait ni dans le clavecin, ni dans le chant, ni dans la danse, il lui dit : « On vous a tout appris, Mademoiselle, hormis à plaire : c'est pourtant ce que vous savez le mieux. »

Il mortifia cependant, sans le vouloir, Barbin le libraire, qui s'était fait une fête de lui donner à dîner dans une maison de campagne très petite, mais très ornée, dont il faisait ses délices. Après le dîner, Barbin le mène admirer son jardin, qui était très peigné, mais fort petit, comme la maison. Boileau, après en avoir fait le tour, appelle son cocher, et lui ordonne de mettre ses chevaux. « Eh ! pourquoi donc, lui dit Barbin, voulez-vous vous en retourner si promptement ? — C'est, répondit Boileau, pour aller à Paris prendre l'air. »

Il pouvait dire de lui-même comme Horace :

*Irasci celerem, tamen ut placabilis essem*<sup>22</sup>.

Il eut un jour une dispute fort vive avec son frère le chanoine qui lui donna un démenti d'une manière assez dure. Les amis communs voulurent mettre la paix, et l'exhortèrent à pardonner à son frère : « De tout mon coeur, répondit-il, parce que je me suis possédé : je ne lui ai dit aucune sottise. S'il m'en était échappé une, je ne lui pardonnerais de ma vie. »

Il avait l'esprit trop solide pour être un homme à bons mots. Mais il a fait souvent des réponses pleines de sens. Elles sont presque toutes mal rendues et défigurées dans le *Bolaeana*. J'en rapporterai quelques-unes dans la suite de ces *Mémoires* quand l'occasion s'en présentera, et je ne rapporterai que celles dont je me croirai bien instruit. Quoiqu'il ait respecté dans tous les temps de sa vie la sainteté de la religion, il n'en était pas encore assez pénétré, lorsque mon père se détermina à ne plus faire de tragédies profanes, pour croire qu'elle l'obligeât à ce sacrifice. Édifié cependant du motif qui faisait prendre à son ami une si grande résolution, il ne songea jamais à l'en détourner, et resta toujours également uni avec lui, malgré la vie différente qu'il embrassa, et dont je vais rendre compte.

## SECONDE PARTIE

J'arrive enfin à l'heureux moment où les grands sentiments de religion dont mon père avait été rempli dans son enfance, et qui avaient été longtemps comme assoupis dans son coeur, sans s'y éteindre, se réveillèrent tout à coup. Il avoua que les auteurs des pièces de théâtre étaient des empoisonneurs publics ; et il reconnut qu'il était peut-être le plus dangereux de ces empoisonneurs. Il résolut non seulement de ne plus faire de tragédies, et même de ne plus faire de vers ; il résolut encore de réparer ceux qu'il avait faits, par une rigoureuse pénitence. La vivacité de ses remords lui inspira le dessein de se faire chartreux. Un saint prêtre de sa paroisse, docteur de Sorbonne, qu'il prit pour confesseur, trouva ce parti trop violent. Il représenta à son pénitent qu'un caractère tel que le sien ne soutiendrait pas longtemps la solitude ; qu'il ferait plus prudemment de rester dans le monde, et d'en éviter les dangers en se mariant à une personne remplie de piété ; que la société d'une épouse sage l'obligerait à rompre avec toutes les pernicieuses sociétés où l'amour du théâtre l'avait entraîné. Il lui fit espérer en même temps que les soins du ménage l'arracheraient malgré lui à la passion qu'il avait le plus à craindre, qui était celle des vers. Nous savons cette particularité, parce que, dans la suite de sa vie, lorsque des inquiétudes domestiques, comme les maladies de ses enfants, l'agitaient, il s'écriait quelquefois : « Pourquoi m'y suis-je exposé ? Pourquoi m'a-t-on détourné de me faire chartreux ? Je serais bien plus tranquille. »

Lorsqu'il eut pris la résolution de se marier, l'amour ni l'intérêt n'eurent aucune part à son choix : il ne consulta que la raison pour une affaire si sérieuse ; et l'envie de s'unir à une personne très vertueuse, que de sages amis lui proposèrent, lui fit épouser, le 1<sup>e</sup> juin 1677, Catherine de Romanet, fille d'un trésorier de France du bureau des finances d'Amiens.

Suivant l'état du bien énoncé dans le contrat de mariage, il paraît que les pièces de théâtre n'étaient pas alors fort lucratives pour les auteurs, et que le produit, soit des représentations, soit de l'impression des tragédies de mon père, ne lui avait procuré que de quoi vivre, payer ses dettes, acheter quelques meubles, dont le plus considérable était sa bibliothèque estimée à quinze cents livres, et ménager une somme de six mille livres, qu'il employa aux frais de son mariage.

La gratification de six cents livres que le Roi lui avait fait payer en 1664, ayant été continuée tous les ans sous le titre de pension d'homme de lettres, fut portée dans la suite à quinze cents livres, et enfin à deux mille. M. Colbert le fit, outre cela, favoriser d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Moulins, qui était tombée aux parties casuelles. La demoiselle qu'il épousa lui apporta un revenu pareil au sien. Lorsqu'il eut l'honneur d'accompagner le Roi dans ses campagnes, il reçut de temps en temps des gratifications sur la cassette, par les mains du premier valet de chambre. J'ignore si Boileau en recevait de pareilles. Voici celles que reçut mon père, suivant ses registres de recette et de dépense, qu'il tint avec une grande exactitude depuis son mariage. Je rapporte cet état pour faire connaître les bontés de Louis XIV. C'est un hommage que doit ma reconnaissance à la mémoire d'un prince si généreux.

|  |              |
|--|--------------|
| Le 12 avril 1678, reçu sur la cassette | 500 louis.   |
| Le 22 octobre 1679                     | 400          |
| Le 2 juin 1681                         | 500          |
| Le 28 février 1683                     | 500          |
| Le 8 avril 1684                        | 500          |
| Le 10 mai 1685                         | 500          |
| Le 24 avril 1688                       | <u>1.000</u> |
|  | 3.900        |

Ces différentes gratifications (les louis valaient alors onze livres) font la somme de quarante-deux mille neuf cents livres. Il fut gratifié d'une charge ordinaire de gentilhomme de Sa Majesté le 12 décembre 1690, à condition de payer dix mille livres à la veuve de celui dont on lui donnait la charge ; et il eut enfin, comme historiographe, une pension de quatre mille livres. Voilà sa fortune, qui n'a pu augmenter que par ses épargnes, autant que peut épargner un homme obligé de faire des voyages continuels à la cour et à l'armée, et qui se trouve chargé de sept enfants.

Sa plus grande fortune fut le caractère de la personne qu'il avait épousée. L'auteur d'un roman assez connu<sup>23</sup> a cru faire une peinture admirable de cette union, en disant « qu'on doit à sa tendresse conjugale tous les beaux sentiments d'amour répandus dans ses tragédies, parce que, quand il avait de pareils sentiments à exprimer, il allait passer une heure dans l'appartement de sa femme et, tout rempli d'elle, remontait dans son cabinet pour faire ses vers ». Comme il n'a composé aucune tragédie profane depuis son mariage, le merveilleux de cet endroit du roman est très romanesque ; mais je le puis remplacer par un autre très véritable, et beaucoup plus merveilleux.

Il trouva dans la tendresse conjugale un avantage bien plus solide que celui de faire de bons vers. Sa compagne sut, par son attachement à tous, les devoirs de femme et de mère, et par son admirable piété, le captiver entièrement, faire la douceur du reste de sa vie, et lui tenir lieu de toutes les sociétés auxquelles il venait de renoncer. Je ferais connaître la confiance avec laquelle il lui communiquait ses pensées les plus secrètes, si j'avais retrouvé les lettres qu'il lui écrivait, et que, sans doute pour lui obéir, elle ne conservait pas. Je sais que les termes tendres répandus dans de pareilles lettres ne prouvent pas toujours que la tendresse soit dans le coeur, et que Cicéron, à qui sa femme, lorsqu'il était en exil,

paraissait sa lumière, sa vie, sa passion, sa très fidèle épouse, *mea lux... mea vita... mea desideria... fidelissima et optima conjux*, répudia quelque temps après sa chère Térentia pour épouser une jeune fille fort riche ; mais je parle de deux époux que la religion avait unis, quoique aux yeux du monde ils ne parussent pas faits l'un pour l'autre. L'un n'avait jamais eu de passion plus vive que celle de la poésie ; l'autre porta l'indifférence pour la poésie jusqu'à ignorer toute sa vie ce que c'est qu'un vers ; et m'ayant entendu parler, il y a quelques années, de rimes masculines et féminines, elle m'en demanda la différence : à quoi je répondis qu'elle avait vécu avec un meilleur maître que moi. Elle ne connut ni par les représentations, ni par la lecture, les tragédies auxquelles elle devait s'intéresser ; elle en apprit seulement les titres par la conversation. Son indifférence pour la fortune parut un jour inconcevable à Boileau. Je rapporte ce fait, après avoir prévenu que la vie d'un homme de lettres ne fournit pas des faits bien importants. Mon père rapportait de Versailles la bourse de mille louis dont j'ai parlé, et trouva ma mère qui l'attendait dans la maison de Boileau à Auteuil. Il courut à elle, et l'embrassant : « Félicitez-moi, lui dit-il ; voici une bourse de mille louis que le Roi m'a donnée. » Elle lui porta aussitôt des plaintes contre un de ses enfants qui depuis deux jours ne voulait point étudier. « Une autre fois, reprit-il, nous en parlerons : livrons-nous aujourd'hui à notre joie. » Elle lui représenta qu'il devait en arrivant faire des réprimandes à cet enfant, et continuait ses plaintes, lorsque Boileau, qui, dans son étonnement, se promenait à grands pas, perdit patience et s'écria : « Quelle insensibilité ! Peut-on ne pas songer à une bourse de mille louis ! »

On peut comprendre qu'un homme, quoique passionné pour les amusements de l'esprit, préfère à une femme enchantée de ces mêmes amusements, et éclairée sur ces matières, une compagne uniquement occupée du ménage, ne lisant de livres que ses livres de piété, ayant d'ailleurs un jugement excellent, et étant d'un très bon conseil en toutes occasions. On avouera cependant que la religion a dû être le lien d'une si parfaite union entre deux caractères si opposés : la vivacité de l'un lui faisant prendre tous les événements avec trop de sensibilité, et la tranquillité de l'autre la faisant paraître presque insensible aux mêmes événements. L'on pourrait faire la même réflexion sur la liaison des deux fidèles amis. À la vérité, leur manière de penser des ouvrages d'esprit étant la même, ils avaient le plaisir de s'en entretenir souvent ; mais comme ils avaient tous deux un différent caractère, leur union constante a dû avoir pour lien la probité ; puisque, comme dit Cicéron<sup>24</sup>, il ne peut y avoir de véritable amitié qu'entre des gens de bien.

Un des premiers soins de mon père, après son mariage, fut de se réconcilier avec Messieurs de Port-Royal. Il ne lui fut pas difficile de faire sa paix avec M. Nicole, qui ne savait ce que c'était que la guerre, et qui le reçut à bras ouverts, lorsqu'il le vint voir, accompagné de M. l'abbé Dupin. Il ne lui était pas si aisé de se réconcilier avec M. Arnauld, qui avait toujours sur le coeur les plaisanteries écrites sur la mère Angélique, sa soeur, plaisanteries fondées, par faute d'examen, sur des faits qui n'étaient pas exactement vrais. Boileau, chargé de la négociation, avait toujours trouvé M. Arnauld intraitable. Un jour il s'avisait de lui porter un exemplaire de la tragédie de *Phèdre*, de la part de l'auteur. M. Arnauld demeurait alors dans le faubourg Saint-Jacques. Boileau, en allant le voir, prend la résolution de lui prouver qu'une tragédie peut être innocente aux yeux des casuistes les plus sévères ; et ruminant sa thèse en chemin : « Cet homme, disait-il, aurait-il toujours raison, et ne pourrai-je parvenir à lui faire avoir tort ? Je suis bien sûr qu'aujourd'hui j'ai raison : s'il n'est pas de mon avis, il aura tort. » Plein de cette pensée, il entre chez M. Arnauld, où il trouve une nombreuse compagnie. Il lui présente la tragédie, et lui lit en même temps l'endroit de la préface où l'auteur témoigne tant d'envie de voir la tragédie réconciliée avec les personnes de piété. Ensuite, déclarant qu'il abandonnait acteurs, actrices, et théâtre, sans prétendre les soutenir en aucune façon, il élève sa voix en prédicateur, pour soutenir que si la tragédie était dangereuse, c'était la faute des poètes, qui en cela même allaient directement contre les règles de leur art ; mais que la tragédie de *Phèdre*, conforme à ces règles, n'avait rien que d'utile. L'auditoire, composé de jeunes théologiens, l'écoutait en souriant, et regardait tout ce qu'il avançait comme les paradoxes d'un poète peu instruit de la bonne morale. Cet auditoire fut bien surpris, lorsque M. Arnauld prit ainsi la parole : « Si

les choses sont comme il le dit, il a raison, et la tragédie est innocente. » Boileau rapportait qu'il ne s'était jamais senti de sa vie si content. Il pria M. Arnauld de vouloir bien jeter les yeux sur la pièce qu'il lui laissait, pour lui en dire son sentiment. Il revint quelques jours après le demander et M. Arnauld lui donna ainsi sa décision : « Il n'y a rien à reprendre au caractère de sa Phèdre, puisque par ce caractère il nous donne cette grande leçon, que lorsqu'en punition de fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous-mêmes, et à la perversité de notre coeur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant. Mais pourquoi a-t-il fait Hippolyte amoureux ? » Cette critique est la seule qu'on puisse faire contre cette tragédie ; et l'auteur, qui se l'était faite à lui-même, se justifiait en disant : « Qu'auraient pensé les petits-maîtres d'un Hippolyte ennemi de toutes les femmes ? Quelles mauvaises plaisanteries n'auraient-ils point faites ! » Boileau, charmé d'avoir si bien conduit sa négociation, demanda à M. Arnauld la permission de lui amener l'auteur de la tragédie. Ils vinrent chez lui le lendemain ; et quoiqu'il fût encore en nombreuse compagnie, le coupable, entrant avec l'humilité et la confusion peintes sur le visage, se jeta à ses pieds, M. Arnauld se jeta aux siens ; tous deux s'embrassèrent. M. Arnauld lui promit d'oublier le passé, et d'être toujours son ami : promesse fidèlement exécutée.

En 1674, l'Université projetait une requête qu'elle devait présenter au Parlement, pour demander que la philosophie de Descartes ne fût point enseignée. On en parlait chez M. le premier président de Lamoignon, qui dit qu'on ne pourrait se dispenser de rendre un arrêt conforme à cette requête. Boileau, présent à cette conversation, imagina l'Arrêt burlesque qu'il composa avec mon père, et Bernier, le fameux voyageur, leur ami commun. M. Dongrois, neveu de Boileau, y mit le style du palais ; et quand l'Arrêt fut en état, il le joignit à plusieurs expéditions qu'il devait porter à signer à Monsieur le premier président, avec qui il était fort familier. M. de Lamoignon ne se laissa pas surprendre : à peine eut-il jeté les yeux sur l'Arrêt : « Voilà, dit-il, un tour de Despréaux. » Cet Arrêt burlesque eut un succès que n'eût peut-être point eu une pièce sérieuse ; il sauva l'honneur des magistrats. L'Université ne songea plus à présenter sa requête.

Quoique Boileau et mon père n'eussent encore aucun titre qui les appelât à la cour, ils y étaient fort bien reçus tous les deux. M. Colbert les aimait beaucoup. Étant un jour enfermé avec eux dans sa maison de Sceaux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un évêque ; il répondit avec colère : « Qu'on lui fasse tout voir, excepté moi. »

Les inscriptions mises au bas des tableaux sur les victoires du Roi, peintes par M. Le Brun dans la galerie de Versailles, étaient pleines d'emphase, parce que M. Charpentier, qui les avait faites, croyait qu'on devait mettre de l'esprit partout. Ces pompeuses déclamations déplurent avec raison à M. de Louvois, qui, par ordre du Roi, les fit effacer, pour mettre à la place les inscriptions simples que Boileau et mon père lui fournirent. Mon père a donné, dans quelques occasions, des devises qui, dans leur simplicité, ont été trouvées fort heureuses, comme celle dont le corps était une orangerie, et l'âme, *Conjuratos ridet aquilones*<sup>25</sup>. Elle fut approuvée, parce qu'elle avait également rapport à l'orangerie de Versailles, bâtie depuis peu, et à la ligue qui se formait contre la France. Je n'en rapporte pas quelques autres qu'il donna dans la petite Académie, parce que l'honneur de pareilles choses doit être partagé entre tous ceux qui composent la même compagnie.

C'était lui-même qui avait donné l'idée de rassembler cette compagnie. Il fut par là comme le fondateur de l'Académie des médailles, qu'on nomma d'abord la petite Académie, et qui, devenue beaucoup plus nombreuse, prit sous une autre forme le nom d'Académie des Belles-Lettres. Elle ne fut composée dans son origine que d'un très petit nombre de personnes, qu'on choisit pour exécuter le projet d'une histoire en médailles des principaux événements du règne de Louis XIV. On devait, au bas de chaque médaille gravée, mettre en peu de mots le récit de l'événement qui avait donné lieu à la médaille ; mais on trouva que des récits fort courts n'apprendraient les choses qu'imparfaitement, et qu'une histoire suivie du règne entier serait beaucoup plus utile. Ce projet fut agité et résolu chez Mme de Montespan. C'était elle qui l'avait imaginé ; « et quoique la flatterie en fût l'objet, comme l'écrivit depuis Mme la comtesse de Caylus, on conviendra que ce projet n'était pas celui

d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire ». Lorsqu'on eut pris ce parti, Mme de Maintenon proposa au Roi de charger du soin d'écrire cette histoire Boileau et mon père. Le Roi, qui les en jugea capables, les nomma ses historiographes en 1677.

Mon père, toujours attentif à son salut, regarda le choix de Sa Majesté comme une grâce de Dieu, qui lui procurait cette importante occupation pour le détacher entièrement de la poésie. Boileau lui-même parut aussi s'en détacher. Il est certain qu'il passa douze ou treize ans sans donner d'autres ouvrages en vers que les deux derniers chants du *Lutrin*, parce qu'il voulut finir l'action de ce poème.

Les deux poètes, résolus de ne plus l'être, ne songèrent qu'à devenir historiens ; et pour s'en rendre capables, ils passèrent d'abord beaucoup de temps à se mettre au fait et de l'histoire générale de France, et de l'histoire particulière du règne qu'ils avaient à écrire. Mon père, pour se mettre ses devoirs devant les yeux, fit une espèce d'extrait du traité de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire. Il remarqua dans cet excellent traité des traits qui avaient rapport à la circonstance dans laquelle il se trouvait, et il les rassembla dans l'écrit qui se trouvera à la suite de ses lettres. Il fit ensuite des extraits de Mézerai, et de Vittorio Siri, et se mit à lire les mémoires, lettres, instructions et autres pièces de cette nature dont le Roi avait ordonné qu'on lui donnât la communication.

Dans la campagne de cette année 1677, les villes que le Roi assiégea tombèrent quand il parut ; et lorsque, de retour de ses rapides conquêtes, il vit à Versailles ses deux historiens, il leur demanda pourquoi ils n'avaient pas eu la curiosité de voir un siège : « Le voyage, leur dit-il, n'était pas long. — Il est vrai, reprit mon père, mais nos tailleurs furent trop lents. Nous leur avons commandé des habits de campagne : lorsqu'ils nous les apportèrent, les villes que Votre Majesté assiégeait étaient prises. » Cette réponse fut bien reçue du Roi, qui leur dit de prendre leurs mesures de bonne heure, parce que dorénavant ils le suivraient dans toutes ses campagnes, pour être témoins des choses qu'ils devaient écrire.

La faible santé de Boileau ne lui permit que de faire une campagne, qui fut celle de Gand, l'année suivante. Mon père, qui les fit toutes, avait soin de rendre compte à son associé dans l'emploi d'écrire l'histoire de tout ce qui se passait à l'armée ; et une partie de ces lettres se trouvera à la suite de ces *Mémoires*. Ce fut dans leur première campagne que Boileau, apprenant que le Roi s'était si fort exposé, qu'un boulet de canon avait passé à sept pas de Sa Majesté, alla à lui et lui dit : « Je vous prie, Sire, en qualité de votre historien, de ne pas me faire finir sitôt mon histoire. »

Lorsqu'ils partirent en 1678, on vit pour la première fois deux poètes suivre une armée pour être témoins de sièges et de combats : ce qui donna lieu à des plaisanteries dont on amusait le Roi. On prétendait les surprendre en plusieurs occasions dans l'ignorance des choses militaires, et même des choses les plus communes. Leurs meilleurs amis étaient ceux qui leur tendaient des pièges. S'ils n'y tombaient pas, on faisait accroire qu'ils y étaient tombés. Tout ce qu'on dit de leur simplicité n'est peut-être pas exactement vrai. Je rapporterai cependant ce que j'ai entendu dire à d'anciens seigneurs de la cour.

La veille de leur départ pour la première campagne, M. de Cavoye s'avisa, dit-on, de demander à mon père s'il avait eu l'attention de faire ferrer ses chevaux à forfait. Mon père, qui n'entend rien à cette question, lui en demande l'explication. « Croyez-vous donc, lui dit M. de Cavoye, que quand une armée est en marche, elle trouve partout des maréchaux ? Avant que de partir on fait un forfait avec un maréchal de Paris, qui vous garantit que les fers qu'il met aux pieds de votre cheval y resteront six mois. » Mon père répond (ou plutôt on lui fait répondre) : « C'est ce que j'ignorais ; Boileau ne m'en a rien dit ; mais je n'en suis pas étonné, il ne songe à rien. » Il va trouver Boileau pour lui reprocher sa négligence. Boileau avoue son ignorance, et dit qu'il faut promptement s'informer du maréchal le plus fameux pour ces sortes de forfaits. Ils n'eurent pas le temps de le chercher. Dès le soir même, M. de Cavoye raconta au Roi le succès de sa plaisanterie. Un fait pareil, quand il serait véritable, ne ferait aucun tort à leur réputation.

Puisque les plus petits faits, quand on parle de certains hommes, intéressent toujours, j'en rapporterai encore un de la même nature. Un jour, après une marche fort

longue, Boileau très fatigué se jeta sur un lit en arrivant, sans vouloir souper. M. de Cavoye, qui le sut, alla le voir après le souper du Roi, et lui dit avec un air consterné, qu'il avait à lui apprendre une fâcheuse nouvelle : « Le Roi, ajouta-t-il, n'est point content de vous ; il a remarqué aujourd'hui une chose qui vous fait un grand tort. — Eh quoi donc ? s'écria Boileau tout alarmé. — Je ne puis, continua M. de Cavoye, me résoudre à vous la dire ; je ne saurais affliger mes amis. » Enfin, après l'avoir laissé quelque temps dans l'agitation, il lui dit : « Puisqu'il faut vous l'avouer, le Roi a remarqué que vous étiez tout de travers à cheval. — Si ce n'est que cela, répondit Boileau, laissez-moi dormir. » \*

Quoique mon père fût son confrère dans l'honorable emploi d'écrire l'histoire du Roi, et dans la petite Académie, il ne l'avait point encore pour confrère dans l'Académie française ; et comme il souhaitait de le voir dans cette compagnie, il l'avait sans doute en vue, lorsqu'il fit valoir l'empressement de l'Académie à chercher des sujets, dans les discours qu'il prononça le 30 octobre de cette même année 1678 à la réception de M. l'abbé Colbert, depuis archevêque de Rouen. « Oui, Monsieur, lui disait-il, l'Académie vous a choisi ; car nous voulons bien qu'on le sache, ce n'est point la brigue, ce ne sont point les sollicitations qui ouvrent les portes de l'Académie : elle va elle-même au-devant du mérite, elle lui épargne l'embarras de se venir offrir, elle cherche les sujets qui lui sont propres, etc. »

J'ignore si l'Académie était alors dans l'usage, comme le disait son directeur, de choisir et de chercher elle-même ses sujets. Je sais seulement que tous les académiciens ne songeaient pas à chercher Boileau ; et il y en avait plusieurs qu'il ne songeait pas non plus à solliciter. Le Roi lui demanda un jour, pendant son souper, s'il était de l'Académie ; Boileau répondit avec un air fort modeste qu'il n'était pas digne d'en être. « Je veux que vous en soyez », répondit le Roi. Quelque temps après une place vauqua, et La Fontaine, qui la voulait solliciter, alla lui demander s'il serait son concurrent. Boileau l'assura que non, et ne fit aucune démarche. Il eut cependant quelques voix ; mais la pluralité fut pour La Fontaine ; et lorsque, suivant l'usage, on alla demander au Roi son agrément pour cette nomination, le Roi répondit seulement : « Je verrai », de manière que La Fontaine, quoique nommé, ne fut point reçu, et resta très longtemps, ainsi que l'Académie, dans l'incertitude. Enfin, une nouvelle place vauqua, et l'Académie aussitôt nomma Boileau. Le Roi, lorsqu'on lui demanda son agrément, l'accorda en ajoutant : « Maintenant vous pouvez recevoir La Fontaine. » Boileau fut reçu le 3 juillet 1684. L'assemblée fut nombreuse le jour de sa réception. On était curieux d'entendre son discours. Il était obligé de louer et de s'humilier. Il recevait une grâce inespérée, et il n'était pas homme à faire un remerciement à genoux. Il se tira habilement de ce pas difficile. Il loua sans flatterie, il s'humilia noblement ; et en disant que l'entrée de l'Académie lui devait être fermée par tant de raisons, il fit songer à tant d'académiciens dont les noms étaient dans ses satires.

À la fin de cette même année, Corneille mourut, et mon père, qui le lendemain de cette mort entra dans les fonctions de directeur, prétendait que c'était à lui à faire faire pour l'académicien qui venait de mourir un service suivant la coutume. Mais Corneille était mort pendant la nuit ; et l'académicien qui était encore directeur la veille prétendit que comme il n'était sorti de place que le lendemain matin, il était encore dans ses fonctions au moment de la mort de Corneille, et que par conséquent c'était à lui à faire faire le service. Cette dispute n'avait pour motif qu'une généreuse émulation : tous deux voulaient avoir l'honneur de rendre les devoirs funèbres à un mort si illustre. Cette contestation glorieuse pour les deux parties fut décidée par l'Académie en faveur de l'ancien directeur : ce qui donna lieu à ce mot fameux que Benserade dit à mon père : « Nul autre que vous ne pouvait prétendre à enterrer Corneille ; cependant vous n'avez pu y parvenir. »

La place de Corneille à l'Académie fut remplie par Thomas Corneille son frère, qui fut reçu avec M. Bergeret. Mon père, qui présidait à cette réception en qualité de directeur, répondit à leurs remerciements par un discours qui fut très applaudi, et il le prononça avec tant de grâce, qu'il répara entièrement le discours de sa réception. La matière de celui-ci avait plu davantage. L'admiration sincère qu'il avait pour Corneille le lui avait inspiré. Bayle, en rapportant que Sophocle, lorsqu'il apprit la mort d'Euripide, parut sur le théâtre en habit de deuil, et ordonna à ses acteurs d'ôter leurs couronnes, ajoute : « Ce que fit alors

Sophocle était une preuve très équivoque de son regret, parce que deux grands hommes qui aspirent à la même gloire, qui veulent s'exclure l'un l'autre du premier rang, s'entre-estiment intérieurement plus qu'ils ne voudraient, mais ne s'entr'aiment pas. L'un d'eux vient-il à mourir, le survivant courra lui jeter de l'eau bénite, et en fera l'éloge de bon coeur : il est délivré des épines de la concurrence. » Par cette même raison, Corneille avait fait dire à Cornélie, sur la douleur de César à la mort de Pompée :

*Ô soupirs ! ô regrets ! oh ! qu'il est doux de plaindre  
Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre !*

Quiconque eût pensé la même chose en cette occasion eût été très injuste. Les deux rivaux depuis longtemps ne combattaient plus ; et tous deux retirés de la carrière n'avaient plus rien à se disputer : c'était au public à décider. Il n'a point encore décidé : on s'est toujours contenté de les comparer entre eux. Le parallèle a souvent été fait, et presque toujours avec plus d'antithèses que de justesse. M. de Fontenelle, qui, malgré la douceur de son caractère, témoigne dans la *Vie de Corneille* un peu de passion contre le rival de Corneille, règle ainsi les places (je parle de cette *Vie* imprimée dans la dernière édition de ses *OEuvres* ; celle qui se trouve dans *l'Histoire de l'Académie française* ne contient pas les mêmes paroles) : « Corneille a la première place, Racine la seconde. On fera à son gré l'intervalle entre ces deux places, un peu plus ou moins grand. C'est là ce qui se trouve en ne comparant que les ouvrages de part et d'autre ; mais si on compare ces deux hommes, l'inégalité est plus grande. Il peut être incertain que Racine eût été, si Corneille n'eût pas été avant lui : il est certain que Corneille a été par lui-même. » M. de Fontenelle, qui a toujours été applaudi quand il a écrit sur les matières qui font l'objet des travaux de l'Académie des Sciences, a souvent rendu sur le Parnasse des décisions qui ont eu peu de partisans : ce qui me fait espérer que celle-ci sera du nombre.

Pour revenir au discours prononcé à la réception de Thomas Corneille, je ferai remarquer qu'il n'est pas étonnant que mon père, qui n'avait pas été heureux dans le discours sur sa propre réception, l'ait été dans celui-ci, qui lui fournissait pour sujet l'éloge de Corneille. Il le faisait dans l'effusion de son coeur, parce qu'il était intérieurement persuadé que Corneille valait beaucoup mieux que lui, et en cela seulement il pensait comme M. de Fontenelle. Quelque crainte qu'il eût de parler de vers à mon frère quand il le vit en âge de pouvoir discerner le bon du mauvais, il lui fit apprendre par coeur des endroits de *Cinna*, et lorsqu'il lui entendit réciter ce beau vers :

*Et monté sur le faite, il aspire à descendre,*

« remarquez bien cette expression, lui disait-il avec enthousiasme. On dit aspirer à monter ; mais il faut connaître le coeur humain aussi bien que Corneille l'a connu, pour avoir su dire de l'ambitieux qu'il aspire à descendre. » On ne croira point qu'il ait affecté la modestie lorsqu'il parlait ainsi en particulier à son fils : il lui disait ce qu'il pensait.

Tout l'endroit de son discours dans l'Académie, qui contenait l'éloge de Corneille, fut extrêmement goûté ; et comme il avait réussi parce qu'il louait ce qu'il admirait, il réussit également dans l'éloge de Louis XIV, lorsque, s'adressant à M. Bergeret, premier commis du secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, il fit voir combien les négociations étaient faciles sous un roi dont les ministres n'avaient tout au plus que « l'embarras de faire entendre avec dignité aux cours étrangères ce qu'il leur dictait avec sagesse ». Là, il dépeignit le Roi, la veille du jour qu'il partit pour se mettre à la tête de ses armées, écrivant dans son cabinet six lignes, pour les envoyer à son ambassadeur, et les puissances étrangères « ne pouvant s'écarter d'un seul pas du cercle étroit qui leur était tracé » par ces six lignes : paroles qui représentaient toutes ces puissances sous l'image du roi Antiochus, étonné, quoique à la tête de ses armées, du cercle que l'ambassadeur romain traça autour de lui, et obligé de rendre sa réponse avant que d'en sortir.

Louis XIV, informé du succès de ce discours, voulut l'entendre. L'auteur eut l'honneur de lui en faire la lecture, après laquelle le Roi lui dit : « Je suis très content : je vous louerais davantage, si vous m'aviez moins loué<sup>26</sup>. » Ce mot fut bientôt répandu partout, et attira à mon père une lettre que je vais rapporter, parce qu'ayant été écrite par un homme qui était alors dans la disgrâce<sup>27</sup> et qui écrivait à un ami dans toute la sincérité de son cœur et la confiance du secret, elle fait voir de quelle manière pensaient de Louis XIV ceux mêmes qui croyaient avoir quelque sujet de s'en plaindre :

« J'ai à vous remercier, Monsieur, du discours qui m'a été envoyé de votre part. Rien n'est assurément si éloquent ; et le héros que vous y louez est d'autant plus digne de vos louanges, qu'il y a trouvé de l'excès. Il est bien difficile qu'il n'y en ait toujours un peu : les plus grands hommes sont hommes, et se sentent toujours par quelque endroit de l'infirmité humaine. Je vous dirais bien des choses sur cela, si j'avais le plaisir de vous voir ; mais il faudrait avoir dissipé un nuage que j'ose dire une tache dans ce soleil. Ce ne serait pas une chose difficile, si ceux qui le pourraient faire avaient assez de générosité pour l'entreprendre. Je vous assure que les pensées que j'ai sur cela ne sont point intéressées, et que ce qui peut me regarder me touche fort peu. Si j'ai quelque peine, c'est d'être privé de la consolation de voir mes amis. Un tête-à-tête avec vous et avec votre compagnon me ferait bien du plaisir ; mais je n'achèterais pas ce plaisir par la moindre lâcheté. Vous savez ce que cela veut dire : ainsi je demeure en paix, et j'attends avec patience que Dieu fasse connaître à ce prince si accompli qu'il n'a point dans son royaume de sujet plus fidèle, plus passionné pour sa véritable gloire et, si je l'ose dire, qui l'aime d'un amour plus pur et plus dégagé de tout intérêt. Je pourrais ajouter que je suis naturellement si sincère, que si je ne sentais dans mon cœur la vérité de ce que je dis, rien au monde ne serait capable de me le faire dire. C'est pourquoi aussi je ne pourrais me résoudre à faire un pas pour avoir la liberté de revoir mes amis, à moins que ce ne fût à mon prince seul que j'en fusse redevable.

« Je suis, etc. »

Boileau, nouvel académicien, fut longtemps assez exact aux assemblées, dans lesquelles il avait souvent des contradictions à essuyer. Il parle, dans une lettre écrite à mon père, de ses disputes avec M. Charpentier. Dans ces disputes littéraires, il ne trouvait pas ordinairement le grand nombre pour lui, parce qu'il était environné de confrères peu disposés à être de son avis. Un jour cependant il fut victorieux ; et quand il racontait cette victoire, il ajoutait, en élevant la voix : « Tout le monde fut de mon avis : ce qui m'étonna ; car j'avais raison, et c'était moi. »

Lorsqu'il fut question de recevoir à l'Académie M. le marquis de Saint-Aulaire, il s'y opposa vivement, et répondit à ceux qui lui représentaient qu'il fallait avoir des égards pour un homme de cette condition : « Je ne lui dispute pas ses titres de noblesse, mais je lui dispute ses titres du Parnasse. » Un des académiciens ayant répliqué que M. de Saint-Aulaire avait aussi ses titres du Parnasse, puisqu'il avait fait de fort jolis vers : « Eh bien, Monsieur, lui dit Boileau, puisque vous estimez ses vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens. »

En 1685, M. le marquis de Seignelay, devant donner dans sa maison de Sceaux une fête au Roi, demanda des vers à mon père, qui, malgré la résolution qu'il avait prise de n'en plus faire, n'en put refuser, dans une pareille occasion, à un ministre auquel il était fort attaché, fils de son bienfaiteur. J'ai plus d'une fois entendu dire à Monsieur le Chancelier que l'Antiquité (et qui la connaît mieux que lui ?) ne nous offrait rien, dans un pareil genre, de si parfait que cette *Idylle sur la Paix*. Il admire comment le poète, en faisant parler des bergers, a su réunir aux sentiments tendres et aux peintures riantes, les grandes et terribles images, dans un style toujours naturel, et sans sortir du ton de l'idylle. Puisqu'il m'est permis de rapporter historiquement les sentiments des autres, et que je rapporte ceux d'un grand juge, j'ajouterai que je l'ai entendu, à ce sujet, faire remarquer l'heureuse disposition du même auteur à écrire dans tous les genres différents. Est-il orateur ? Est-il historien ? Il excelle. Est-il poète ? S'il fait une comédie, il sait y faire rire et le parterre et ceux qui

n'aient que la fine plaisanterie. Dans ses tragédies, il change de style suivant les sujets. La versification d'*Andromaque* n'est pas celle de *Britannicus* ; celle de *Phèdre* n'est pas celle d'*Athalie*. Compose-t-il des chœurs et des cantiques ? Il a le lyrique le plus sublime. Fait-il des épigrammes ? Il les assaisonne du meilleur sel. Entreprend-il une idylle ? Il l'invente dans un goût nouveau. Quelques personnes prétendent que Lulli, chargé de la mettre en musique, trouva dans la force des vers un travail que les vers de Quinault ne lui avaient pas fait connaître. Il est pourtant certain que Lulli est aussi grand musicien dans cette idylle que dans ses opéras, et a parfaitement rendu le poète : j'avouerai seulement qu'à ces deux vers,

*Retranchez de nos ans  
Pour ajouter à ses années,*

la chute, à cause de la prononciation de la dernière syllabe, ne satisfait pas l'oreille, et que ce n'est pas la faute du musicien, mais celle du poète, qui n'avait pas pour le musicien cette même attention qu'avait Quinault.

Lorsque M. le comte de Toulouse fut sorti de l'enfance, Mme de Montespan consulta mon père sur le choix de celui à qui on confierait l'éducation du jeune prince. Elle demandait un homme d'un mérite distingué, et d'un nom connu. Mon père voulant en cette occasion obliger M. du Trousset, qu'il estimait beaucoup, dit à Mme de Montespan : « Je vous propose sans crainte un homme dont le nom n'est pas connu ; mais il mérite de l'être : ses ouvrages, qu'il n'a point donnés au public sous son nom, en ont été bien reçus. » Ces ouvrages étaient la *Critique de la princesse de Clèves*, la *Vie du duc de Guise*, et quelques petites pièces de vers fort ingénieuses. M. du Trousset, connu depuis sous le nom de Valincour, fut agréé. On lui confia l'éducation du prince. Il fut dans la suite secrétaire général de la marine, et par l'estime qu'il acquit à la cour justifia le choix de Mme de Montespan, et les témoignages de celui qui le lui avait fait connaître.

Je n'ai jamais pu lire sans une surprise extrême ce qu'il dit dans sa lettre à M. l'abbé d'Olivet, en parlant de l'histoire du Roi<sup>28</sup> : « Despréaux et Racine, après avoir longtemps essayé ce travail, sentirent qu'il était tout à fait opposé à leur génie. » M. de Valincour, associé pour ce travail à Boileau, après la mort de mon père, et chargé seul de la continuation de cette histoire après la mort de Boileau, suivant toute apparence n'a jamais rien composé sur cette matière. Il pouvait avoir, aussi bien que ses prédécesseurs, le style historique ; mais pourquoi a-t-il voulu faire entendre que regardant ce travail comme opposé à leur génie, ils ne s'en occupaient pas, lui qui a su mieux qu'un autre combien ils s'en étaient occupés, et qui a été dépositaire, après leur mort, de ce qu'ils en avaient écrit ? Le fatal incendie qui, en 1726, consuma la maison qu'il avait à Saint-Cloud, fut si prompt, qu'on ne put sauver les papiers les plus importants de l'Amirauté, et que les morceaux de l'histoire du Roi périrent avec plusieurs autres papiers précieux à la littérature. Le recueil des lettres de Boileau et de mon père fera connaître l'application continuelle qu'ils donnaient à l'histoire dont ils étaient chargés. Quand ils avaient écrit quelque morceau intéressant, ils allaient le lire au Roi.

Ces lectures se faisaient chez Mme de Montespan. Tous deux avaient leur entrée chez elle, aux heures que le Roi y venait jouer, et Mme de Maintenon était ordinairement présente à la lecture. Elle avait, au rapport de Boileau, plus de goût pour mon père que pour lui ; et Mme de Montespan avait au contraire plus de goût pour Boileau que pour mon père ; mais ils faisaient toujours ensemble leur cour, sans aucune jalousie entre eux. Lorsque le Roi arrivait chez Mme de Montespan, ils lui lisaient quelque chose de son histoire, ensuite le jeu commençait ; et lorsqu'il échappait à Mme de Montespan, pendant le jeu, des paroles un peu aigres, ils remarquèrent, quoique fort peu clairvoyants, que le Roi, sans lui répondre, regardait en souriant Mme de Maintenon, qui était assise vis-à-vis lui sur un tabouret, et qui enfin disparut tout à coup de ces assemblées. Ils la rencontrèrent dans la galerie, et lui demandèrent pourquoi elle ne venait plus écouter leur lecture. Elle leur répondit fort froidement : « Je ne suis plus admise à ces mystères. » Comme ils lui trouvaient beaucoup d'esprit, ils en furent mortifiés et étonnés. Leur étonnement fut bien plus grand, lorsque le

Roi, obligé de garder le lit, les fit appeler, avec ordre d'apporter ce qu'ils avaient écrit de nouveau sur son histoire, et qu'ils virent, en entrant, Mme de Maintenon assise dans un fauteuil près du chevet du Roi, s'entretenant familièrement avec Sa Majesté. Ils allaient commencer leur lecture, lorsque Mme de Montespan, qui n'était point attendue, entra, et après quelques compliments au Roi, en fit de si longs à Mme de Maintenon, que pour les interrompre, le Roi lui dit de s'asseoir, « n'étant pas juste, ajouta-t-il, qu'on lise sans vous un ouvrage que vous avez vous-même commandé ». Son premier mouvement fut de prendre une bougie pour éclairer le lecteur : elle fit ensuite réflexion qu'il était plus convenable de s'asseoir, et de faire tous ses efforts pour paraître attentive à la lecture. Depuis ce jour le crédit de Mme de Maintenon alla en augmentant d'une manière si visible, que les deux historiens lui firent leur cour autant qu'ils la savaient faire.

Mon père, dont elle goûtait la conversation, était beaucoup mieux reçu que son ami, qu'il menait toujours avec lui. Ils s'entretenaient un jour avec elle de la poésie ; et Boileau, déclamant contre le goût de la poésie burlesque, qui avait régné autrefois, dit dans sa colère : « Heureusement ce misérable goût est passé, et on ne lit plus Scarron, même dans les provinces. » Son ami chercha promptement un autre sujet de conversation, et lui dit, quand il fut seul avec lui : « Pourquoi parlez-vous devant elle de Scarron ? Ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend ? — Hélas ! non, reprit-il ; mais c'est toujours la première chose que j'oublie quand je la vois. » Malgré la remontrance de son ami, il eut encore la même distraction au lever du Roi. On y parlait de la mort du comédien Poisson : « C'est une perte, dit le Roi ; il était bon comédien. — Oui, reprit Boileau, pour faire un don Japhet : il ne brillait que dans ces misérables pièces de Scarron. » Mon père lui fit signe de se taire, et lui dit en particulier : « Je ne puis donc paraître avec vous à la cour, si vous êtes toujours si imprudent. — J'en suis honteux, lui répondit Boileau ; mais quel est l'homme à qui il n'échappe jamais une sottise ? »

Incapable de trahir jamais sa pensée, il n'avait pas toujours assez de présence d'esprit pour la taire : il avouait que la franchise était une vertu souvent dangereuse ; mais il se consolait de ses imprudences par la conformité de caractère qu'il prétendait avoir avec M. Arnauld, dont, pour se justifier, il racontait le fait suivant, qui peut trouver place dans un ouvrage où je rassemble plusieurs traits de simplicité d'hommes connus. M. Arnauld, obligé de se cacher, trouva une retraite à l'hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paraîtrait qu'avec un habit séculier, une grande perruque sur la tête, et l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fièvre ; et Mme de Longueville, ayant fait venir le médecin Brayer, lui recommanda d'avoir grand soin du gentilhomme qu'elle protégeait particulièrement et à qui elle avait donné depuis peu une chambre dans son hôtel. Brayer monte chez le malade, qui, après l'avoir entretenu de sa fièvre, lui demande des nouvelles. « On parle, lui dit Brayer, d'un livre nouveau de Port-Royal, qu'on attribue à M. Arnauld, ou à M. de Saci ; mais je ne le crois pas de M. de Saci : il n'écrit pas si bien. » À ce mot, M. Arnauld, oubliant son habit gris et sa perruque, lui répond vivement : « Que voulez-vous dire ? Mon neveu écrit mieux que moi. » Brayer envisage son malade, se met à rire, descend chez Mme de Longueville, et lui dit : « La maladie de votre gentilhomme n'est pas considérable ; je vous conseille cependant de faire en sorte qu'il ne voie personne. Il ne faut pas le laisser parler. » Mme de Longueville, étonnée des réponses indiscretes qui échappaient souvent à M. Arnauld et à M. Nicole, disait qu'elle aimerait mieux confier son secret à un libertin.

Boileau ne savait ni dissimuler, ni flatter. Il eut cependant par hasard quelques saillies assez heureuses. Lorsque le Roi lui demanda son âge, il répondit : « Je suis venu au monde un an avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son règne. »

Dans le temps que l'affectation de substituer le mot de gros à celui de grand régnait à Paris comme en quelques provinces, où l'on dit un gros chagrin pour un grand chagrin, le Roi lui demanda ce qu'il pensait de cet usage : « Je le condamne, répondit-il, parce qu'il y a bien de la différence entre Louis le Gros et Louis le Grand. »

Malgré quelques réponses, de cette nature, il n'avait pas la réputation d'être courtisan ; et mon père passait pour plus habile que lui dans cette science, quoiqu'il n'y fût pas non plus regardé comme bien expert par les fins courtisans, et par le Roi même, qui dit,

en le voyant un jour à la promenade avec M. de Cavoye : « Voilà deux hommes que je vois souvent ensemble ; j'en devine la raison : Cavoye avec Racine se croit bel esprit ; Racine avec Cavoye se croit courtisan. » Si l'on entend par courtisan un homme qui ne cherche qu'à mériter l'estime de son maître, il l'était ; si l'on entend un homme qui, pour arriver à ses vues, est savant dans l'art de la dissimulation et de la flatterie, il ne l'était point, et le Roi n'en avait pas pour lui moins d'estime.

Il lui en donna des preuves en l'attirant souvent à sa cour, où il voulut bien lui accorder un appartement dans le château, et même les entrées. Il aimait à l'entendre lire, et lui trouvait un talent singulier pour faire sentir la beauté des ouvrages qu'il lisait. Dans une indisposition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque livre propre à l'amuser : mon père proposa une des Vies de Plutarque. « C'est du gaulois », répondit le Roi. Mon père répliqua qu'il tâcherait, en lisant, de changer les tours de phrases trop anciens, et de substituer les mots en usage aux mots vieillis depuis Amyot. Le Roi consentit à cette lecture ; et celui qui eut l'honneur de la faire devant lui sut si bien changer, en lisant, tout ce qui pouvait, à cause du vieux langage, choquer l'oreille de son auditeur, que le Roi écouta avec plaisir, et parut goûter toutes les beautés de Plutarque ; mais l'honneur que recevait ce lecteur sans titre fit murmurer contre lui les lecteurs en charge.

Quelque agrément qu'il pût trouver à la cour, il y mena toujours une vie retirée, partageant son temps entre peu d'amis et ses livres. Sa plus grande satisfaction était de revenir passer quelques jours dans sa famille ; et lorsqu'il se retrouvait à sa table avec sa femme et ses enfants, il disait qu'il faisait meilleure chère qu'aux tables des grands.

Il revenait un jour de Versailles pour goûter ce plaisir, lorsqu'un écuyer de M. le Duc vint lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. « Je n'aurai point l'honneur d'y aller, lui répondit-il ; il y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme et mes enfants, qui se font une fête de manger aujourd'hui avec moi une très belle carpe ; je ne puis me dispenser de dîner avec eux. » L'écuyer lui représenta qu'une compagnie nombreuse, invitée au repas de M. le Duc, se faisait aussi une fête de l'avoir, et que le prince serait mortifié s'il ne venait pas. Une personne de la cour, qui m'a raconté la chose, m'a assuré que mon père fit apporter la carpe, qui était d'environ un écu, et que, la montrant à l'écuyer, il lui dit : « Jugez vous-même si je puis me dispenser de dîner avec ces pauvres enfants, qui ont voulu me régaler aujourd'hui, et n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison à Son Altesse Sérénissime. » L'écuyer la rapporta fidèlement, et l'éloge qu'il fit de la carpe devint l'éloge de la bonté du père, qui se croyait obligé de la manger en famille. Quand un homme a mérité qu'on admire son caractère dans ces petites choses, il est permis de les rapporter, en disant de lui ce que dit Tacite de son beau-père : *Bonum virum facile crederes, magnum libenter*<sup>29</sup>.

Ce caractère n'est pas celui d'un homme ardent à saisir toutes les occasions de faire sa cour. Il ne les cherchait jamais, et souvent sa piété l'empêchait de profiter de celles qui se présentaient. On lui dit qu'il ferait plaisir au Roi d'aller donner quelques leçons de déclamation à une princesse qui est aujourd'hui dans un rang très élevé. Il y alla ; et quand il vit qu'il s'agissait de faire répéter quelques endroits d'*Andromaque*, qu'on avait fait apprendre par coeur à la jeune princesse, il se retira, et demanda grâce qu'on n'exigeât point de lui de pareilles leçons.

M. de Fontenelle nous apprend que Corneille, agité de quelques inquiétudes au sujet de ses pièces dramatiques, eut besoin d'être rassuré par des casuistes, qui lui firent toujours grâce en faveur de la pureté qu'il avait établie sur le théâtre. Mon père, qui fut son casuiste à lui-même, ne se fit aucune grâce ; et comme il ne rougissait point d'avouer ses remords, il ne laissa ignorer à personne qu'il eût voulu pouvoir anéantir ses tragédies profanes, dont on ne lui parlait point à la cour, parce qu'on savait qu'il n'aimait point à en entendre parler.

On peut reprocher aux éditeurs la négligence des dernières éditions de ses *OEuvres*<sup>30</sup>. Il n'est pas étonnant néanmoins qu'elles n'aient point été exactes depuis sa mort, puisqu'elles ne l'étaient pas de son vivant. Il ne présida qu'aux premières ; et dans la suite ce fut Boileau qui, sans lui en parler, examina les épreuves. Le libraire obtint enfin de l'auteur même d'en revoir un exemplaire, et il ne put s'empêcher d'y faire plusieurs

corrections ; mais avant que de mourir, il fit brûler cet exemplaire, comme je l'ai dit ailleurs<sup>31</sup> ; et mon frère, qui fut le ministre de ce sacrifice, n'eut pas la liberté d'examiner de quelle nature étaient les corrections ; il vit seulement qu'elles étaient plus nombreuses dans le premier volume que dans le second.

Toute sa crainte était d'avoir un fils qui eût envie de faire des tragédies. « Je ne vous dissimulerai point, disait-il à mon frère, que dans la chaleur de la composition on ne soit quelquefois content de soi ; mais, et vous pouvez m'en croire, lorsqu'on jette le lendemain les yeux sur son ouvrage, on est tout étonné de ne plus rien trouver de bon dans ce qu'on admirait la veille ; et quand on vient à considérer, quelque bien qu'on ait fait, qu'on aurait pu mieux faire, et combien on est éloigné de la perfection, on est souvent découragé. Outre cela, quoique les applaudissements que j'ai reçus m'aient beaucoup flatté, la moindre critique, quelque mauvaise qu'elle ait été, m'a toujours causé plus de chagrin que toutes les louanges ne m'ont fait de plaisir. »

Il comptait au nombre des choses chagrinentes les louanges des ignorants ; et lorsqu'il se mettait en bonne humeur, il rapportait le compliment d'un vieux magistrat, qui, n'ayant jamais été à la comédie, s'y laissa entraîner par une compagnie, à cause de l'assurance qu'elle lui donna qu'il verrait jouer l'*Andromaque* de Racine. Il fut très attentif au spectacle qui finissait par les *Plaideurs*. En sortant il trouva l'auteur, et lui dit : « Je suis, Monsieur, très content de votre *Andromaque* ; c'est une jolie pièce : je suis seulement étonné qu'elle finisse si gaiement. J'avais d'abord eu quelque envie de pleurer, mais la vue des petits chiens m'a fait rire. » Le bonhomme s'était imaginé que tout ce qu'il avait vu représenter sur le théâtre était *Andromaque*.

Boileau racontait aussi qu'un de ses parents, à qui il avait fait présent de ses *OEuvres*, lui dit, après les avoir lues : « Pourquoi, mon cousin, tout n'est-il pas de vous dans vos ouvrages ? J'y ai trouvé deux lettres à M. de Vivonne, dont l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture. »

Un homme qui vivait à la cour, et qui depuis a été dans une grande place, lui demanda par quelle raison il avait fait un traité sur le *Sublimé*. Il n'avait fait qu'ouvrir le volume de ses *OEuvres*, dont Boileau lui avait fait présent, et ayant lu *sublimé* pour *sublime*, il ne pouvait comprendre qu'un poète eût écrit sur un tel sujet.

Boileau allant toucher sa pension au trésor royal, remit son ordonnance à un commis, qui, y lisant ces paroles : « La pension que nous avons accordée à Boileau, à cause de la satisfaction que ses ouvrages nous ont donnée », lui demanda de quelle espèce étaient ses ouvrages : « De la maçonnerie, répondit-il ; je suis un architecte. »

Les poètes, qui s'imaginent être connus et admirés de tout le monde, trouvent souvent des occasions qui les humilient. Ils doivent s'attendre encore que leurs ouvrages essuieront les discours les plus bizarres, et seront exposés tantôt aux critiques injustes des envieux, tantôt aux louanges stupides des ignorants, et tantôt aux fausses décisions de ceux qui se croient des juges. Un poète, après avoir excité la terreur dans ses tragédies, peut s'entendre comparer à une petite colombe gémissante<sup>32</sup>, comme je l'ai dit autre part ; et tous ces discours, quoique méprisables, révoltent toujours l'amour-propre d'un auteur, qui croit que tout le monde lui doit rendre justice.

Mon père, pour dégoûter encore mon frère des vers, et dans la crainte qu'il n'attribuât à ses tragédies les caresses dont quelques grands seigneurs l'accablaient, lui disait : « Ne croyez pas que ce soient mes vers qui m'attirent toutes ces caresses. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde. On ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs ; au lieu que, sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je me contente de leur tenir des propos amusants, et de les entretenir de choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. Ainsi, quand vous voyez M. le Duc passer souvent des heures entières avec moi, vous seriez étonné, si vous étiez présent, de voir que souvent il en sort sans que j'aie dit quatre paroles ; mais peu à peu je le mets en humeur de causer, et il sort de chez moi encore plus satisfait de lui que de moi. »

Le premier précepte qu'il lui donna quand il le fit entrer dans le monde, fut celui-ci : « Ne prenez jamais feu sur le mal que vous entendrez dire de moi. On ne peut plaire à tout le monde, et je ne suis pas exempt de faute plus qu'un autre. Quand vous trouverez des personnes qui ne vous paraîtront pas estimer mes tragédies, et qui même les attaqueront par des critiques injustes, pour toute réponse contentez-vous de les assurer que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour plaire au public, et que j'aurais voulu pouvoir mieux faire. »

Il avait eu dans sa jeunesse une passion démesurée pour la gloire. La religion l'avait entièrement changé. Il reprochait souvent à Boileau l'amour qu'il conservait toujours pour ses vers, jusqu'à vouloir donner au public les moindres épigrammes faites dans sa jeunesse, et vider, comme il disait, son portefeuille entre les mains d'un libraire. Loin d'être si libéral du sien, il ne nous l'a pas même laissé.

Il eût pu exceller dans l'épigramme. Je ne rapporterai point ici celles qu'il a faites. On connaît les meilleures, savoir : celles sur l'*Aspar*, sur l'*Iphigénie* de Le Clerc, et sur la *Judith* de Boyer. Cette dernière est regardée comme une épigramme parfaite. M. de Valincour remarque qu'il avait l'esprit porté à la raillerie, et même à une raillerie amère : ce qui était cause qu'il disait quelquefois des choses un peu piquantes, sans avoir intention de fâcher les personnes à qui il les disait. Lorsque après la capitulation du château de Namur, le prince de Barbançon, qui en était gouverneur, en sortait, il lui dit : « Voilà un mauvais temps pour déménager », ce qu'il ne lui disait qu'à cause des pluies continuelles. Le prince qui crut qu'il voulait le railler, répondit avec douceur : « Quand on déménage comme je fais, le plus mauvais temps est trop beau » et cette réponse plut fort au Roi.

Il est vrai, comme il est rapporté dans le *Bolaeana*, que mon père dit à quelqu'un qui s'étonnait de ce que la *Judith* de Boyer n'était point sifflée : « Les sifflets sont à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau. » Il estimait infiniment l'abbé Boileau, et ne fit cette réponse que pour faire remarquer certaine bizarrerie d'un goût passager, qui est cause qu'un bon prédicateur n'est pas goûté, tandis qu'un mauvais poète est applaudi.

La piété, qui avait éteint en lui la passion des vers, sut aussi modérer son penchant à la raillerie ; et il n'avait plus depuis longtemps qu'une plaisanterie agréable avec ses amis comme lorsqu'il cria à M. de Valincour qui entra dans la galerie de Versailles : « Eh ! Monsieur, où est le feu ? » parce que M. de Valincour, avec un air empressé, marchait toujours à grands pas, ou plutôt courait comme un homme qui va annoncer que le feu est quelque part.

Boileau avait contribué à faire sentir à mon père le danger de la raillerie, même entre amis. S'il recevait de lui des conseils, il lui en donnait à son tour ; c'est le caractère de la véritable amitié, comme dit Cicéron : *Moneri et monere proprium est verae amicitiae*<sup>33</sup>. Dans une dispute qu'ils eurent sur quelque point de littérature, Boileau, accablé de ses railleries, lui dit d'un grand sang-froid, quand la dispute fut finie : « Avez-vous eu envie de me fâcher ? — Dieu m'en garde ! répond son ami. — Eh bien ! reprend Boileau, vous avez donc tort, car vous m'avez fâché. »

Dans une autre dispute de même nature, Boileau, pressé par de bonnes raisons, mais dites avec chaleur et raillerie, perdit patience et s'écria : « Eh bien ! oui, j'ai tort ; mais j'aime mieux avoir tort que d'avoir orgueilleusement raison. » Il trouvait mon père trop enclin à la raillerie. « Dès qu'il n'est plus tragique, disait-il, il devient satirique, et quand il quitte son style, il me dérobe le mien. »

Il ne pouvait assez admirer comment son ami, que la vivacité de son esprit et de son tempérament portait à plusieurs passions dangereuses dans la société, pour soi-même et pour les autres, avait toujours pu en modérer la violence, ce qu'il attribuait aux sentiments de religion qu'il avait eus gravés dans le cœur dès l'enfance, et qui le retinrent contre ses penchants dans les temps même les plus impétueux de sa jeunesse. Sur quoi il disait : « La raison conduit ordinairement les autres à la foi ; c'est la foi qui a conduit M. Racine à la raison<sup>34</sup>. »

Boileau avait reçu de la nature un caractère plus propre à la tranquillité et au bonheur. Exempt de toutes passions, il n'eut jamais à combattre contre lui-même. Il n'était point satirique dans la conversation : ce qui faisait dire à Mme de Sévigné qu'il n'était cruel

qu'en vers. Sans être ce qu'on appelle dévot, il fut exact, dans tous les temps de sa vie, à remplir les principaux devoirs de la religion. Se trouvant, à Pâques, dans la terre d'un ami, il alla à confesse au curé, qui ne le connaissait pas, et qui était un homme fort simple. Avant que d'entendre sa confession, il lui demanda quelles étaient ses occupations ordinaires : « De faire des vers, répondit Boileau. — Tant pis, dit le curé. Et quels vers ? — Des satires, ajouta le pénitent. — Encore pis, répondit le confesseur. Et contre qui ? — Contre ceux, dit Boileau, qui font mal des vers ; contre les vices du temps, contre les ouvrages pernicious, contre les romans, contre les opéras... — Ah ! dit le curé, il n'y a donc pas de mal, et je n'ai plus rien à vous dire. »

On peut bien assurer que ces deux poètes n'ont jamais rougi de l'Évangile. Mon père, comme chef de famille, se croyait obligé à une plus grande régularité. Il n'allait jamais aux spectacles, et ne parlait devant ses enfants ni de comédie, ni de tragédie profane. À la prière qu'il faisait tous les soirs au milieu d'eux et de ses domestiques, quand il était à Paris, il ajoutait la lecture de l'Évangile du jour, que souvent il expliquait lui-même par une courte exhortation proportionnée à la portée de ses auditeurs, et prononcée avec cette âme qu'il donnait à tout ce qu'il disait.

Pour occuper de lectures pieuses M. de Seignelay, malade, il allait lui lire les *Psaumes*. Cette lecture le mettait dans une espèce d'enthousiasme, dans lequel il faisait sur-le-champ une paraphrase du psaume. J'ai entendu dire à M. l'abbé Renaudot, qui était un des auditeurs, que cette paraphrase leur faisait sentir toute la beauté du psaume, et les enlevait.

Un autre exemple de cet enthousiasme qui le saisissait dans la lecture des choses qu'il admirait, est rapporté par M. de Valincour. Il était avec lui à Auteuil, chez Boileau, avec M. Nicole et quelques autres amis distingués. On vint à parler de Sophocle, dont il était si grand admirateur qu'il n'avait jamais osé prendre un de ses sujets de tragédie. Plein de cette pensée, il prend un Sophocle grec, et lit la tragédie d'*OEdipe*, en la traduisant sur-le-champ. Il s'émut à tel point, dit M. de Valincour, que tous les auditeurs éprouvèrent les sentiments de terreur et de pitié dont cette pièce est pleine. « J'ai vu, ajoute-t-il, nos meilleures pièces représentées par nos meilleurs acteurs rien n'a jamais approché du trouble où me jeta ce récit ; et au moment que j'écris, je m'imagine voir encore Racine le livre à la main, et nous tous consternés autour de lui<sup>35</sup>. » Voilà sans doute ce qui a fait croire qu'il avait le dessein de composer un *OEdipe*.

Un morceau d'éloquence qui le mettait dans l'enthousiasme était la prière à Dieu qui termine le livre contre M. Mallet<sup>36</sup>. Il aimait à la lire ; et lorsqu'il se trouvait avec des personnes disposées à l'entendre, il les attendrissait, suivant ce que m'a raconté M. Rollin, qui avait été présent à une de ces lectures.

Dans l'écrit intitulé le *Nouvel Absalon*, etc., qui fut imprimé par ordre de Louis XIV, il reconnaissait l'éloquence de Démosthène contre Philippe ; et l'on sait quelle admiration il avait pour Démosthène : « Ce bourreau fera tant qu'il lui donnera de l'esprit », dit-il un jour, en entendant M. de Turreil qui proposait différentes manières d'en traduire une phrase. Boileau avait la même admiration pour Démosthène : « Toutes les fois, disait-il, que je relis l'*Oraison pour la couronne*, je me repens d'avoir écrit. »

M. de Valincour rapporte encore que quand mon père avait un ouvrage à composer, il allait se promener ; qu'alors, se livrant à son enthousiasme, il récitait ses vers à haute voix ; et que travaillant ainsi à la tragédie de *Mithridate* dans les Tuileries, où il se croyait seul, il fut surpris de se voir entouré d'un grand nombre d'ouvriers, qui, occupés au jardin, avaient quitté leur ouvrage pour venir à lui. Il ne se crut pas un Orphée, dont les chants attiraient ces ouvriers pour les entendre, puisqu'au contraire, au rapport de M. de Valincour, ils l'entouraient, craignant que ce ne fût un homme au désespoir prêt à se jeter dans le bassin. M. de Valincour eût pu ajouter qu'au milieu même de cet enthousiasme, sitôt qu'il était abordé par quelqu'un, il revenait à lui, n'avait plus rien de poète, et était tout entier à ce qu'on lui disait.

Segrais, qui admirait avec raison Corneille, mais qui n'avait pas raison de le louer aux dépens de Boileau et de mon père, avance, dans ses *Mémoires*, que cette maxime de La

Rochefoucauld : « C'est une grande pauvreté, de n'avoir qu'une sorte d'esprit », fut écrite à leur occasion ; « parce que, dit Segrais, tout leur entretien roule sur la poésie ; ôtez-les de là, ils ne savent plus rien. » Ce reproche, injuste à l'égard de Boileau même, l'est encore plus à l'égard de mon père. Un homme qui n'eût été que poète, et qui n'eût parlé que vers, n'eût pas longtemps réussi à la cour. Il évitait toujours, comme je l'ai déjà dit, de parler de ses ouvrages ; et lorsque quelques auteurs venaient pour lui montrer les leurs, il les renvoyait à Boileau, en lui disant que pour lui il ne se mêlait plus de vers. Quand il en parlait, c'était avec modestie, et lorsqu'il se trouvait avec ce petit nombre de gens de lettres dont, ainsi que Boileau, il cultivait la société. Ceux qu'ils voyaient le plus souvent étaient les PP. Bourdaloue, Bouhours, et Rapin, le comte de Tréville, M. Nicole, Valincour, La Bruyère, La Fontaine et Bernier. Ils perdirent ce dernier en 1688. Sa mort eut pour cause une plaisanterie qu'il essuya de la part de M. le premier président de Harlay, étant à sa table. Ce philosophe, que ses voyages et les principes de Gassendi avaient mis au-dessus de beaucoup d'opinions communes, n'eut pas la fermeté de soutenir une raillerie assez froide. Comme il était d'un commerce fort doux, sa mort fut très sensible à Boileau et à mon père.

Leurs amis étaient communs comme leurs sentiments. Tous deux respectaient autant qu'ils le devaient le R. P. Bourdaloue. Les grands hommes s'estiment mutuellement, quoique leurs talents soient différents. Boileau a publié combien l'estime du P. Bourdaloue était honorable pour lui, quand il a dit :

*Ma franchise surtout gagna sa bienveillance :  
Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France  
Que j'admire le plus, et qui m'aima le mieux.*

En parlant de sa franchise, il en donne un exemple dans ces vers mêmes. Il eut, au rapport de Mme de Sévigné, à un dîner chez M. de Lamoignon, une dispute fort vive avec le compagnon du P. Bourdaloue, en présence de ce père, de deux évêques, et de Corbinelli. Voici l'histoire de cette dispute, écrite par Mme de Sévigné<sup>37</sup> :

« On parla des ouvrages des anciens et des modernes. Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpasse, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue, qui faisait l'entendu, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit; il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux, un *cotai riso amaro*. Despréaux lui dit : « Mon père, ne me pressez point. » Le père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous le voulez : eh bien ! c'est Pascal, morbleu ! — Pascal ! dit le père tout étonné; Pascal est beau autant que le faux le peut être. — Le faux ! dit Despréaux, le faux ! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable : on vient de le traduire en trois langues. » Le père répond : « Il n'en est pas plus vrai pour cela. » Despréaux entame une autre dispute : le père s'échauffe de son côté ; et après quelques discours fort vifs de part et d'autre, Despréaux prend Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre ; puis revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du père, et alla rejoindre la compagnie. Ici finit l'histoire, le rideau tombe. » J'ignore si Mme de Sévigné n'a point orné son récit ; mais je sais que le P. Bouhours, s'entretenant avec Boileau sur la difficulté de bien écrire en français, lui nommait ceux de nos écrivains qu'il regardait comme ses modèles, pour la pureté de la langue. Boileau rejetait tous ceux qu'il nommait, comme mauvais modèles. « Quel est donc, selon vous, lui dit le P. Bouhours, l'écrivain parfait ? Que lirons-nous ? — Mon père, reprit Boileau, lisons les *Lettres provinciales* et, croyez-moi, ne lisons pas d'autre livre. » Le même père, en se plaignant à lui de quelques critiques imprimées contre sa traduction du *Nouveau Testament*, lui disait : « Je sais d'où elles partent ; je connais mes ennemis, je saurai me venger d'eux. — Gardez-vous-en bien, reprit Boileau ; ce serait alors qu'ils auraient raison

de dire que vous n'avez pas entendu votre original, qui ne prêche que le pardon des ennemis. »

Mon père avait plus d'attention que Boileau à ne rien dire aux personnes à qui il parlait, qui fût contraire à leur manière de penser. D'ailleurs il était moins souvent que lui dans le monde. Lorsqu'il pouvait s'échapper de Versailles, il venait s'enfermer dans son cabinet, où il employait son temps à travailler à l'histoire du Roi, qu'il ne perdait jamais de vue, ou à lire l'Écriture sainte, qui lui inspirait des réflexions pieuses, qu'il mettait quelquefois par écrit. Il lisait avec admiration les ouvrages de M. Bossuet, et n'avait pas, à beaucoup près, le même respect pour ceux de M. Huet. Il n'approuvait pas l'usage que ce savant écrivain voulait faire, en faveur de la religion, de son érudition profane. Il appliquait au livre de la Démonstration évangélique ce vers de Térence :

*Te cum tua  
Monstratione magnus perdat Jupiter*<sup>38</sup>.

Il désapprouvait surtout le livre du même auteur, intitulé *Quaestiones Alnetanae*, dont il a fait un extrait.

Quoiqu'il se fût fait depuis plusieurs années un devoir de religion de ne plus penser à la poésie, il s'y vit cependant rappelé par un devoir de religion auquel il ne s'attendait pas. Mme de Maintenon, attentive à tout ce qui pouvait procurer aux jeunes demoiselles de Saint-Cyr une éducation convenable à leur naissance, se plaignit du danger qu'on trouvait à leur apprendre à chanter et à réciter des vers, à cause de la nature de nos meilleurs vers et de nos plus beaux airs. Elle communiqua sa peine à mon père, et lui demanda s'il ne serait pas possible de réconcilier la poésie et la musique avec la piété. Le projet l'édifia et l' alarma. Il souhaita que tout autre que lui fût chargé de l'exécution. Ce n'était point le reproche de sa conscience qu'il craignait dans ce travail : il craignait pour sa gloire. Il avait une réputation acquise, et il pouvait la perdre, puisqu'il avait perdu l'habitude de faire des vers, et qu'il n'était plus dans la vigueur de l'âge. Que diraient ses ennemis, et que se dirait-il à lui-même si, après avoir brillé sur le théâtre profane, il allait échouer sur un théâtre consacré à la piété ! Je vais rapporter ce qu'une plume meilleure que la mienne a écrit sur ses craintes, sur l'origine de la tragédie d'*Esther* et sur celle d'*Athalie*.

Une aimable élève de Saint-Cyr, quoique sortie depuis peu de cette maison, et mariée à M. le comte de Caylus, exécuta le prologue de la *Piété*, fait pour elle, et plusieurs fois le rôle d'*Esther*. Par les charmes de sa personne et de sa déclamation, elle contribua au succès de cette pièce, dont elle a parlé dans le recueil qu'elle fit un an avant sa mort, et qu'elle intitula : *Mes Souvenirs*, parce qu'elle y rassembla ce que lui rappela sa mémoire de plusieurs événements arrivés de son temps à la cour. C'est de ces *Souvenirs*, recueil si estimé des personnes qui en ont connaissance, qu'est tiré le morceau suivant, et un autre que je donnerai encore<sup>39</sup>.

« Mme de Brinon, première supérieure de Saint-Cyr, aimait les vers et la comédie ; et au défaut des pièces de Corneille et de Racine, qu'elle n'osait faire jouer, elle en composait de détestables à la vérité, mais c'est cependant à elle et à son goût pour le théâtre qu'on doit les deux belles pièces que Racine a faites pour Saint-Cyr. Mme de Brinon avait de l'esprit, et une facilité incroyable d'écrire et de parler ; car elle faisait aussi des espèces de sermons fort éloquents ; et tous les dimanches, après la messe, elle expliquait l'Évangile comme aurait pu faire M. Le Tourneux.

« Mais je reviens à l'origine de la tragédie de Saint-Cyr. Mme de Maintenon voulut voir une des pièces de Mme de Brinon. Elle la trouva telle qu'elle était, c'est-à-dire si mauvaise, qu'elle la pria de n'en plus faire jouer de semblables, et de prendre plutôt quelque belle pièce de Corneille ou de Racine, choisissant seulement celles où il y aurait le moins d'amour. Ces petites filles représentèrent *Cinna* assez passablement pour des enfants qui n'avaient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouèrent aussi *Andromaque* ; et soit que les actrices en fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la cour, dont elles ne laissaient pas de voir de temps en temps ce qu'il

y avait de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée au gré de Mme de Maintenon, et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux qu'elle voulait leur inspirer. Cependant, comme elle était persuadée que ces sortes d'amusements sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer, et cultivent la mémoire (car elle n'oubliait rien de tout ce qui pouvait contribuer à l'éducation de ces demoiselles, dont elle se croyait avec raison particulièrement chargée), elle écrivit à M. Racine après la représentation d'*Andromaque* : « Nos petites filles viennent de jouer votre *Andromaque*, et l'ont si bien jouée, qu'elles ne la joueront de leur vie, ni aucune autre de vos pièces. » Elle le pria dans cette même lettre de lui faire, dans ses moments de loisir, quelque espèce de poème moral ou historique, dont l'amour fut entièrement banni, et dans lequel il ne crût pas que sa réputation fût intéressée, parce que la pièce resterait ensevelie à Saint-Cyr, ajoutant qu'il lui importait peu que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avait de divertir les demoiselles de Saint-Cyr, en les instruisant. Cette lettre jeta Racine dans une grande agitation. Il voulait plaire à Mme de Maintenon ; le refus était impossible à un courtisan, et la commission délicate pour un homme qui comme lui avait une grande réputation à soutenir, et qui, s'il avait renoncé à travailler pour les comédiens, ne voulait pas du moins détruire l'opinion que ses ouvrages avaient donnée de lui. Despréaux, qu'il alla consulter, décida brusquement pour la négative. Ce n'était pas le compte de Racine. Enfin, après un peu de réflexion, il trouva dans le sujet d'*Esther* tout ce qu'il fallait pour plaire à la cour. Despréaux lui-même en fut enchanté, et l'exhorta à travailler avec autant de zèle qu'il en avait eu pour l'en détourner.

« Racine ne fut pas longtemps sans porter à Mme de Maintenon, non seulement le plan de sa pièce (car il avait accoutumé de les faire en prose, scène pour scène, avant que d'en faire les vers), il porta le premier acte tout fait. Mme de Maintenon en fut charmée, et sa modestie ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'*Esther*, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasty avait ses applications, Aman des traits de ressemblance ; et indépendamment de ces idées, l'histoire d'*Esther* convenait parfaitement à Saint-Cyr. Les chœurs, que Racine, à l'imitation des Grecs, avait toujours en vue de remettre sur la scène, se trouvaient placés naturellement dans *Esther* ; et il était ravi d'avoir eu cette occasion de les faire connaître et d'en donner le goût. Enfin je crois que si l'on fait attention au lieu, au temps et aux circonstances, on trouvera que Racine n'a pas moins marqué d'esprit en cette occasion que dans d'autres ouvrages plus beaux en eux-mêmes<sup>40</sup>.

« *Esther* fut représentée un an après la résolution que Mme de Maintenon avait prise de ne plus laisser jouer de pièces profanes à Saint-Cyr. Elle eut un si grand succès, que le souvenir n'en est pas encore effacé.

« Jusque-là il n'avait point été question de moi, et on n'imaginait pas que je dusse y représenter un rôle ; mais me trouvant présente aux récits que M. Racine venait faire à Mme de Maintenon de chaque scène à mesure qu'il les composait, j'en retenais des vers ; et comme j'en récitai un jour à M. Racine, il en fut si content, qu'il demanda en grâce à Mme de Maintenon de m'ordonner de faire un personnage : ce qu'elle fit. Mais je ne voulus point de ceux qu'on avait déjà destinés : ce qui l'obligea de faire pour moi le prologue de sa pièce. Cependant ayant appris, à force de les entendre, tous les autres rôles, je les jouai successivement, à mesure qu'une des actrices se trouvait incommodée ; car on représenta *Esther* tout l'hiver ; et cette pièce, qui devait être renfermée dans Saint-Cyr, fut vue plusieurs fois du Roi et de toute la cour, toujours avec le même applaudissement. »

*Esther* fut représentée en 1689. Les demoiselles avaient été formées à la déclamation par l'auteur même qui en fit d'excellentes actrices. Pour cette raison, il était tous les jours, par ordre de Mme de Maintenon, dans la maison de Saint-Cyr ; et la mémoire qu'il y a laissée lui fait tant d'honneur, qu'il m'est permis d'en parler. J'ose dire qu'elle y est chérie et respectée, à cause de l'admiration qu'eurent toutes ces dames pour la douceur et la simplicité de ses moeurs. J'eus l'honneur d'entretenir, il y a deux mois, quelques-unes de celles qui l'y virent alors ; elles m'en parlèrent avec une sorte d'enthousiasme, et toutes me

dirent d'une commune voix : « Vous êtes fils d'un homme qui avait un grand génie, et une grande simplicité. » Elles ont eu la bonté de chercher parmi les lettres de Mme de Maintenon celles où il était fait mention de lui, et m'en ont communiqué quatre, que je joins au recueil des lettres.

Des applications particulières contribuèrent encore au succès de la tragédie d'*Esther* : Ces jeunes et tendres fleurs transplantées étaient représentées par les demoiselles de Saint-Cyr. La Vasty, comme dit Mme de Caylus, avait quelque ressemblance. Cette Esther qui a puisé ses jours dans la race proscrite par Aman, avait aussi sa ressemblance ; quelques paroles échappées à un ministre avaient, dit-on, donné lieu à ces vers :

*Il sait qu'il me doit tout, etc.*

On prétendait aussi expliquer ces ténèbres jetées sur les yeux les plus saints, dont il est parlé dans le prologue : en sorte que l'auteur avait suivi l'exemple des anciens, dont les tragédies ont souvent rapport aux événements de leur temps.

Mme de Sévigné parle dans ses lettres des applaudissements que reçut cette tragédie : « Le Roi et toute la cour sont, dit-elle, charmés d'*Esther*. Monsieur le Prince y a pleuré. Mme de Maintenon et huit jésuites, dont était le P. Gaillard, ont honoré de leur présence la dernière représentation. Enfin c'est un chef-d'oeuvre de Racine. » Elle dit encore dans un autre endroit : « Racine s'est surpassé ; il aime Dieu comme il aimait ses maîtresses<sup>41</sup> ; il est pour les choses saintes comme il était pour les profanes. La sainte Écriture est suivie exactement. Tout est beau tout est grand, tout est écrit avec dignité. »

Les grandes leçons que contient cette tragédie pour les rois que leurs ministres trompent souvent, pour les ministres qu'aveugle leur fortune, et pour les innocents qui, prêts à périr, voient le ciel prendre leur défense ; les applaudissements réitérés de la cour, et surtout ceux du Roi, qui honora plusieurs fois cette pièce de sa présence, devaient fermer la bouche aux critiques. Cependant elle fut vivement attaquée. Plusieurs même de ceux qui avaient répété si souvent dans leurs épîtres dédicatoires, ou dans leurs discours académiques, que le Roi était au-dessus des autres hommes autant par la justesse de son esprit que par la grandeur de son rang, ne regardèrent pas, dans cette occasion, sa décision comme une loi pour eux. Je juge de la manière dont cette tragédie fut critiquée, par une apologie qui en fut faite dans ce temps, et que j'ai trouvée par hasard.

L'auteur de cette apologie manuscrite, après avoir avoué que le jugement du public n'est pas favorable à la pièce, et qu'il est même déjà un peu tard pour en appeler, entreprend de montrer qu'elle a été jugée sans examen, et que tout son mérite n'est pas connu. Après l'avoir relevée par la grandeur du sujet, par les caractères, et la régularité de la conduite, il s'arrête à faire observer ce que les connaisseurs y remarquèrent d'abord : cette manière admirable et nouvelle de faire parler d'amour, en conservant à un sujet saint toute sa sainteté, et en conservant à Assuérus toute la majesté d'un roi de Perse. L'amour s'accorde difficilement avec la fierté, encore plus difficilement avec la sagesse ; cependant ce roi idolâtre parle d'amour de manière que rien, n'est si pur ni si chaste, parce que devant Esther il est comme amoureux de la vertu même.

L'auteur de cette pièce fit, cette même année, pour la maison de Saint-Cyr, quatre cantiques tirés de l'Écriture sainte, qui auraient été plus utiles aux demoiselles de cette maison, si la musique avait répondu aux paroles ; mais le musicien à qui ils furent donnés, et qui avait déjà mis en chant les choeurs d'*Esther*, n'avait pas le talent de Lulli.

Le Roi fit exécuter plusieurs fois ces cantiques devant lui ; et la première fois qu'il entendit chanter ces paroles :

*Mon Dieu, quelle guerre cruelle !  
Je trouve deux hommes en moi :  
L'un veut que plein d'amour pour Toi,  
Mon coeur te soit toujours fidèle ;  
L'autre à tes volontés rebelle*

*Me révolte contre ta loi,*

il se tourna vers Mme de Maintenon, en lui disant: « Madame, voilà deux hommes que je connais bien. »

La lettre suivante fut écrite, au sujet de ces cantiques, par un homme très connu alors par son esprit et sa piété :

« Que ces cantiques sont beaux ! qu'ils sont admirables, tendres, naturels, pleins d'onction ! Ils élèvent l'âme, et la portent où l'auteur l'a voulu porter jusqu'au ciel, jusqu'à Dieu. J'augure un grand bien de ces cantiques autorisés par l'approbation du monarque, et de son goût, qui sera le goût de tout le monde. Je regarde l'auteur comme l'apôtre des Muses et le prédicateur du Parnasse, dont il semble n'avoir appris le langage que pour leur prêcher en leur langue l'Évangile, et leur annoncer le Dieu inconnu. Je prie Dieu qu'il bénisse sa mission, et qu'il daigne le remplir de plus en plus des vérités qu'il fait passer si agréablement dans les esprits des gens du monde. »

Le même homme écrivit encore une lettre fort belle, lorsqu'il apprit qu'une de mes soeurs se faisait religieuse ; et l'heureuse application qu'il y fait de quelques vers de ces cantiques m'engage à la rapporter ici.

« Du 14 février 1697.

« Je prends, en vérité, beaucoup de part à la douleur et à la joie de l'illustre ami. Car il y a en cette occasion obligation d'unir ce que saint Paul sépare, *flere cum flentibus, gaudere cum gaudentibus*<sup>42</sup>. La nature s'afflige, et la foi se réjouit dans le même coeur. Mais je m'assure que la foi l'emportera bientôt, et que sa joie, se répandant sur la nature, en noiera tous les sentiments humains. Il est impossible qu'une telle séparation n'ait fait d'abord une grande plaie dans un coeur paternel ; mais le remède est dans, la plaie ; et cette affliction est la source de consolations infinies pour l'avenir, et dès à présent. Je ne doute point qu'il ne conçoive combien il a d'obligation à la bonté de Dieu, d'avoir daigné choisir dans son petit troupeau une victime qui lui sera consacrée et immolée toute sa vie en un holocauste d'amour et d'adoration, et de l'avoir cachée dans le secret de sa face, pour y mettre à couvert de la corruption du siècle toutes les bonnes qualités qui ne lui ont. été données que pour Dieu. Au bout du compte, il s'en doit prendre un peu à lui-même. La bonne éducation qu'il lui a donnée et les sentiments de religion qu'il lui a inspirés l'ont conduite à l'autel du sacrifice. Elle a cru ce qu'il lui a dit, que de ces deux hommes qui sont en nous,

*L'un, tout esprit et tout céleste,  
Veut qu'au ciel sans cesse attaché,  
Et des biens éternels touché,  
On compte pour rien tout le reste.*

Elle l'a de bonne foi compté pour rien sur sa parole, et plus encore sur celle de Dieu, et s'est résolue d'être sans cesse attachée au ciel et aux biens éternels. Il n'y a donc qu'à louer et à bénir Dieu, et à profiter de cet exemple de détachement des choses du monde que Dieu nous met à tous devant les yeux dans cette généreuse retraite.

« Je vous prie d'assurer cet heureux père que j'ai offert sa victime à l'autel, et que je suis, avec beaucoup de respect, tout à lui. »

Ce père si tendre fut présent au sacrifice de sa fille, et pleurait encore quand il en écrivit le récit dans une lettre qu'on trouvera la dernière de toutes ses lettres. Il n'est pas étonnant qu'une victime qui était de son troupeau lui ait coûté beaucoup de larmes, puisqu'il n'assistait jamais à une pareille cérémonie sans pleurer, quoique la victime lui fût indifférente : c'est ce qu'on apprendra par une des lettres de Mme de Maintenon, qui écrivait à Saint-Cyr pour demander le jour de la profession d'une jeune personne, où elle voulait assister. « Racine, qui veut pleurer, dit-elle, viendra à la profession de la sœur Lalie. » La tendresse de son caractère paraissait en toute occasion. Dans une représentation d'*Esther*

devant le Roi, la jeune actrice qui faisait le rôle d'Elise manqua de mémoire : « Ah ! Mademoiselle, s'écria-t-il, quel tort vous faites à ma pièce ! » La demoiselle, consternée de la réprimande, se mit à pleurer. Aussitôt il courut à elle, prit son mouchoir, essuya ses pleurs, et en répandit lui-même. Je ne crains point d'écrire de si petites choses, parce que cette facilité à verser des larmes fait connaître la bonté d'un caractère, suivant cette maxime des anciens :

ανατοι δαριδαχρυεσ ανδρεσ<sup>43</sup>

Les applaudissements que sa tragédie avait reçus ne l'empêchaient pas de reconnaître qu'elle n'était pas dans toute la grandeur du poème dramatique. L'unité de lieu n'était pas observée, et elle n'était qu'en trois actes : c'est mal à propos que dans quelques éditions on l'a partagée en cinq. Il avait trouvé l'art d'y lier, comme les anciens, les chœurs avec l'action, mais il terminait l'action par un chœur : chose inconnue aux anciens, et contraire à la nature du poème dramatique, qui ne doit pas finir par des chants.

Il entreprit de traiter un autre sujet de l'Écriture sainte, et de faire une tragédie plus parfaite. Mme de Sévigné doutait qu'il y pût réussir, et disait dans une de ses lettres : « Il aura de la peine à faire mieux qu'*Esther* : il n'y a plus d'histoire comme celle-là. C'était un hasard et un assortiment de toutes choses ; car Judith, Booz et Ruth ne sauraient rien faire de beau. Racine a pourtant bien de l'esprit ; il faut espérer. » Elle n'avait point tort de penser ainsi. Elle ne s'attendait pas que dans un chapitre du quatrième livre des *Rois*, il dût trouver le plus grand sujet qu'aucun poète eût encore traité, et en faire une tragédie, qui, sans amour, sans épisodes, sans confidents, intéresserait toujours, dans laquelle le trouble irait croissant de scène en scène jusqu'au dernier moment, et qui serait dans toute l'exactitude des règles.

Le mérite cependant de cette tragédie fut longtemps ignoré. Elle n'eut point le secours des représentations, qui font pour un temps la fortune des pièces médiocres. On avait fait un scrupule à Mme de Maintenon des représentations d'*Esther*, en lui disant que ces spectacles, où de jeunes demoiselles, parées magnifiquement, paraissaient devant toute la cour, étaient dangereux pour les spectateurs et pour les actrices mêmes. On ne songeait point à faire exécuter *Athalie* sur le théâtre des comédiens ; l'auteur y avait mis ordre, en faisant insérer dans le privilège d'*Esther*<sup>44</sup> la défense aux comédiens de représenter une tragédie faite pour Saint-Cyr. De pareils sujets ne conviennent point à de pareils acteurs : il fallait, comme dit Mme de Sévigné, lettre 533, « des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion ; la Champmeslé nous eût fait mal au cœur. »

Mme la comtesse de Caylus a pensé de même ; et on lira avec plaisir ce qu'elle a écrit sur *Athalie*, dans ses *Souvenirs*, recueil dont j'ai parlé :

« Le grand succès d'*Esther* mit Racine en goût : il voulut composer une autre pièce ; et le sujet d'*Athalie* (c'est-à-dire de la mort de cette reine, et la reconnaissance de Joas) lui parut le plus beau de tous ceux qu'il pouvait tirer de l'Écriture sainte. Il y travailla sans perdre de temps ; et l'hiver suivant, cette nouvelle pièce se trouva en état d'être représentée ; mais Mme de Maintenon reçut de tous côtés tant d'avis et tant de représentations des dévots, qui agissaient en cela de bonne foi, et de la part des poètes jaloux de Racine, qui, non contents de faire parler les gens de bien, écrivirent plusieurs lettres anonymes, qu'ils empêchèrent enfin *Athalie* d'être représentée sur le théâtre de Saint-Cyr. On disait à Mme de Maintenon qu'il était honteux à elle de faire monter sur un théâtre des demoiselles rassemblées de toutes les parties du royaume pour recevoir une éducation chrétienne, et que c'était mal répondre à l'idée que rétablissement de Saint-Cyr avait fait concevoir, l'avais part aussi à ces discours, et on trouvait encore qu'il était indécemment à elle de me faire voir à toute la cour sur un théâtre.

« Le lieu, le sujet des pièces, et la manière dont les spectateurs s'étaient introduits à Saint-Cyr, devaient justifier Mme de Maintenon, et elle aurait pu ne pas s'embarrasser de discours qui n'étaient fondés que sur l'envie et la malignité ; mais elle pensa différemment, et arrêta ces spectacles dans le temps que tout était prêt pour jouer *Athalie*. Elle fit

seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les actrices pour jouer dans sa chambre devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette pièce est si belle, que l'action n'en parut pas refroidie ; il me semble même qu'elle produisit alors plus d'effet qu'elle n'en a produit sur le théâtre de Paris. Oui, je crois que M. Racine aurait été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être par une Josabeth fardée, par une Athalie outrée, et par un grand prêtre plus capable d'imiter les capucinades du petit Père Honoré que la majesté d'un prophète divin<sup>45</sup>. Il faut ajouter encore que les chœurs, qui manquaient aux représentations faites à Paris, ajoutaient une grande beauté à la pièce, et que les spectateurs, mêlés et confondus avec les acteurs, refroidissent infiniment l'action ; mais malgré ces défauts et ces inconvénients, elle a été admirée, et le sera toujours.

« On fit après, à l'envi de M. Racine, plusieurs pièces pour Saint-Cyr ; mais elles y sont ensevelies. La *Judith*, pièce que M. l'abbé Testu fit faire par Boyer, à laquelle il travailla lui-même, fut jouée ensuite sur le théâtre de Paris avec le succès marqué dans l'épigramme :

À sa *Judith*, Boyer par aventure, etc. »

*Athalie* fut exécutée deux fois devant Louis XIV et devant Mme de Maintenon, dans une chambre sans théâtre, par les demoiselles de Saint-Cyr, vêtues de ces habits modestes et uniformes qu'elles portent dans la maison. De pareilles représentations étaient bien différentes de celles d'*Esther*, qui se faisaient avec une grande dépense pour les habits, les décorations et la musique.

Mme de Caylus fait peut-être une prédiction véritable, lorsqu'elle dit qu'*Athalie* sera toujours admirée ; mais elle ne le fut pas d'abord du public ; et lorsqu'elle parut imprimée en 1691, elle fut très peu recherchée. On avait entendu dire qu'elle était faite pour Saint-Cyr, et qu'un enfant y faisait un principal personnage : on se persuada que c'était une pièce qui n'était que pour des enfants, et les gens du monde furent peu empressés de la lire. Ceux qui la lurent parurent froids d'abord ; et M. Arnauld, en la trouvant fort belle, la mettait au-dessous d'*Esther*. Un docteur de Sorbonne peut aisément se tromper en jugeant de tragédies ; mais la manière dont il avait parlé de *Phèdre* faisait voir qu'en ces matières même il n'avait pas coutume de se tromper. Voilà la lettre qu'il écrivit à ce sujet :

« J'ai reçu *Athalie*, et l'ai lue aussitôt deux ou trois fois avec une grande satisfaction. Si j'avais plus de loisir, je vous marquerais plus au long ce qui me la fait admirer. Le sujet y est traité avec un art merveilleux, les caractères bien soutenus, les vers nobles et naturels. Ce qu'on y fait dire aux gens de bien inspire du respect pour la religion et pour la vertu : et ce qu'on fait dire aux méchants n'empêche point qu'on n'ait horreur de leur malice ; en quoi je trouve que beaucoup de poètes sont blâmables, mettant tout leur esprit à faire parler leurs personnages d'une manière qui peut rendre leur cause si bonne, qu'on est plus porté à approuver ou à excuser les plus méchantes actions qu'à en avoir de la haine. Mais comme il est bien difficile que deux enfants d'un même père soient si également parfaits qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un que pour l'autre, je voudrais bien savoir laquelle de ces deux pièces il aime davantage. Pour moi, je vous dirai franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée. J'en ai beaucoup de raisons, dont la principale est que j'y trouve beaucoup plus de choses très édifiantes, et très capables d'inspirer de la piété. »

Un pareil jugement, quelque flatteur qu'il soit, ne satisfait point un auteur, toujours plus content, suivant la coutume, de son dernier ouvrage que des autres, surtout lorsqu'il en a de si justes raisons. Étonné de voir que sa pièce, loin de faire dans le public l'éclat qu'il s'en était promis, resterait presque dans l'obscurité, il s'imagina qu'il avait manqué son sujet : et il l'avouait sincèrement à Boileau, qui lui soutenait au contraire qu'*Athalie* était son chef-d'oeuvre : « Je m'y connais, lui disait-il, et le public y reviendra. » Sur ces espérances, l'auteur se rassurait : il a cependant été toujours convaincu que, s'il avait fait quelque chose de parfait, c'était *Phèdre* ; et sa prédilection pour cette pièce était fondée sur des raisons très fortes ; car, quoique l'action d'*Athalie* soit bien plus grande, le caractère de *Phèdre* est, comme celui d'*OEdipe*, un de ces sujets rares qui ne sont pas l'ouvrage des poètes, et qu'il

faut que la fable ou l'histoire leur fournissent. Tout le monde sait que la principale qualité d'Aristote, ou plutôt que la tragédie demande dans son héros, est qu'il ne soit ni tout à fait vicieux, ni tout à fait vertueux, parce qu'un scélérat, quelque malheur qui lui arrive, ne fait jamais pitié, et qu'un homme tout à fait exempt de faiblesse, et qui ne s'est attiré son malheur par aucune faute, cause plus de chagrin que de pitié ; au lieu que le malheureux qui mérite de l'être, et qui en même temps mérite d'être plaint, intéresse toujours ; et c'est ce qui se trouve admirablement dans *Phèdre*, qui, dévorée par une infâme passion, est toute la première à se prendre en horreur. Je ne sais même si par là son caractère n'est pas beaucoup plus tragique que celui d'Œdipe, qui dans le fond n'est qu'un homme fort ordinaire, à qui le hasard a fait commettre de grands crimes, sans qu'il en ait eu l'intention, et chez qui l'on ne peut voir cette douleur vertueuse qui fait la beauté du caractère de Phèdre. Mais on peut dire aussi que ce caractère est le seul qui soit dans cette tragédie ; au lieu que dans *Athalie*, où se trouvent à la fois plusieurs grands caractères, l'action est plus grande, plus intéressante, et conduite avec plus d'art : en sorte qu'on pourrait, à mon avis, concilier les deux sentiments en disant que le personnage de Phèdre est le plus parfait des personnages tragiques, et qu'*Athalie* est la plus parfaite des tragédies.

On en reconnut enfin le mérite ; mais la prédiction de Boileau n'eut son accomplissement que fort tard, et longtemps après la mort de l'auteur. Les vrais connaisseurs vantèrent le mérite de cette pièce. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, voulut connaître quel effet elle produirait sur le théâtre ; et malgré la clause insérée dans le privilège, ordonna aux comédiens de l'exécuter. Le succès fut étonnant ; et les premières représentations faites à la cour donnaient un nouveau prix à cette pièce, parce que le Roi étant à peu près de l'âge de Joas, on ne pouvait, sans s'attendrir sur lui, entendre quelques vers comme ceux-ci :

*Voilà donc votre Roi, votre unique espérance.  
J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver...  
Du fidèle David c'est le précieux reste...  
Songez qu'en cet enfant tout Israël réside...*

Voilà quel fut le sort de cette fameuse tragédie, qui, du côté de l'intérêt, n'ayant rien produit à l'auteur ni à sa famille, a été si utile depuis aux libraires et aux comédiens, et du côté de la gloire, en a acquis une si éloignée du temps de l'auteur qu'il n'a jamais pu la prévoir. Il était heureusement détaché depuis longtemps de l'amour et de la gloire humaine : il en devait connaître mieux qu'un autre la vanité. *Bérénice*, dans sa naissance, fit plus de bruit qu'*Athalie*.

S'il ne fut pas récompensé de ses deux tragédies saintes par les éloges du public, il en fut récompensé par la satisfaction que Louis XIV témoigna en avoir reçu, et il en eut pour preuve, au mois de décembre 1690, l'agrément d'une charge de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté<sup>46</sup>. Il eut encore l'avantage de contenter Mme de Maintenon, la seule protection qu'il ait cultivée. Enfin, il acquit l'estime des Dames de Saint-Cyr, qui, dans le voyage dont j'ai parlé plus haut, m'en parlèrent avec tant de zèle, que leurs discours m'ont plus appris à l'admirer, que ses ouvrages ne me l'avaient encore fait admirer. Une des lettres de Mme de Maintenon, que je donne à la suite de ces *Mémoires*, apprend qu'il revit avec Boileau les constitutions de cette maison, pour corriger les fautes de style.

Dégoûté plus que jamais de la poésie par le malheureux succès d'*Athalie*, et résolu de ne plus s'occuper de vers, il fit la campagne de Namur, où il suivit de près toutes les opérations du siège. Ses lettres écrites à Boileau, du camp devant Namur, font bien connaître qu'il ne songeait plus qu'à être historien.

Boileau était alors occupé de la poésie, et il y était retourné à peu près dans le même temps que son ami. De fortes raisons l'y avaient rappelé. Perrault, après avoir lu à l'Académie son poème du *Siècle de Louis le Grand*, fit imprimer les *Parallèles des anciens et des modernes*. Les amateurs de bon goût furent indignés de voir les anciens traités avec tant de mépris par un homme qui les connaissait si peu. On animait Boileau, à prendre leur

défense et la sienne. « S'il ne lui répond pas, dit M. le prince de Conti à mon père, vous pouvez l'assurer que j'irai à l'Académie écrire sur son fauteuil : Tu dors, Brutus. » Il se réveilla, et composa son *Ode sur la prise de Namur*, pour donner une idée de l'enthousiasme de Pindare, maltraité par M. Perrault. Il acheva la Satire contre les femmes, ouvrage projeté et abandonné plusieurs années auparavant ; il donna contre M. Perrault les *Réflexions sur Longin*, et composa ensuite sa onzième satire et ses trois dernières épîtres.

En se réveillant, il réveilla ses ennemis. L'*Ode sur Namur* ne produisit pas l'effet qu'il avait en vue, qui était de faire admirer Pindare. La Satire contre les femmes, qu'on imprima séparément, fut si prodigieusement vendue et critiquée, que, tandis que le libraire était content, l'auteur se désespérait. « Rassurez-vous, lui disait mon père ; vous avez attaqué un corps très nombreux, et qui n'est que langues : l'orage passera. » Il fut long, quoique Boileau, en attaquant les femmes, eût mis pour lui Mme de Maintenon par ces vers :

*J'en sais une, chérie et du monde et de Dieu, etc.*

M. Arnauld, qui, à l'occasion de cette satire, écrivit en 1694 à M. Perrault la lettre que Boileau appela son apologie, ne fut pas son apologiste en tout, puisque après avoir lu les *Réflexions sur Longin*, il écrivit la lettre suivante, qui n'a jamais été imprimée, à ce que je crois, et qui mérite d'être connue :

« Je n'eus pas plus tôt reçu les OEuvres diverses, que je me mis à lire ce qu'il y a de nouveau. J'en ai été merveilleusement satisfait, et je doute que le bon Homère ait jamais eu un plus exact et plus judicieux apologiste. C'est tout le remerciement que je vous supplie de faire de ma part à l'auteur, et d'y ajouter seulement que j'estime trop notre amitié pour la mettre au nombre de ces amitiés vulgaires qui ont besoin de compliments pour s'entretenir. Je passe encore plus loin, et j'ose m'assurer qu'il ne trouvera pas mauvais que je lui remarque ce que j'ai trouvé dans ses *Réflexions critiques* que je souhaiterais qui n'y fût pas, et ce qui n'aurait pas dû y être, s'il avait fait plus d'attention à cette belle règle qu'il a donnée dans sa dixième épître :

*Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable ;  
Il doit régner partout, et même dans la fable.  
De toute fiction l'adroite fausseté  
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.*

Ce que je souhaiterais qui ne fût pas dans les *Réflexions*, est ce que j'y ai trouvé de M. P. le médecin. On dit, sur la foi d'un célèbre architecte, que la façade du Louvre n'est pas de lui, mais du sieur Le Vau, et que ni l'Arc de Triomphe, ni l'Observatoire ne sont pas l'ouvrage d'un médecin de la Faculté. Cela ne me paraît avoir aucune vraisemblance, bien loin d'être vrai. Comment donc pourra-t-il plaire, s'il n'y a que la vérité qui plaise. Je ne crois pas de plus qu'il soit permis d'ôter à un homme de mérite, sur un oui-dire, l'honneur d'avoir fait ces ouvrages. Les règles qu'on a établies dans le premier chapitre du dernier livre contre M. Mallet ne pourraient pas servir à autoriser cet endroit des *Réflexions*. Je souhaiterais aussi qu'il fût disposé à déclarer que ce qu'il a dit du médecin de Florence n'est qu'une exagération poétique, que les poètes ont accoutumé d'employer contre tous les médecins, qu'ils savent bien qu'on ne prendra pas pour leur vrai sentiment ; et qu'après tout, il reconnaît que M. Perrault le médecin a passé parmi ses confrères pour médecin habile. »

Boileau avait sans doute vu cette lettre quand il écrivit son remerciement à M. Arnauld, à la fin duquel il lui dit : « Puisque vous prenez un si grand intérêt à la mémoire de feu M. Perrault le médecin, à la première édition de mon livre, il y aura dans la préface un article exprès en faveur de ce médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe, comme on le prouvera démonstrativement, mais qui au fond était un homme de beaucoup de mérite, grand physicien, et ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avait l'honneur d'être votre ami. »

M. Arnauld mourut peu après avoir écrit la lettre que je viens de donner, et son coeur fut apporté à Port-Royal à la fin de 1694. Mon père crut qu'à cette cérémonie, où quelques parents invités ne vinrent pas, il pouvait d'autant moins se dispenser d'assister, que la mère Racine y présidait en qualité d'abbesse. Il y alla donc, et composa deux petites pièces de vers : l'une, qui commence ainsi :

*Sublime en ses écrits, etc.*

et qui se trouve dans la dernière édition de ses *Oeuvres* ; l'autre, qui, dans le *Nécrologe de Port-Royal*, est attribuée par erreur à M. l'abbé Régnier, et dont voici les deux premiers vers :

*Haï des uns, chéri des autres,  
Estimé de tout l'univers, etc.*

Tout le monde sait les beaux vers que fit Santeuil sur ce coeur rapporté à Port-Royal :

*Ad sanctas rediit sedes, ejectus et exul, etc.*<sup>47</sup> ;

et l'épithète faite depuis par Boileau :

*Aux pieds de cet autel de structure grossière, etc.*

Un de nos savants, à l'imitation des anciens, qui, dans les inscriptions sur leurs tombeaux, demandaient que leurs corps ne fussent point chargés d'une terre trop pesante, demanda, par une épigramme, « que ses os ne fussent point chargés de mauvais vers » :

*Sint modo carminibus non onerata malis.*

Ce malheur n'arriva pas à M. Arnauld, célébré après sa mort par Santeuil, Boileau et mon père.

De ces trois poètes, Santeuil fut le seul qui, effrayé de ce qu'il avait fait, rendit ses craintes si publiques, qu'elles donnèrent lieu à la pièce en vers latins intitulée *Santolius paenitens*. Cette pièce, composée par M. Rollin, fut bientôt traduite en vers français ; et les vers de cette traduction, étant bien faits, furent attribués à mon père. M. Boivin le jeune, qui en était l'auteur, fut charmé de cette méprise, et adressa à mon père une petite pièce de vers fort ingénieuse, par laquelle il le pria de laisser quelque temps le public dans l'erreur.

Mon père, bien éloigné des frayeurs de Santeuil, fut chargé de lire au Roi les trois dernières épîtres de Boileau, qui avait coutume de lire lui-même tous ses ouvrages à Sa Majesté, mais qui ne venait plus à la cour à cause de ses infirmités. Mon père fut charmé de faire valoir les vers de son ami ; et lorsqu'on les lisait il vint à celui-ci :

*Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie,*

il fit sentir, par le ton qu'il prit, qu'il le lisait avec satisfaction.

Louis XIV ne parut jamais désapprouver en lui cet attachement que la reconnaissance lui inspirait pour ses anciens maîtres, et pour la maison dans laquelle il avait été élevé. Il y allait souvent ; et tous les ans, le jour de la fête du Saint-Sacrement, il y menait sa famille pour assister à la procession. L'humilité avec laquelle il pratiquait tous les exercices de la religion, jusqu'à être exact aux plus petites choses, faisait voir qu'il en connaissait la grandeur.

Il n'était pas homme à se mêler de questions de doctrine ; mais quand il s'agissait de rendre aux religieuses de Port-Royal quelque service dans leurs affaires temporelles, il était prêt, et ce bon coeur qu'il avait pour tous ses amis l'emportait chez le P. de la Chaise, dont il fut toujours très bien reçu. Quoiqu'il ne fût plus permis à ce monastère de recevoir des

pensionnaires, il obtint une permission particulière pour y mettre pour quelque temps deux de mes soeurs.

J'ai déjà dit qu'il était lié avec le P. Bouhours ; et ce père donna une preuve de son zèle pour lui lorsqu'il fut vivement attaqué au collège de Louis-le-Grand, dans un discours public, prononcé par un jeune régent. Ce fut particulièrement contre ses tragédies que cet orateur, dont il est inutile de rapporter le nom, déclama d'une manière si passionnée que le P. Bouhours, en l'absence de mon père, qui était à Versailles, alla trouver Boileau, et l'assura que non seulement il désapprouvait ce régent, mais qu'il avait porté ses plaintes au Père recteur, demandant qu'on fit satisfaction à mon père. Boileau, édifié de la vivacité du P. Bouhours, en rendit compte à mon père, et en eut cette réponse, que je copie avec une grande satisfaction, parce qu'on y voit le chrétien ne pas faire attention aux offenses que reçoit le poète.

« À Versailles, le 4 avril 1696.

« Je suis très obligé au P. Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part, et de la part de sa compagnie. Je n'avais point encore entendu parler de la harangue de leur régent ; et comme ma conscience ne me reprochait rien à l'égard des jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vraisemblablement, ce bon régent est du nombre de ceux qui m'ont très fausement attribué la traduction du *Santolius paenitens* ; et il s'est cru engagé d'honneur à me rendre injure pour injure. Si j'étais capable de lui vouloir quelque mal, et de me réjouir de la forte réprimande que le P. Bouhours dit qu'on lui a faite, ce serait sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'auteur d'un pareil ouvrage : car pour mes tragédies, je les abandonne volontiers à sa critique. Il y a longtemps que Dieu m'a fait la grâce d'être assez peu sensible au bien et au mal qu'on en peut dire, et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour.

« Ainsi, Monsieur, vous pouvez assurer le P. Bouhours et tous les jésuites de votre connaissance que, bien loin d'être fâché contre le régent qui a tant déclamé contre mes pièces de théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie et d'avoir prêché une si bonne morale dans leur collège, et d'avoir donné lieu à sa compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts ; et qu'enfin, quand l'offense qu'il m'a voulu faire serait plus grande, je l'oublierais avec la même facilité, en considération de tant d'autres pères dont j'honore le mérite, et surtout en considération du R. P. de la Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, et à qui je sacrifierais bien d'autres injures. Je suis, etc. »

La liaison des faits m'a empêché de parler de la perte que Boileau et mon père firent l'année précédente de leur ami commun La Fontaine. Leurs sages instructions avaient beaucoup contribué à faire peu à peu naître en lui les grands sentiments de pénitence dont il fut pénétré les deux dernières années de sa vie. J'ai rapporté ailleurs<sup>48</sup> de quelle manière la femme qui le gardait malade reçut ces deux amis, qui allaient le voir dans le dessein de lui parler de Dieu. Autant il était aimable par la douceur du caractère, autant il l'était peu par les agréments de la société. Il n'y mettait jamais rien du sien, et mes soeurs, qui dans leur jeunesse l'ont souvent vu à table chez mon père, n'ont conservé de lui d'autre idée que celle d'un homme fort malpropre et fort ennuyeux. Il ne parlait point, ou voulait toujours parler de Platon, dont il avait fait une étude particulière dans la traduction latine. Il cherchait à connaître les anciens par la conversation, et mettait à profit celle de mon père, qui lui faisait lire quelquefois des morceaux d'Homère dans la traduction latine. Il n'était pas nécessaire de lui en faire sentir les beautés, il les saisissait : tout ce qui était beau le frappait. Mon père le mena un jour à Ténèbres ; et, s'apercevant que l'office lui paraissait long, il lui donna, pour l'occuper, un volume de la Bible, qui contenait les Petits Prophètes. Il tombe sur la prière des Juifs dans Baruch ; et ne pouvant se lasser de l'admirer, il disait à mon père : « C'était un beau génie que Baruch : qui était-il ? » Le lendemain, et plusieurs jours suivants, lorsqu'il rencontrait dans la rue quelque personne de sa connaissance, après les compliments ordinaires, il élevait sa voix pour dire : « Avez-vous lu Baruch ? C'était un beau génie, »

Après avoir mangé son bien, il conserva toujours son caractère de désintéressement. Il entra à l'Académie, et la barre étant tirée au bas des noms, il ne devait pas, suivant l'usage, avoir part aux jetons de cette séance. Les académiciens, qui l'aimaient tous, dirent d'un commun accord qu'il fallait, en sa faveur, faire une exception à la règle : « Non, Messieurs, leur dit-il, cela ne serait pas juste. Je suis venu trop tard, c'est ma faute. » Ce qui fut d'autant mieux remarqué, qu'un moment auparavant, un académicien extrêmement riche, et qui, logé au Louvre, n'avait que la peine de descendre de son appartement pour venir à l'Académie, en avait entrouvert la porte, et ayant vu qu'il arrivait trop tard, avait refermé la porte, et était remonté chez lui. Une autre fois, La Fontaine alla de trop bonne heure à l'Académie par une raison différente. Étant à table chez M. Le Verrier, il s'ennuie de la conversation, et se lève. On lui demande où il va ; il répond : « À l'Académie. » On lui représente qu'il n'est encore que deux heures : « Je le sais bien, dit-il ; aussi je prendrai le plus long. »

Si je voulais rapporter plusieurs traits de son inconcevable simplicité, je m'écarterais dans une digression qui ne serait pas ennuyeuse, mais qui deviendrait trop longue. Je n'en rapporterai que deux.

Le fait de M. Poignan, que M. l'abbé d'Olivet raconte dans son *Histoire de l'Académie française*, est très véritable. Ce M. Poignan, ancien capitaine de dragons, était de la Ferté-Milon, et, ami de mon père dès l'enfance, le fit son héritier en partant pour sa première campagne. Il lui laissait, par son testament, un petit bien qu'il avait à la Ferté-Milon. Il mourut après avoir mangé ce bien ; et mon père paya les frais de sa maladie et de son enterrement par reconnaissance pour le testament. Voici comme j'ai entendu raconter l'affaire singulière qu'eut avec lui La Fontaine. Quelqu'un s'avise de lui demander pourquoi il souffre que M. Poignan aille chez lui tous les jours : « Eh ! pourquoi, dit La Fontaine, n'y viendrait-il pas ? C'est mon meilleur ami. — Ce n'est pas, répond-on, ce que dit le public : on prétend qu'il ne va chez toi que pour Mme de La Fontaine. — Le public a tort, reprend-il ; mais que faut-il que je fasse à cela ? » On lui fait entendre qu'il faut demander satisfaction, l'épée à la main, à celui qui vous déshonore : « Eh bien ! dit La Fontaine, je la demanderai. » Il va le lendemain, à quatre heures du matin, chez M. Poignan, et le trouve au lit : « Lève-toi, lui dit-il, et sortons ensemble. » Son ami lui demande en quoi il a besoin de lui, et quelle affaire pressée l'a rendu si matineux : « Je t'en instruirai, répond La Fontaine, quand nous serons sortis. » Poignan se lève, s'habille, sort avec lui, et le suit jusqu'aux Chartreux, en lui demandant toujours où il le mène : « Tu vas le savoir », répondit La Fontaine, qui lui dit enfin quand ils furent derrière les Chartreux : « Mon ami, il faut nous battre. » Poignan, surpris, lui demande en quoi il l'a offensé, et lui représente que la partie n'est pas égale : « Je suis un homme de guerre, lui dit-il, et toi tu n'as jamais tiré l'épée. — N'importe, dit La Fontaine, le public veut que je me batte avec toi. » Poignan, après avoir résisté inutilement, tire son épée par complaisance, se rend aisément le maître de celle de La Fontaine, et lui demande de quoi il s'agit. « Le public prétend, lui dit La Fontaine, que ce n'est pas pour moi que tu viens tous les jours chez moi, mais pour ma femme. — Eh ! mon ami, répond Poignan, je ne t'aurais pas soupçonné d'une pareille inquiétude, et je proteste que je ne mettrai plus les pieds chez toi. — Au contraire, reprend La Fontaine en lui serrant la main, j'ai fait ce que le public voulait : maintenant je veux que tu viennes chez moi tous les jours, sans quoi je me battraï encore avec toi. »

Lorsque Mme de La Fontaine, ennuyée de vivre avec son mari, se fut retirée à Château-Thierry, Boileau et mon père dirent à La Fontaine que cette séparation ne lui faisait pas honneur, et l'engagèrent à faire un voyage à Château-Thierry, pour s'aller réconcilier avec sa femme. Il part dans la voiture publique, arrive chez lui, et la demande. Le domestique, qui ne le connaissait pas, répond que Madame est au salut. La Fontaine va ensuite chez un ami, qui lui donne à souper et à coucher, et le régale pendant deux jours. La voiture publique retourne à Paris ; il s'y met, et ne songe plus à sa femme. Quand ses amis de Paris le revoient, ils lui demandent s'il est réconcilié avec elle : « J'ai été pour la voir, leur dit-il, mais je ne l'ai pas trouvée : elle était au salut. »

Mon père, de retour de l'armée, allait souvent se délasser de ses fatigues dans le Tibur de son cher Horace. Boileau, né sans fortune, comme il nous l'apprend dans ses vers, et comme son frère aîné l'avocat le dit dans cette épigramme sur un père qui laisse à ses enfants

*Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,  
Dont son fils l'avocat enrage,*

Boileau, par les bienfaits du Roi, ménagés avec beaucoup d'économie, était devenu un poète opulent. Il fit, pour environ huit mille livres, l'acquisition d'une maison de campagne à Auteuil ; et ce lieu de retraite, dont il fut enchanté, le jeta les premières années dans la dépense. Il l'embellit, fit son plaisir d'y rassembler quelquefois ses amis, et y tint table. On juge aisément que ce qui faisait chercher ses repas, c'était moins la chère, quoiqu'elle y fût bonne, que les entretiens. Ils roulaient toujours sur des matières agréables. Les conviés étaient charmés d'entendre les décisions de Boileau, qui n'étaient pas infaillibles quand il parlait de la peinture et de la musique, quoiqu'il prétendît s'y connaître. Il n'avait ni pour la peinture des yeux savants, ni pour l'harmonie de la musique les mêmes oreilles que pour l'harmonie des vers ; au lieu qu'il avait un jugement exquis pour juger des ouvrages d'esprit : non qu'il ne fût capable, comme un autre, de se tromper ; mais il se trompait moins souvent qu'un autre. Il fut parmi nous comme le créateur du bon goût ; ce fut lui, avec Molière, qui fit tomber tous les bureaux du faux bel esprit. La protection de l'Hôtel de Rambouillet fut inutile à l'abbé Cotin, qui ne se releva jamais du dernier coup que Molière lui avait porté.

On n'osait louer devant Boileau les ouvrages de Saint-Évremond, qui alors séduisaient encore plusieurs admirateurs : de pareils ouvrages, selon lui, ne devaient pas vivre longtemps. Il ne parlait qu'avec éloge de ceux de La Bruyère, quoiqu'il le trouvât quelquefois obscur, et disait qu'il s'était épargné le plus difficile d'un ouvrage en s'épargnant les transitions. Il assurait que Chapelain avait acquis à bon marché sa réputation, et qu'excepté son petit *Voyage*, qui était excellent, le reste de ses ouvrages était médiocre.

La *Pompe funèbre*, de Voiture, par Sarrasin, lui paraissait le modèle d'un ingénieux badinage. Il prétendait que la *Conspiration de Valstein*, par le même auteur, était un pur ouvrage d'imagination ; que Sarrasin, qui n'avait eu aucuns mémoires, n'avait voulu qu'imiter Salluste dans son *Histoire de la conjuration de Catilina*, à qui personne n'avait moins ressemblé que Valstein, qui était fort honnête homme, et qui, après avoir servi fidèlement l'Empereur, périt par les artifices de quelques ennemis, qui firent croire à l'Empereur, dont ils gouvernaient l'esprit, que Valstein avait voulu se faire roi de Bohême : ce qu'on n'a jamais pu prouver.

Boileau ne faisait nul cas des Césars de Julien : non qu'il ne trouvât de l'esprit dans cette satire, mais il n'y trouvait point de plaisanterie ; et la fine plaisanterie était, selon lui, l'âme de ces sortes d'ouvrages. Par la même raison, il condamnait des *Dialogues de morts* où le sérieux lui paraissait régner : « Lucien, disait-il, plaisante toujours. »

Il détestait la basse plaisanterie. J'ai déjà assez fait connaître son animosité contre Scarron : « Votre père, me dit-il un jour, avait la faiblesse de lire quelquefois le *Virgile travesti*, et de rire ; mais il se cachait bien de moi. »

Il était ami de M. Dacier, ce qui ne l'empêchait pas d'en critiquer les traductions : « Il fuit les Grâces, disait-il, et les Grâces le fuient. » Et mon père, en parlant des ouvrages que M. et Mme Dacier donnaient au public comme ouvrages communs, faits par eux deux, disait que « dans leurs productions d'esprit, Mme Dacier était le père ».

Boileau disait de M. Dacier, en parlant de la traduction d'Horace, qu'il avait trouvé le secret de morfondre un poète plein de feu, et il appelait les révélations de M. Dacier certains endroits que le commentateur explique d'une façon singulière.

Rien ne montre mieux le cas que les auteurs faisaient du suffrage de Boileau que la deux cent dix-septième lettre de Bayle dans laquelle il écrit à un ami : « Vous m'apprenez que mon Dictionnaire n'a point déplu à M. Despréaux ; c'est un bien si grand, c'est une

gloire si relevée, que je n'avais garde de l'espérer. Il y a longtemps que j'applique à ce grand homme un éloge plus étendu que celui que Phèdre donne à Ésope :

*Naris emunctae, natura nunquam cui potuit verba dare*<sup>49</sup>. Il me semble aussi que l'industrie la plus artificieuse des auteurs ne peut le tromper : à plus forte raison ai-je dû voir que je ne surprendrai pas son suffrage, en compilant bonnement et à l'allemande, et sans me gêner beaucoup sur le choix, une grande quantité de choses. Mon *Dictionnaire* me paraît, à son égard, un vrai voyage de caravane, où l'on fait vingt ou trente lieues sans trouver un arbre fruitier ou une fontaine. » Personne n'a mieux jugé de ce Dictionnaire que Bayle lui-même.

Boileau lisait parfaitement ses vers, et était attentif, en les lisant, à la contenance de ses auditeurs, pour apprendre dans leurs yeux les endroits qui les frappaient davantage. Il eut un jour dans M. le premier président de Harlay un auditeur immobile, qui, après la lecture de la pièce, dit froidement : « Voilà de beaux vers. » La critique la plus vive l'eût moins irrité que cet éloge. Il s'en vengea en mettant dans sa onzième satire ce portrait qu'il commençait toujours, quand il le lisait, par cet hémistiche :

*En vain ce faux Caton, etc.*

Mon père ayant obtenu pour mon frère aîné la survivance de la charge de gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, le produisit à la cour, et eut dessein de l'attacher à la connaissance des Affaires étrangères, sous la protection de M. de Torcy. Mon frère fut chargé de porter à M. de Bonrepaux, ambassadeur de France en Hollande, les dépêches de la cour, et recommandé particulièrement par M. de Torcy à cet ambassadeur. Après son départ, la maison fut comme celle de Tobie après le départ du fils. Ce n'étaient qu'inquiétudes sur la santé du voyageur et sur sa conduite. Ces alarmes paternelles remplissent les lettres que je donne dans le troisième recueil. Toutes ces lettres, ainsi que celles de Boileau, parce qu'elles sont écrites à la hâte, de même que celles de Cicéron, font connaître quel était son cœur : au lieu que les lettres de Pline, travaillées avec soin, et recueillies par lui-même, ne nous peuvent faire juger que de son esprit.

Tandis que mon père espérait, par les protections qu'il avait à la cour, y faire avancer son fils aîné, et lui abrégé les premières peines de la carrière, il était près de finir la sienne. Boileau a conduit fort loin une santé toujours infirme : son ami, plus jeune et beaucoup plus robuste, a beaucoup moins vécu. Au reste, sa vie a suffi pour sa gloire, comme dit Tacite<sup>50</sup>, de celle de son beau-père, puisqu'il était rempli des véritables biens, qui sont ceux de la vertu.

Il y a grande apparence que sa trop grande sensibilité abrégé ses jours. La connaissance qu'il avait des hommes, et le long usage de la cour ne lui avaient point appris à déguiser ses sentiments. Il est des hommes dont le cœur veut toujours être libre comme leur génie. Peut-être ne connaissait-il pas assez la timide circonspection et la défiance ;

*Mais cette défiance  
Fut toujours d'un grand cœur la dernière science.*

Il était d'ailleurs naturellement mélancolique, et s'entretenait plus longtemps des sujets capables de le chagriner, que des sujets propres à le réjouir. Il avait ce caractère que se donne Cicéron dans une de ses lettres, plus porté à craindre les événements malheureux qu'à espérer l'heureux succès : *Semper magis adversos rerum exitus metuens quam sperans secundos*<sup>51</sup>. L'événement que je vais rapporter le frappa trop vivement, et lui fit voir comme présent un malheur qui était fort éloigné. Les marques d'attention de la part du Roi, dont il fut honoré pendant sa dernière maladie, durent bien le convaincre qu'il avait toujours le bonheur de plaire à ce prince. Il s'était cependant persuadé que tout était changé pour lui, et n'eut pour le croire d'autre sujet que ce qu'on va lire.

Mme de Maintenon, qui avait pour lui une estime particulière, ne pouvait le voir trop souvent, et se plaisait à l'entendre parler de différentes matières, parce qu'il était propre à

parler de tout. Elle l'entretenait un jour de la misère du peuple : il répondit qu'elle était une suite ordinaire des longues guerres ; mais qu'elle pourrait être soulagée par ceux qui étaient dans les premières places, si on avait soin de la leur faire connaître. Il s'anima sur cette réflexion ; et comme dans les sujets qui l'animaient il entra dans cet enthousiasme dont j'ai parlé, qui lui inspirait une éloquence agréable, il charma Mme de Maintenon, qui lui dit que, puisqu'il faisait des observations si justes sur-le-champ, il devrait les méditer encore, et les lui donner par écrit, bien assuré que l'écrit ne sortirait pas de ses mains. Il accepta malheureusement la proposition, non par une complaisance de courtisan, mais parce qu'il conçut l'espérance d'être utile au public. Il remit à Mme de Maintenon un mémoire aussi solidement raisonné que bien écrit. Elle le lisait, lorsque le Roi entrant chez elle, le prit, et, après en avoir parcouru quelques lignes, lui demanda avec vivacité qui en était l'auteur. Elle répondit qu'elle avait promis le secret. Elle fit une résistance inutile : le Roi expliqua sa volonté en termes si précis, qu'il fallut obéir. L'auteur fut nommé.

Le Roi, en louant son zèle, parut désapprouver qu'un homme de lettres se mêlât de choses qui ne le regardaient pas. Il ajouta même, non sans quelque air de mécontentement : « Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, croit-il tout savoir ; et parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre ? » Si le Roi eût pu prévoir l'impression que firent ces paroles, il ne les eût point dites. On n'ignore pas combien il était bon pour tous ceux qui l'environnaient : il n'eut jamais intention de chagriner personne, mais il ne pouvait soupçonner que ces paroles tomberaient sur un cœur si sensible.

Mme de Maintenon, qui fit instruire l'auteur du mémoire de ce qui s'était passé, lui fit dire en même temps de ne la pas venir voir jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle le frappa vivement. Il craignit d'avoir déplu à un prince dont il avait reçu tant de marques de bonté. Il ne s'occupa plus que d'idées tristes ; et quelque temps après, il fut attaqué d'une fièvre assez violente, que les médecins firent passer à force de quinquina. Il se croyait guéri, lorsqu'il lui perça à la région du foie une espèce d'abcès qui jetait de temps en temps quelque matière : les médecins lui dirent que ce n'était rien. Il y fit moins d'attention, et retourna à Versailles, qui ne lui parut plus le même séjour parce qu'il n'avait plus la liberté d'y voir Mme de Maintenon.

Dans ce même temps, les charges de secrétaire du Roi furent taxées ; et comme il s'était incommodé pour achever le paiement de la sienne, il se trouvait fort embarrassé d'en payer encore la taxe. Il espéra que le Roi l'en dispenserait, et il avait lieu de l'espérer parce que, lorsqu'en 1685, il eut contribué à une somme de cent mille livres, que le bureau des finances de Moulins avait payée en conséquence de la déclaration du 28 avril 1684, il avait obtenu du Roi une ordonnance sur le trésor royal, pour y aller reprendre sa part, qui montait environ à quatre mille livres. Pour obtenir la même grâce, il fit un placet ; et n'osant le présenter lui-même, il eut recours à des amis puissants, qui voulurent bien le présenter. « Cela ne se peut », répondit d'abord le Roi, qui ajouta un moment après : « S'il se trouve dans la suite quelque occasion de le dédommager, j'en serai fort aise. » Ces dernières paroles devaient le consoler entièrement. Il ne fit attention qu'aux premières ; et ne doutant plus que l'esprit du Roi ne fût changé à son égard, il n'en pouvait trouver la raison. Le mémoire que l'amour du bien, public lui avait inspiré, qu'il avait, écrit par obéissance, et confié sous la promesse du secret, ne lui paraissait pas un crime. Ce n'est point à moi à examiner s'il se trompait ou non ; je ne suis qu'historien. Trop souvent occupé de son malheur, il cherchait toujours en lui-même quel était son crime ; et ne pouvant soupçonner le véritable, il s'en fit un dans son imagination. Il se figura qu'on avait rendu suspecte sa liaison avec Port-Royal. Pour justifier une liaison si naturelle avec une maison où il avait été élevé, et où il avait une tante, il écrivit à Mme de Maintenon la lettre suivante, que je ne rapporte pas entière, parce qu'elle est un peu longue.

À Marly, le 4 mars 1698.

« MADAME,

« J'avais pris le parti de vous écrire au sujet de la taxe qui a si fort dérangé mes petites affaires. Mais, n'étant pas content de ma lettre, j'avais dressé un mémoire, que M. le

maréchal de... s'offrit généreusement de vous remettre entre les mains... Voilà tout naturellement comme je me suis conduit dans cette affaire ; mais j'apprends que j'en ai une autre bien plus terrible sur les bras...

« Je vous avoue que lorsque je faisais tant chanter dans *Esther* : Rois, chassez la calomnie, je ne m'attendais pas que je serais moi-même un jour attaqué par la calomnie... Ayez la bonté de vous souvenir, Madame, combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'était une soumission d'enfant pour tout ce que l'Eglise croit et ordonne, même dans les plus petites choses. J'ai fait par votre ordre plus de trois mille vers sur des sujets de piété. J'y ai parlé assurément de l'abondance de mon coeur, et j'y ai mis tous les sentiments dont j'étais le plus rempli. Vous est-il jamais revenu qu'on y ait trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur ?...

« Pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut point être accusé, si on en accuse un homme aussi dévoué au Roi que je le suis, un homme qui passe sa vie à penser au Roi, à s'informer des grandes actions du Roi, et à inspirer aux autres les sentiments d'amour et d'admiration qu'il a pour le Roi ? J'ose dire que les grands seigneurs m'ont bien plus recherché que je ne les recherchais moi-même ; mais dans quelque compagnie que je me sois trouvé, Dieu m'a fait la grâce de ne rougir jamais ni du Roi ni de l'Évangile. Il y a des témoins encore vivants qui pourraient vous dire avec quel zèle on m'a vu souvent combattre de petits chagrins qui naissent quelquefois dans l'esprit des gens que le Roi a le plus comblés de ses grâces. Hé quoi, Madame, avec quelle conscience pourrai-je déposer à la postérité que ce grand prince n'admettait point les faux rapports contre les personnes qui lui étaient le plus inconnues, s'il faut que je fasse moi-même une si triste expérience du contraire ? Mais je sais ce qui a pu donner lieu à cette accusation. J'ai une tante qui est supérieure de Port-Royal, et à laquelle je crois avoir des obligations infinies. C'est elle qui m'apprit à connaître Dieu dans mon enfance, et c'est elle aussi dont Dieu s'est servi pour me tirer de l'égarement et des misères où j'ai été engagé pendant quinze années... Elle m'a demandé dans quelque occasion mes services. Pouvais-je, sans être le dernier des hommes, lui refuser mes petits secours ? Mais à qui est-ce, Madame, que je m'adressai pour la secourir ? J'allai trouver le P. de la Chaise, qui parut très content de ma franchise, et m'assura en m'embrassant qu'il serait toute sa vie mon serviteur et mon ami...

« Du reste, je puis vous protester devant Dieu que je ne connais ni ne fréquente aucun homme qui soit suspect de la moindre nouveauté. Je passe ma vie le plus retiré que je puis dans ma famille, et ne suis, pour ainsi dire, dans le monde que lorsque je suis à Marly. Je vous assure, Madame, que l'état où je me trouve est très digne de la compassion que je vous ai toujours vue pour les malheureux. Je suis privé de l'honneur de vous voir. Je n'ose presque plus compter sur votre protection, qui est pourtant la seule que j'aie tâché de mériter. Je cherchais du moins ma consolation dans mon travail ; mais jugez quelle amertume doit jeter sur ce travail la pensée que ce même grand prince dont je suis continuellement occupé, me regarde peut-être comme un homme plus digne de sa colère que de ses bontés.

« Je suis avec un profond respect, etc. »

Cette lettre, quoique bien écrite, ne fut point approuvée de tous ses amis. Quelques-uns lui représentèrent qu'il y annonçait des frayeurs qu'il ne devait point avoir, et qu'il se justifiait lorsqu'il n'était pas même soupçonné. Et de quoi soupçonner en effet un homme qui marche par des voies si unies ?

Il avait à la vérité essuyé quelques railleries faites innocemment. Comme il était bon, et empressé à rendre service, les paysans des environs de Port-Royal qui l'y voyaient venir, et entendaient dire qu'il demeurerait à Versailles, allaient, à cause du voisinage, l'y chercher pour lui recommander leurs affaires. Ces bonnes gens le croyaient un homme très puissant à la cour et allaient implorer sa protection, les uns pour quelque procès, les autres pour quelque diminution de tailles. S'ils n'en étaient pas toujours secourus, ils en étaient toujours bien reçus. Ces fréquentes visites lui attirèrent quelques plaisanteries : Mme de Maintenon en faisait elle-même ; on le verra par un endroit de ses lettres que je rapporte. On y verra

aussi ce qu'elle y dit de sa mort toute chrétienne, et combien elle en fut édifiée. Bile le plaisantait parce qu'elle connaissait sa droiture, et qu'elle a toujours dit de lui que dans la religion il était un enfant.

Boileau, par cette même raison, le plaisantait aussi. Ni l'un, ni l'autre, comme je l'ai déjà remarqué, n'étaient fins courtisans ; et tous deux, en fréquentant la cour, pouvaient se dire l'un à l'autre :

*Quel séjour étranger, et pour vous et pour moi!*

Boileau, qui y portait sa franchise étonnante, ne retenait rien de ce qu'il pensait. Le Roi lui disait un jour : « Quel est un prédicateur qu'on nomme Le Tourneux ? On dit que tout le monde y court : est-il si habile ? — Sire, reprit Boileau, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté : c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. » Le Roi lui demanda d'en dire sérieusement son sentiment. Il répondit : « Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur, qu'on voudrait l'en voir sortir ; et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte. » On disait devant lui à la cour que le Roi faisait chercher M. Arnauld pour le faire arrêter : « Le Roi, dit-il, est trop heureux pour le trouver. » Une autre fois on lui disait que le Roi allait traiter fort durement les religieuses de Port-Royal ; il répondit : « Et comment fera-t-il pour les traiter plus durement qu'elles se traitent elles-mêmes ? »

« Vous avez, lui disait un jour mon père, un privilège que je n'ai point : vous dites des choses que je ne dis jamais. Vous avez plus d'une fois loué dans vos vers des personnes dont les miens ne disent rien. Tout le monde devine aisément votre rime à l'ostracisme. C'est vous qu'on doit accuser, et cependant c'est moi qu'on accuse. Quelle en peut être la raison ? — Elle est toute naturelle, répondit Boileau : vous allez à la messe tous les jours, et moi je n'y vais que les fêtes et les dimanches. » C'est ainsi que ses meilleurs amis le plaisantaient sur ses inquiétudes mal fondées, qui augmentèrent cependant par le chagrin de ne plus voir Mme de Maintenon, à laquelle il était sincèrement attaché.

Elle avait aussi une grande envie de lui parler ; mais comme il ne lui était plus permis de le recevoir chez elle, l'ayant aperçu un jour dans le jardin de Versailles, elle s'écarta dans une allée, pour qu'il pût l'y joindre. Sitôt qu'il fut près d'elle, elle lui dit : « Que craignez-vous ? C'est moi qui suis cause de votre malheur ; il est de mon intérêt et de mon honneur de réparer ce que j'ai fait. Votre fortune devient la mienne. Laissez passer ce nuage : je ramènerai le beau temps. — Non, non, Madame, lui répondit-il, vous ne le ramènerez jamais pour moi. — Et pourquoi, reprit-elle, avez-vous une pareille pensée ? Doutez-vous de mon coeur, ou de mon crédit ? » Il lui répondit : « Je sais, Madame, quel est votre crédit, et je sais quelles bontés vous avez pour moi ; mais j'ai une tante qui m'aime d'une façon bien différente. Cette sainte fille demande tous les jours à Dieu pour moi des disgrâces, des humiliations, des sujets de pénitence ; et elle a plus de crédit que vous. » Dans le moment qu'il parlait, on entendit le bruit d'une calèche : « C'est le Roi qui se promène, s'écria Mme de Maintenon, cachez-vous. » Il se sauva dans un bosquet.

Il fit trop de réflexions sur le changement de son état à la cour ; et quoique pénétré de joie, comme chrétien, de ce que Dieu lui envoyait des humiliations, l'homme est homme, et dans un coeur trop sensible le chagrin a bientôt porté son coup mortel. Sa santé s'altéra tous les jours, et il s'aperçut que le petit abcès qu'il avait près du foie était refermé<sup>52</sup> : il en craignit des suites fâcheuses, et aurait pris sur-le-champ le parti de se retirer pour toujours de la cour, sans la considération de sa famille, qui, n'étant pas riche, avait un très grand besoin de lui. Dans le bas âge où j'étais, j'en avais plus besoin qu'un autre. Il projetait de s'occuper dans sa retraite de mon éducation ; et quel précepteur j'aurais eu ! Mais il pensait en même temps qu'il me deviendrait inutile dans la suite, s'il cessait de cultiver les protecteurs qu'il avait à la cour : c'était cette seule raison qui depuis un an l'y faisait rester. Il y retourna encore plusieurs fois, et il avait toujours l'honneur d'approcher de Sa Majesté. Mais on verra dans ses dernières lettres le peu d'empressement qu'il avait de se montrer à la cour, parce qu'il n'y paraissait plus avec cet air de contentement qu'il avait toujours eu. Il

ne savait pas l'affecter ; et pour déguiser son visage, il n'avait point cet art qu'il avait lui-même recommandé aux courtisans, dans *Esther* :

*Quiconque ne sait pas dévorer un affront,  
Ni de fausses couleurs se déguiser le front,  
Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie :  
Il est des contretemps qu'il faut qu'un sage essuie.*

Il n'avait plus d'autre plaisir que celui de mener une vie retirée, dans son ménage, et de s'y dissiper avec ses enfants.

Enfin, un matin, étant à travailler dans son cabinet, il se sentit accablé d'un grand mal de tête ; et voyant qu'il ferait mieux de se coucher que de continuer à lire, il descendit dans sa chambre. J'y étais, et je me souviens qu'il nous dit, pour ne nous point effrayer : « Mes enfants, je crois que j'ai un peu de fièvre ; mais ce n'est rien, je vais pour quelque temps me mettre au lit. » Il s'y mit, et n'en sortit plus : sa maladie fut longue. On n'en soupçonna pas d'abord la cause, quoiqu'il se plaignit toujours d'une douleur au côté droit, et qu'il eût souvent dans sa chambre les médecins de la cour, qui le venaient voir par amitié. Il fut honoré aussi des visites de plusieurs grands seigneurs qui l'assuraient que le Roi leur demandait souvent de ses nouvelles. Ils ne disaient rien que de vrai. Louis XIV eut même la bonté de lui faire connaître l'intérêt qu'il prenait à sa santé ; et je ne fais ici que copier M. Perrault dans ses *Hommes illustres* : « Sa Majesté envoya très souvent savoir de ses nouvelles pendant sa maladie, et témoigna du déplaisir de sa mort, qui fut regrettée de toute la cour et de toute la ville. »

Ses douleurs commençant à devenir très aiguës, il les reçut de la main de Dieu avec autant de douceur que de soumission ; et l'on ne doit point croire ce que le P. Nicéron a copié d'après M. de Valincour, et ce que je contredis, parce que je m'en suis exactement informé. Il n'est point vrai qu'il ait jamais demandé s'il n'était pas permis de faire cesser sa maladie et sa vie par quelques remèdes<sup>53</sup>. J'ai toujours trouvé dans M. de Valincour un ami fort vif pour moi et je lui ai eu dans ma jeunesse plusieurs obligations. Il a des droits sur mon cœur ; mais la vérité en a davantage, et je suis obligé, en pareille occasion, de dire qu'il s'est trompé. Tous ceux qui venaient consoler le malade étaient d'autant plus édifiés de sa patience, qu'ils connaissaient la vivacité de son caractère. Tourmenté pendant trois semaines d'une cruelle sécheresse de langue et de gosier, il se contentait de dire : « J'offre à Dieu cette peine : puisse-t-elle expier le plaisir que j'ai trouvé souvent aux tables des grands ! » Un prêtre de Saint-André-des-Arts, son confesseur depuis longtemps, le soutenait par ses exhortations ; et M. l'abbé Boileau, chanoine de Saint-Honoré, y venait joindre les siennes.

J'étais souvent dans la chambre d'un malade si cher ; et ma mémoire me rappelle les fréquentes lectures de piété qu'il me faisait faire auprès de son lit, dans des livres à ma portée. Il pria M. Rollin de veiller sur mon éducation, quand je serais en âge de profiter de ses leçons ; et M. Rollin a eu dans la suite cette bonté.

Lorsqu'il fut persuadé que sa maladie finirait par la mort, il chargea mon frère d'écrire une lettre à M. de Cavoye pour le prier de solliciter le payement de ce qui lui était dû de sa pension, afin de laisser quelque argent comptant à sa famille. Mon frère fit la lettre, et vint la lui lire : « Pourquoi, lui dit-il, ne demandez-vous pas aussi le payement de la pension de Boileau ? Il ne faut point nous séparer. Recommencez votre lettre ; et faites connaître à Boileau que j'ai été son ami jusqu'à la mort. » Lorsqu'il lui fit son dernier adieu, il se leva sur son lit, autant que le pouvait lui permettre le peu de forces qu'il avait, et lui dit, en l'embrassant : « Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous. »

On s'était enfin aperçu que cette maladie était causée par un abcès au foie ; et quoiqu'il ne fût plus temps d'y apporter remède, on résolut de lui faire l'opération. Il s'y prépara avec une grande fermeté, et en même temps il se prépara à la mort. Mon frère s'étant approché pour lui dire qu'il espérait que l'opération lui rendrait la vie : « Et vous

aussi, mon fils, lui répondit-il, voulez-vous faire comme les médecins, et m'amuser ? Dieu est le maître de me rendre la vie ; mais les frais de la mort sont faits. »

II en avait eu toute sa vie d'extrêmes frayeurs, que la religion dissipa entièrement dans sa dernière maladie : il s'occupa toujours de son dernier moment, qu'il vit arriver avec une tranquillité qui surprit et édifia tous ceux qui savaient combien il l'avait appréhendé.

L'opération fut faite trop tard ; et trois jours après il mourut, le 21 avril 1699, âgé de cinquante-neuf ans et quatre mois, après avoir reçu ses sacrements avec de grands sentiments de piété, et avoir recommandé à ses enfants beaucoup d'union entre eux, et de respect pour leur mère.

Il avait depuis longtemps écrit ses dernières dispositions dans cette lettre, datée du 28 octobre 1685 :

« Comme je suis incertain de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler, et que je puis mourir sans avoir le temps de déclarer mes dernières intentions, j'ai cru que je ferais bien de prier ici ma femme de plusieurs petites choses, auxquelles j'espère qu'elle ne voudra pas manquer :

« 1<sup>o</sup> De continuer à une bonne vieille nourrice que j'ai à La Ferté-Milon, jusqu'à sa mort, quatre francs ou cent sous par mois, que je lui donne depuis quelque temps pour lui aider à vivre.

« 2<sup>o</sup> Je donne une somme de 500 livres aux pauvres de la paroisse de Saint-André.

« 3<sup>o</sup> Pareille somme à ma soeur Rivière, pour distribuer à de pauvres parents que j'ai à La Ferté-Milon.

« 4<sup>o</sup> De donner 300 livres aux pauvres de la paroisse de Griviller.

« Ces sommes prises sur ce que je pourrai laisser de bien. « Je la prie de remettre entre les mains de M. Despréaux tout ce qu'elle me trouvera de papiers concernant l'histoire du Roi.

« Fait dans mon cabinet, ce 20 octobre 1685<sup>54</sup>. »

Avec cette lettre on trouva un testament que je rapporte, quoique déjà inséré dans son éloge par M. Perrault :

#### AU NOM DU PÈRE ET DU FILS ET DU SAINT-ESPRIT

« Je désire qu'après ma mort mon corps soit porté à Port-Royal des Champs, et qu'il y soit inhumé dans le cimetière, aux pieds de la fosse de M. Hamon. Je supplie très humblement la mère abbesse et les religieuses de vouloir bien m'accorder cet honneur, quoique je m'en reconnaisse très indigne, et par les scandales de ma vie passée, et par le peu d'usage que j'ai fait de l'excellente éducation que j'ai reçue autrefois dans cette maison, et des grands exemples de piété et de pénitence que j'y ai vus, et dont je n'ai été qu'un stérile admirateur. Mais plus j'ai offensé Dieu, plus j'ai besoin des prières d'une si sainte communauté pour attirer sa miséricorde sur moi. Je prie aussi la mère abbesse et les religieuses de vouloir accepter une somme de huit cents livres. Fait à Paris, dans mon cabinet, le 10 octobre 1698.

« Signé : RACINE. »

Comme M. Hamon avait pris soin de ses études après la mort de M. Le Maître, et avait été comme son précepteur, il avait conservé un grand respect pour sa mémoire. Ce fut par cette raison et parce que d'ailleurs il voulait être dans le cimetière du dehors, qu'il demanda d'être enterré à ses pieds.

En exécution de ce testament, son corps, qui fut d'abord porté à Saint-Sulpice, sa paroisse, et mis en dépôt pendant la nuit dans le chœur de cette église, fut transporté le jour suivant à Port-Royal, où les deux prêtres de Saint-Sulpice qui l'accompagnèrent, le présentèrent avec les cérémonies et les compliments ordinaires. Quelques personnes de la cour s'entretenant du lieu où il avait voulu être enterré : « C'est ce qu'il n'eût point fait de son vivant », dit un seigneur connu par des réflexions de cette nature.

Louis XIV parut sensible à la nouvelle de sa mort ; et ayant appris qu'il laissait à une famille composée de sept enfants plus de gloire que de richesses, il eut la bonté d'accorder

une pension de deux mille livres, qui serait partagée entre la veuve et les enfants jusqu'au dernier survivant.

Ma mère, après avoir été faire les remerciements de cette grâce, résolue à vivre en veuve vraiment veuve, ne fut point obligée, pour exécuter le précepte de saint Paul, de rien changer à sa façon de vivre ; elle fut encore pendant trente-trois ans uniquement occupée du soin de ses enfants et des pauvres, vit avec sa tranquillité ordinaire périr en partie, dans les temps du Système le peu de bien qu'elle avait tâché, pour l'amour de nous, d'augmenter par ses épargnes ; et la mort, qui, sans s'être annoncée par aucune infirmité, vint à elle tout à coup, le 15 novembre 1732, la trouva prête dès longtemps.

La mère Sainte-Thècle Racine ne survécut que peu de mois à son cher neveu. Elle mourut âgée de soixante-quatorze ans, dont pendant l'espace de plus de vingt-six, soit comme prieure, soit comme abbesse, elle avait gouverné le monastère, où elle était entrée à l'âge de neuf ans, ayant quitté le monde avant que de le connaître.

Quelques jours après la mort de mon père, Boileau, qui depuis longtemps ne paraissait plus à la cour, y retourna pour recevoir les ordres de Sa Majesté par rapport à son histoire, dont il se trouvait seul chargé ; et comme il lui parlait de l'intrépidité chrétienne avec laquelle mon père avait vu la mort s'approcher : « Je le sais, répondit le Roi, et j'en ai été étonné ; il la craignait beaucoup, et je me souviens qu'au siège de Gand vous étiez le plus brave des deux. » Lui ayant fait ensuite regarder sa montre, qu'il tenait par hasard : « Souvenez-vous, ajouta-t-il que j'ai toujours une heure par semaine à vous donner, quand vous voudrez venir. » Ce fut pourtant la dernière fois que Boileau parut devant un prince qui recevait si favorablement les grands poètes. Il ne retourna jamais à la cour ; et lorsque ses amis l'exhortaient à s'y montrer du moins de temps en temps : « Qu'irais-je y faire ? leur disait-il, je ne sais plus louer. »

J'ai parlé jusqu'à présent de tous les ouvrages de mon père, excepté de celui que Boileau, suivant le *Supplément* de Moréri, regardait comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue, et que M. l'abbé d'Olivet, dans *l'Histoire de l'Académie française*, juge lui devoir donner, parmi ceux de nos auteurs qui ont le mieux écrit en prose, le même rang qu'il tient parmi nos poètes. J'espère qu'il aurait ce rang si les grands morceaux qu'il avait composés sur l'histoire du Roi subsistaient encore ; mais pour revenir à cette histoire particulière, dont il n'a jamais parlé dans sa famille, voici ce que nous en avons appris par Boileau.

Les religieuses de Port-Royal ayant été obligées de présenter un mémoire à M. l'archevêque de Paris, au sujet du partage de leurs biens avec la maison de Port-Royal de Paris, mon père, toujours disposé à leur rendre service dans leurs affaires temporelles (comme je l'ai dit), fit pour elles ce mémoire ; et quoiqu'il ne contînt qu'une explication en peu de mots de leur recette et de leur dépense, les premières copies de ce mémoire, écrites de sa main, m'ont fait juger par les ratures dont elles sont remplies, que ces sortes d'écrits, où il faut éviter tout ornement d'esprit, en se bornant à un style précis et pur, lui coûtaient plus de peine que d'autres. C'est dans ce même style qu'il a composé en prose l'épître de Mlle de Vertus, dont la longue pénitence l'avait pénétré d'admiration. Monsieur l'archevêque de Paris ayant apparemment goûté le style de ce mémoire, et voyant quelquefois mon père à la cour, lui dit que, puisqu'il avait été élevé à Port-Royal, personne ne pouvait mieux que lui le mettre au fait d'une maison dont il entendait parler de plusieurs manières très différentes, et qu'il lui demandait un mémoire historique, qui l'instruisît de ce qui s'y était passé.

Tous ceux qui ont eu quelque liaison avec mon père ont toujours reconnu la même simplicité dans ses moeurs que dans sa foi, et ont en même temps admiré le zèle avec lequel il se portait à servir ses amis. Lorsque M. de Cavoye, tombé dans une espèce de disgrâce, vint lui confier ce qui avait indisposé contre lui Sa Majesté, il lui conseilla de se justifier par une lettre qu'il offrit de faire lui-même ; et nous fûmes témoins de l'agitation dans laquelle il passa les deux jours qu'il employa à composer cette lettre, dans laquelle il mit tout l'art que son esprit put lui fournir, pour faire paraître innocent un seigneur malheureux. Avec ce même zèle il écrivit l'histoire de Port-Royal, dans l'espérance de rendre

favorables à ces religieuses les sentiments de leur archevêque, et sans intention, selon les apparences, de la rendre publique. Il remit cette histoire la veille de sa mort à un ami. J'ai eu plus d'une fois la curiosité d'en demander des nouvelles aux personnes capables de m'en donner : leurs réponses m'avaient fait croire qu'elle ne subsistait plus, et je croyais l'ouvrage anéanti, lorsque j'appris, en 1742, qu'on en avait imprimé la première partie. J'ai cherché inutilement de quelles ténèbres sortait cette première partie, et par quelles mains elle en avait été tirée quarante ans après la mort de l'auteur. Les personnes curieuses de savoir s'il a achevé cette histoire, c'est-à-dire s'il l'a conduite, comme on le prétend jusqu'à la paix de Clément IX, n'en trouveront aucun éclaircissement dans la famille.

Pour finir ces *Mémoires*, communs à deux hommes étroitement unis depuis l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, il me reste à écrire quelques particularités de la vie de Boileau. Les onze années qu'il survécut furent onze années d'infirmités et de retraite. Il les passa tantôt à Paris, tantôt à Auteuil, où il ne recevait plus les visites que d'un très petit nombre d'amis, Il voulait bien y recevoir quelquefois la mienne, et s'amusait même à jouer avec moi aux quilles ; il excellait à ce jeu, et je l'ai vu souvent abattre toutes les neuf d'un seul coup de boule : « Il faut avouer, disait-il, à ce sujet, que j'ai deux grands talents, aussi utiles l'un que l'autre à la société et à un État : l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire des vers. » La bonté qu'il avait de se prêter à ma conversation flattait infiniment mon amour-propre, qui fut cependant fort humilié dans une de ces visites, que je lui rendis malgré moi.

J'étais en philosophie, au collège de Beauvais, et j'avais fait une pièce de douze vers français, pour déplorer la destinée d'un chien qui avait servi de victime aux leçons d'anatomie qu'on nous donnait. Ma mère, qui avait souvent entendu parler du danger de la passion des vers, et qui la craignait pour moi, après avoir porté cette pièce à Boileau, et lui avoir représenté ce qu'il devait à la mémoire de son ami, m'ordonna de l'aller voir. J'obéis, j'allai chez lui en tremblant, et j'entraï comme un criminel. Il prit un air sévère ; et après m'avoir dit que la pièce qu'on lui avait montrée était trop peu de chose pour lui faire connaître si j'avais quelque génie : « Il faut, ajouta-t-il, que vous soyez bien hardi pour oser faire des vers avec le nom que vous portez. Ce n'est pas que je regarde comme impossible que vous deveniez un jour capable d'en faire de bons ; mais je me méfie de tout ce qui est sans exemple ; et depuis que le monde est monde, on n'a point vu de grand poète, fils d'un grand poète. Le cadet de Corneille n'était point tout à fait sans génie ; il ne sera jamais cependant que le très petit Corneille. Prenez bien garde qu'il ne vous en arrive autant. Pourrez-vous d'ailleurs vous dispenser de vous attacher à quelque occupation lucrative ; et croyez-vous que celle des lettres en soit une ? Vous êtes le fils d'un homme qui a été le plus grand poète de son siècle, et d'un siècle où le prince et les ministres allaient au-devant du mérite pour le récompenser : vous devez savoir mieux qu'un autre à quelle fortune conduisent les vers. » La sincérité qui a régné dans cet ouvrage m'a fait rapporter ce sermon dont j'ai mal profité.

L'auteur du *Bolaeana* n'était pas lié assez particulièrement avec lui, pour bien faire le recueil qu'il a voulu faire. Il avait donné au public quelques satires dont Boileau n'avait pas parlé avec admiration, ce qui avait jeté beaucoup de froideur entre eux deux. « Il me vient voir rarement, disait Boileau, parce que, quand il est avec moi, il est toujours embarrassé de son mérite et du mien. »

Le P. Malebranche s'entretenait avec lui de sa dispute avec M. Arnauld sur les Idées, et prétendait que M. Arnauld ne l'avait jamais entendu : « Eh ! qui donc, mon père, reprit Boileau, voulez-vous qui vous entende ? »

Lorsqu'il avait donné au public un nouvel ouvrage, et qu'on venait lui dire que les critiques en parlaient fort mal : « Tant mieux, répondait-il, les mauvais ouvrages sont ceux dont on ne parle pas. » La manière dont on critique encore aujourd'hui les siens fait assez voir qu'on en parle toujours.

Ce grand poète, qui, de son vivant, triompha de l'envie sur un amas prodigieux d'éditions qui se renouvelaient tous les ans, certain du contentement du public, s'est presque vu dans sa postérité. Il est pourtant le seul de nos poètes qui par sa mort n'ait pas fait taire l'envie, dont il triompha encore par les éditions de ses ouvrages, qui se

renouvellent sans cesse parmi nous, ou dans les pays étrangers. Jamais poète n'a été plus imprimé, traduit, commenté et critiqué ; et il y a apparence qu'il vivra toujours, parce que, comme il réunit le vrai de la pensée à la justesse de l'expression, ses vers restent aisément dans la mémoire : en sorte que ceux mêmes qui ne l'admirent pas le savent par coeur.

L'écrivain qui a fait de lui l'éloge qui se trouve dans le Supplément au *Nécrologe de Port-Royal*, le loue « d'avoir asservi aux lois de la pudeur la plus scrupuleuse un genre de poésie qui jusques à lui n'avait emprunté presque tous ses agréments que des charmes dangereux que la licence et le libertinage offrent aux coeurs corrompus ». Il est dit encore dans cet éloge que « l'équité, la droiture et la bonne foi présidèrent à toutes ses actions » et on en donne pour exemple la restitution des revenus du bénéfice dont j'ai parlé au commencement de ces *Mémoires*, restitution qu'il fit sans consulter personne. « Ne prenant avis que de la crainte, de Dieu, qui fut toujours présente à son coeur, il se démit du bénéfice entre les mains de M. de Buzenval, qui en était le collateur, ne voulant pas même charger sa conscience du choix de son successeur. »

Boursault, dans ses Lettres, rapporte sa conversation sur les bénéfiques avec un abbé qui en avait plusieurs, et qui lui disait : « Cela est bien bon pour vivre. — Je n'en doute point, lui répondit Boileau ; mais pour mourir, Monsieur l'abbé ! pour mourir ! »

Interrogé dans sa vieillesse s'il n'avait point changé d'avis sur le Tasse, il assura que, loin de se repentir de ce qu'il en avait dit, il n'en avait point assez dit, et en donna des raisons que rapporte M. l'abbé d'Olivet dans *l'Histoire de l'Académie française*.

La réponse d'Antoine, son jardinier d'Auteuil, au P. Bouhours, fut telle que Brossette la rapporte dans son commentaire. Antoine condamnait le second mot de l'épître qui lui était adressé, prétendant qu'un jardinier n'était pas un valet. C'était le seul mot qu'il trouvait à critiquer dans les ouvrages de son maître.

Quoique Boileau aimât toujours sa maison d'Auteuil et n'eût aucun besoin d'argent, M. Le Verrier lui persuada de la lui vendre, en l'assurant qu'il y serait toujours également le maître, et lui faisant promettre qu'il s'y conserverait une chambre qu'il viendrait souvent occuper. Quinze jours après la vente, il y retourne, entré dans le jardin : et n'y trouvant plus un berceau sous lequel il avait coutume d'aller rêver, appelle Antoine et lui demande ce qu'est devenu son berceau. Antoine lui répond qu'il a été détruit par ordre de M. Le Verrier. Boileau, après avoir rêvé un moment, remonte dans son carrosse, en disant : « Puisque je ne suis plus le maître ici, qu'est-ce que j'y viens faire ? » Il n'y revint plus.

On sait que dans ses dernières années il s'occupa de sa satire sur l'Equivoque, pour laquelle il eut cette tendresse que les auteurs ont ordinairement pour les productions de leur vieillesse. Il la lisait à ses amis, mais il ne voulait plus que leurs applaudissements : ce n'était plus ce poète qui autrefois demandait des critiques, et qui disait aux autres :

*Écoutez tout le monde, assidu consultant.*

Il redevint même amoureux de plusieurs vers qu'il avait retranchés de ses ouvrages par le conseil de mon père : il les y fit rentrer, lorsqu'il donna sa dernière édition.

Il la revit avec soin, et dit à un ami qui le trouva attaché à ce travail : « Il est bien honteux de m'occuper encore de rimes et de toutes ces niaiseries du Parnasse, quand je ne devrais songer qu'au compte que je suis prêt d'aller rendre à Dieu. » On a toujours vu en lui le poète et le chrétien.

M. le duc d'Orléans l'invita à dîner : c'était un jour maigre, et on n'avait servi que du gras sur la table. On s'aperçut qu'il ne touchait qu'à son pain : « Il faut bien, lui dit le prince, que vous mangiez gras comme les autres ; on a oublié le maigre. » Boileau lui répondit : « Vous n'avez qu'à frapper du pied, Monseigneur, et les poissons sortiront de terre. » Cette allusion au mot de Pompée fit plaisir à la compagnie, et sa constance à ne point vouloir toucher au gras lui fit honneur.

Il se félicitait avec raison de la pureté de ses ouvrages : « C'est une grande consolation, disait-il, pour un poète qui va mourir, de n'avoir jamais offensé les moeurs. » À quoi on pourrait ajouter, et de n'avoir jamais offensé personne.

M. Le Noir, chanoine de Notre-Dame, son confesseur ordinaire, l'assista à la mort, à laquelle il se prépara en très sincère chrétien ; il conserva, en même temps, jusqu'au dernier moment, le caractère de poète. M. Le Verrier crut l'amuser par la lecture d'une tragédie, qui dans sa nouveauté faisait beaucoup de bruit. Après la lecture du premier acte, il dit à M. Le Verrier : « Eh ! mon ami, ne mourrai-je pas assez promptement ? Les Pradons dont nous nous sommes moqués dans notre jeunesse étaient des soleils auprès de ceux-ci. » Comme la tragédie qui l'irritait se soutient encore aujourd'hui avec honneur, on doit attribuer sa mauvaise humeur contre elle à l'état où il se trouvait ; il mourut deux jours après.

Lorsqu'on lui demandait ce qu'il pensait de son état, il répondait par ce vers de Malherbe :

*Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.*

Un moment avant sa mort, il vit entrer M. Coutard, et lui dit, en lui serrant la main : « Bonjour et adieu ; l'adieu sera bien long. » Il mourut d'une hydropisie de poitrine, le 13 mars 1711, et laissa par son testament presque tout son bien aux pauvres.

La compagnie qui suivit son convoi, et dans laquelle j'étais, fut fort nombreuse, ce qui étonna une femme du peuple, à qui j'entendis dire : « Il avait bien des amis ; on assure cependant qu'il disait du mal de tout le monde. »

Il fut enterré dans la chapelle basse de la Sainte-Chapelle<sup>55</sup> immédiatement au-dessous de la place lui, dans la chapelle haute, est devenue fameuse Par le lutrin qu'il a chanté.

Cette même année, nous obtînmes, après la destruction de Port-Royal, la permission de faire exhumer le corps de mon père, qui fut apporté à Paris le 2 décembre 1711, dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, notre paroisse alors, et placé derrière le maître-autel, en face de la chapelle de la Vierge, auprès de la tombe de M. Pascal. L'épithaphe latine que Boileau avait faite et qui avait été placée dans le cimetière de Port-Royal ne subsistant plus, je la vais rapporter avec la traduction française faite par le même Boileau : celle que ses commentateurs ont mise dans ses OEuvres n'est point la véritable, ce qu'on reconnaîtra aisément par la différence du style.

#### D. O. M.

*Hic jacet vir nobilis Joannes Racine, Francioe thesauris proefectus, Régis a secretis atque a cubiculo, necnon unus e quadraginta gallicanoe Academiœ viris :*

*Qui, postquam profana tragadiarum argumenta diu cum ingenti hominum admiratione tractasset, musas tandem suas uni Deo consecravit, omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui solus laude dignus est. Cum eum vitoe nego-tiorumque rationes multis nobilibus auloe tenerent addictum, tamen in jrequenti hominum commercio omnia pietatis ac religionis officia coluit. À christiano rege Ludovico Magno selectus una cum familiari ipsius amico fuerat, qui res, eo régnante, proclare ac mirabiliter gestas perscriberet. Huic intentus operi, repente in gravem oeuque ac diuturnum morbum implicitus est, tandemque ab hac sede miseriarum in melius domicilium translatus, anno oetatis suoe LX. Qui mortem longo abhuc intervallo remotam valde borruerat, ejusdem proe-sentis aspectum placida fronte sustinuit ; obiitque spe multo magis et pia in Deum fiducia erectus, quam fractus metu. Ea jactura omnes illius arnicas, quorum nonnulli inter regni p̄mores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipsum regem tanti viri desiderium. Fecit mo-destia ejus singularis, et proecipua in hanc Portus-Regii domum benevolentia, ut in ea sepeliri voluerit, ideoque testamento cavit ut corpus suum, juxta piorum hominum qui hic sunt corpora, humaretur.*

*Tu vero quicumque es quem in hanc domum pietas adducit, tuoe ipse mortalitatis ad hunc aspectum recordare, et clarissimam tanti viri memo-riam precibus potius quam elogiis proseguere.*

Ici repose le corps de Messire Jean Racine, trésorier de France, secrétaire du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et l'un des quarante de l'Académie française :

Qui, après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes poésies profanes, consacra ses muses à Dieu, et les employa uniquement à louer le seul objet digne de louange. Les raisons indispensables qui l'attachaient à la cour l'empêchèrent de quitter le monde ; mais elles ne l'empêchèrent pas de s'acquitter, au milieu du monde, de tous les devoirs de la piété et de la religion. Il fut choisi avec un de ses amis par le roi Louis le Grand, pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son règne, et il était occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie, qui à la fin l'enleva de ce séjour de misères, en sa 60<sup>e</sup> année. Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort lorsqu'elle était encore loin de lui, il la vit de près sans s'étonner, et mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Sa perte toucha sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvait compter les premières personnes du royaume ; et il fut regretté du Roi même. Son humilité, et l'affection particulière qu'il eut toujours pour cette maison de Port-Royal des Champs, lui firent souhaiter d'être enterré sans aucune pompe dans ce cimetière avec les humbles serviteurs de Dieu qui y reposent, et auprès desquels il a été mis selon qu'il l'avait ordonné par son testament.

Ô toi, qui que tu sois, que la piété attire en ce saint lieu, plains dans un si excellent homme la triste destinée de tous les mortels ; et quelque grande idée que puisse te donner de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prières, et non pas de vains éloges qu'il te demande.

## NOTES

1. Le peu qu'en a écrit M. Perrault, dans ses *Hommes illustres*, est vrai, parce qu'il consulta la famille, et, par la même raison, l'article du Supplément de Moreri, 1735, est exact ; mais le peu qu'en a P. Nicéron et les auteurs de *l'Histoire des théâtres* n'ont fait que compiler la *Vie* qui est à la tête de l'édition de 1736, ou la lettre de M. de Valincour, les notes de Brossette, et le *Bolaeana*, recueil très peu sûr en plusieurs endroits. J'aurai occasion d'en parler dans la suite.
2. Ou loué, ou excusé, eu égard à la piété filiale que je professe (*Vie d'Agricola*, chap.III).
3. S'il n'a pas fait cette traduction à Port-Royal, il l'a faite à Uzès ; c'est un ouvrage de sa jeunesse. Quoique la traduction soit bonne, un fragment si peu considérable ne méritait peut-être pas d'être imprimé ; il le fut cependant chez Gandouin en 1732. On a mis à la tête une lettre sans date d'année, qui m'est inconnue, et ne se trouve point parmi les autres lettres écrites à Boileau, qui sont entre mes mains.
4. Honneur à toi et louanges à jamais, ô Rabotin.  
Tu vivras éternellement par mes vers.
5. Prête-nous une oreille propice, ô saint Père  
Et reçois sans courroux nos très humbles prières.  
Garde cette maison, qui par mille traverses  
Mille embûches ne peut qu'elle ne se renverse.  
Vois-la trop exposée à quels périls sans nom  
Redoutant sans répit quel coup de main adverse.  
Nul jour où la terreur fasse rémission,  
L'hostilité qui croît renouvelle l'alerte...
6. Elle fut condamnée uniquement comme version en langue vulgaire.
7. L'enfant rougit tout va bien.
8. Il est dit dans le *Supplément du Nécrologe de Port-Royal* que « lié avec les savants solitaires qui habitaient le désert de Port-Royal, cette solitude lui fit produire la *Thébaïde* ». Ces paroles, que les auteurs de l'histoire des théâtres rapportent avec surprise, ne prouvent que la simplicité de celui qui a écrit cet article, et qui, n'ayant jamais, selon les apparences, lu de tragédies, s'est imaginé à cause de ce titre, la *Thébaïde*, que celle-ci avait

quelque rapport à une solitude. Il se trompe aussi quand il dit que cette tragédie fut commencée à Port-Royal.

9. Boileau qui avait quelques obligations à Brossette, à cause d'une rente à Lyon qu'il lui faisait payer, lui donnait quelques éclaircissements sur ses ouvrages, quand il les lui demandait ; mais Brossette, n'ayant pas vécu avec lui familièrement, n'a pas été instruit de tout, et son commentaire, où il y a de bonnes choses, est fort imparfait.

10. C'est ainsi que cette pièce, dans sa naissance, fut jouée par les deux troupes ; mais dans *l'Histoire du Théâtre français*, tome IX, il est dit qu'elle fut jouée le même jour sur les deux théâtres : ce qui n'est pas vraisemblable.

11. M. Nicole, qui avait régenté la troisième à Port-Royal, avait été son maître. Tout le monde sait quelle était sa douceur : il subsistait du profit de ses ouvrages ; et le grand débit des trois volumes de la *Perpétuité* fit dire dans le public qu'il profitait du travail d'autrui, parce qu'on croyait cet ouvrage commun entre lui et M. Arnauld, qui avait seulement mis un chapitre de sa façon dans le premier volume, et ne vit pas les autres. M. Nicole souffrit ce discours sans y répondre. Lorsque le P. Bouhours, en écrivant sur la langue française, releva plusieurs expressions des traductions de Port-Royal, M. de Saci dit qu'il ne se soumettrait point à ces remarques ; M. Nicole dit qu'il se corrigerait, et en effet n'employa point dans les *Essais de morale* celles qui lui parurent justement critiquées. Dans les petits troubles qui arrivaient à Port-Royal sur quelques diversités de sentiments, il ne prenait aucun parti, disant qu'il n'était point des guerres civiles. Mme de Longueville qui, de l'envie de connaître les hommes fameux, passait souvent, comme bien d'autres, à l'ennui de les voir trop longtemps, ne changea jamais à l'égard de M. Nicole, qu'elle trouvait fort poli. Dans les conversations où il était contredit, ce qui arrivait plus d'une fois, elle prenait toujours son parti, ce qui lui fit dire, quand elle mourut, qu'il avait perdu tout son crédit. « J'ai même, disait-il, perdu mon abbaye », parce qu'elle l'appelait toujours M. l'abbé Nicole.

12. En voici la copie : « Maître Charles Le Bègue, conseiller du roi, trésorier général de ses bâtiments, nous vous mandons que des deniers de votre charge de la présente année, même de ceux destinés par Sa Majesté pour les pensions et gratifications des gens de lettres, tant français qu'étrangers, qui excellent en toutes sortes de sciences, vous payiez comptant au sieur Racine la somme de douze cents livres, que nous lui avons ordonnée pour la pension et gratification que Sa Majesté lui a accordée, en considération de son application aux belles-lettres, et des pièces de théâtre qu'il donne au public. Rapportant la présente, et quittance sur ce suffisante, ladite somme de douze cents livres sera passée et allouée en la dépense de vos comptes, par Messieurs des comptes à Paris ; lesquels nous prions ainsi le faire sans difficulté. Fait à Paris, le dernier jour de décembre 1668. COLBERT. La Motte Coquart. »

13. Enfant infortuné et combat inégal avec Achille.

14. Henriette-Anne d'Angleterre.

15. M. de Fontenelle, dans son *Histoire du théâtre*.

16. Il avait déjà été plus loin qu'*Andromaque*, puisqu'il avait fait *Britannicus*. Pouvait-elle dire que *Britannicus* ne fût que l'ouvrage d'un jeune amoureux ?

17. Cette lettre est à la tête des OEuvres posthumes de Corneille, imprimées en 1738.

18. Les auteurs de *l'Histoire du Théâtre français* disent en 1674, et se fondent sur une autorité qui peut être douteuse. C'est ce que je ne puis décider.

19. L'auteur du *Bolaeana* rapporte ce mot d'une manière à faire croire qu'il ne l'a pas compris. Il en a de même défiguré plusieurs autres.

20. Ce conte est d'autant plus ridiculement inventé, que la Champmeslé était mariée.

21. Dans les *Mémoires de Trévoux*, et dans la lettre du P. Tournemine, imprimée à la tête des *OEuvres diverses* de Corneille, 1738.

22. Aussi prompt à m'emporter qu'à m'apaiser.

23. *Mémoires d'un homme de qualité*. L'auteur est l'abbé Prévost.

24. *Hoc sentio, nisi in bonis amicitiam esse non posse. De Amicitia*.

25. Elle se rit des vents coalisés.

26. Il a dit une autre fois le même mot à Boileau, si ce que Brossette rapporte dans son commentaire est exact.
27. Le grand Arnauld.
28. *Histoire de l'Académie française*, vol. II.
29. Tu croirais volontiers que le grand homme est facilement un bon homme.
30. C'est celui de nos poètes qui a été imprimé avec le moins de soin. Non seulement la dernière édition contient une *Vie* faite par un homme peu instruit, et des lettres pitoyables sur ses tragédies, mais on a remis dans le texte des vers que l'auteur avait changés.
31. Les notes grammaticales de M. l'abbé d'Olivet auraient été moins nombreuses, si nous n'avions pas perdu un exemplaire des tragédies qu'il a critiquées : cet exemplaire, que l'auteur avait rempli de corrections, fut brûlé par son ordre deux jours avant sa mort ; il crut devoir faire alors à la religion le sacrifice d'un travail qui n'avait pour objet qu'une gloire frivole. *Réflexions sur la poésie*.
32. « *Veneris columbulus.* » *Réflexions sur la poésie*.
33. Être averti et avertir est le propre de la véritable amitié.
34. Ce mot n'est pas exactement rapporté dans le *Bolaeana*.
35. Lettre à M. l'abbé d'Olivet. *Histoire de l'Académie française*.
36. On peut lire ici cette *Prière à Dieu* du grand Arnauld dans le dossier ART ORATOIRE de ce site.
37. Lettre du 15 janvier 1690.
38. Que Jupiter te perde toi et ta démonstration.
39. Le style de Mme la comtesse de Caylus rend ces deux morceaux précieux : je les dois à M. le comte de Caylus, son fils dont le zèle officieux est connu de tout le monde.
40. Voilà parler en personne éclairée. Les ennemis de l'auteur ne parlèrent pas de même. Ils disaient qu'il entendait mieux à parler d'amour que de Dieu. Ainsi ses premières craintes avaient été bien fondées, puisque *Esther*, malgré son succès, fut très critiquée.
41. Lorsque Mme de Sévigné parle de maîtresses, elle n'eût pu en nommer une autre que la Champmeslé, et elle parle suivant le préjugé dont j'ai fait voir plus haut la cause et la fausseté.
42. Pleurer avec ceux qui pleurent, se réjouir avec ceux qui se réjouissent.
43. Les hommes qui pleurent sont sans méchanceté.
44. Le privilège, daté du 3 février 1689, est accordé aux Dames de Saint-Cyr, et non pas à l'auteur ; et il y est dit : « Ayant vu nous-même plusieurs représentations dudit ouvrage, dont nous avons été satisfait, nous avons donné par ces présentes aux Dames de Saint-Cyr, avec défense à tous acteurs, etc. ».
45. Elle parle de la Duclos, de la Desmare, et de Beaubour. Le vieux Baron fit après lui le rôle du grand prêtre bien différemment.
46. À condition de payer à Madame Torff, veuve de celui dont on lui donnait la charge, dix mille livres qui lui furent payées le 23 du même mois.
47. Arraché et banni, il revint à la sainte demeure.
48. La Fontaine était bien éloigné de l'esprit d'impiété ; mais quoique dans sa jeunesse il eût été quelque temps de l'Oratoire, il était tombé pour la religion dans la même indolence que pour le reste. Il eut longtemps avant sa mort une grande maladie pendant laquelle Boileau et mon père allèrent le voir. La femme qui le gardait leur dit de ne point entrer parce que son malade dormait. « Nous venions, lui répondirent-ils, pour l'exhorter à songer à sa conscience : il a de grandes fautes à se reprocher. » La garde qui ne connaissait ni ceux à qui elle parlait, ni son malade, répondit : « Lui, messieurs, il est simple comme un enfant. S'il a fait des fautes, c'est donc par bêtise plutôt que par malice. » Il fit en effet venir un confesseur qui l'exhorta à des prières et à des aumônes : « Pour des aumônes, dit La Fontaine, je n'en puis faire, je n'ai rien ; mais on fait une nouvelle édition de mes contes, et le libraire m'en doit donner cent exemplaires. Je vous les donne, vous les ferez vendre pour les pauvres. » Dom Jérôme, le célèbre prédicateur qui m'a raconté ce fait, m'a assuré que le confesseur, presque aussi simple que son pénitent, était venu le consulter pour savoir s'il pouvait recevoir cette aumône. *Réflexions sur la poésie*.

49. Homme avisé à qui on ne put jamais donner le change.

50. *Quantum ad gloriam, longissimum aevunt peregit, quippe et vera bona, quae in virtutibus sita sunt, impleverat.* Combien pour sa gloire il mena l'existence la plus longue puisqu'il la remplit des vrais biens qui sont fondés sur la vertu. (*Vie d'Agricoia*, chap. 44.)

51. *Ad familiares*, livre VI, lettre 14.1

52. « Il s'écria, dit M. de Valincour, qu'il était un homme mort, descendit dans sa chambre, et se mit au lit. » Il eut raison de s'effrayer ; mais quand on n'a encore ni fièvre, ni aucun mal, on ne se met point au lit, ou l'on n'y reste pas. Tout cet endroit de la lettre de M. de Valincour montre qu'il était fort distrait quand il l'écrivit.

53. Un malade plein de religion, et aussi éclairé, ne demande point si la chose est permise ; il peut dire seulement que si elle était permise, la douleur l'y forcerait : c'est peut-être ce que M. de Valincour a voulu dire.

54. Pierre Clarac a rétabli au complet ces dispositions testamentaires dont Louis Racine ne donne que le préambule ; le document original est à la Bibliothèque nationale.

55 Et non pas Saint-Jean-le-Rond, sa paroisse, comme il est dit dans le Supplément au *Nécrologe de Port-Royal*.

## PLAN DU PREMIER ACTE D'IPHIGÉNIE EN TAURIDE

### Scène 1 : Iphigénie, une captive grecque,

Iphigénie vient avec une captive grecque, qui s'étonne de sa tristesse. Elle demande si c'est qu'elle est affligée de ce que la fête de Diane se passera sans qu'on lui immole aucun étranger.

« Tu peux croire, dit Iphigénie, si c'est là un sentiment digne de la fille d'Agamemnon. Tu sais avec quelle répugnance j'ai préparé les misérables que l'on a sacrifiés depuis que je préside à ces cruelles cérémonies. Je me faisais une joie de ce que la fortune n'avait amené aucun Grec pour cette journée, et je triomphais seule de la douleur commune qui est répandue dans cette île, où l'on compte pour un présage funeste de ce que nous manquons de victimes pour cette fête. Mais je ne puis résister à la secrète tristesse dont je suis occupée depuis le songe que j'ai fait cette nuit, J'ai cru que j'étais à Mycène, dans la maison de mon père: il m'a semblé que mon père et ma mère nageaient dans le sang, et que moi-même je tenais un poignard à la main pour en égorger mon frère Oreste. Hélas! mon cher Oreste!

#### LA CAPTIVE

« Mais, madame, vous êtes trop éloignés l'un de l'autre pour craindre l'accomplissement de votre songe.

#### IPHIGÉNIE

« Et ce n'est pas aussi ce que je crains; mais je crains avec raison qu'il n'y ait de grands malheurs dans ma famille : les rois sont sujets à de grands changements. Ah! si je t'avais perdu, mon cher Oreste, sur qui seul j'ai fondé mes espérances! car enfin j'ai plus sujet de t'aimer que tout le reste de ma famille: tu ne fus point coupable de ce sacrifice où mon père m'avait condamnée dans l'Aulide ; tu étais un enfant de dix ans. Tu as été élevé avec moi, et tu es le seul de toute la Grèce que je regrette tous les jours.

#### LA CAPTIVE

« Mais, madame, quelle apparence qu'il sache l'état où vous êtes? Vous êtes dans une île détestée de tout le monde : si le hasard y amène quelque Grec, on le sacrifie. Que ne renoncez-vous à la Grèce? que ne répondez-vous à l'amour du prince?

#### IPHIGÉNIE

« Eh! que me servirait de m'y attacher? Son père Thoas lui défend de m'aimer ; il ne me parle qu'en tremblant; car ils ignorent tous deux ma naissance, et je n'ai garde de leur découvrir une chose qu'ils ne croiraient pas; car quelle apparence qu'une fille que des pirates ont enlevée dans le moment qu'on l'allait sacrifier pour le salut de la Grèce fût la fille du général de la Grèce? Mais voici ce prince. »

Scène 2 : Le fils de Thoas, Iphigénie, la captive grecque.

IPHIGÉNIE

« Qu'avez-vous prince? d'où vient ce désordre et cette émotion qui vous reste ?

LE FILS DE THOAS

« Madame, je suis cause du plus grand malheur du monde. Vous savez combien j'ai détesté avec vous les sacrifices de cette île : je me réjouissais de ce que vous seriez aujourd'hui dispensée de cette funeste occupation; et cependant je suis cause que vous avez deux Grecs à sacrifier.

IPHIGÉNIE

« Comment, seigneur?

LE FILS DE THOAS

« On m'est venu avertir que deux jeunes hommes étaient environnés d'une grande foule de peuple contre lequel ils se défendaient, J'ai couru sur le bord de la mer; je les ai trouvés à la porte du temple, qui vendaient chèrement leur vie, et qui ne songeaient chacun qu'à la défense l'un de l'autre. Leur courage m'a piqué de générosité. Je les ai défendus moi-même; j'ai désarmé le peuple : et ils se sont rendus à moi. Leurs habits les ont fait passer pour Grecs: ils l'ont avoué. J'ai frémi à cette parole; on les a menés malgré moi à mon père : et vous pouvez juger quelle sera leur destinée. La joie est universelle, et on remercie les dieux d'une prise qui me met au désespoir. Mais enfin, madame, ou je ne pourrai, ou je vous affranchirai bientôt de la malheureuse dignité qui vous engage à ces sacrifices. Mais voici le roi mon père. »

Scène 3 : Thoas, le fils de Thoas, Iphigénie, la captive grecque.

THOAS

« Quoi! madame, vous êtes encore ici ! Ne devriez-vous pas être dans le temple pour remercier la déesse de ces deux victimes qu'elle nous a envoyées? Allez préparer tout pour le sacrifice, et vous reviendrez ensuite, afin qu'on vous remette entre les mains ces deux étrangers. »

Iphigénie sort.

Scène 4 : Thoas, le fils de Thoas.

Le prince fait quelque effort pour obtenir de son père la vie de ces deux Grecs, afin qu'il ne les ait pas sauvés inutilement. Le roi le maltraite, et lui dit que ce sont là les sentiments qui lui ont été inspirés par la jeune Grecque; il lui reproche la passion qu'il a pour une esclave.

LE FILS DE THOAS

« Et qui vous dit, seigneur, que c'est une esclave?

THOAS

« Et quelle autre qu'une esclave aurait été choisie par les Grecs pour être sacrifiée?

LE FILS DE THOAS

« Quoi! ne vous souvient-il plus des habillements qu'elle avait lorsqu'on l'amena ici? Avez-vous oublié que les pirates l'enlevèrent dans le moment qu'elle allait recevoir le coup mortel? Nos peuples eurent plus de compassion pour elle que les Grecs n'en avaient eu : et au lieu de la sacrifier à Diane, ils la choisirent pour présider elle-même à ses sacrifices. »

Le prince sort déplorant sa malheureuse générosité, qui a sauvé la vie à deux Grecs, pour la leur faire perdre plus cruellement.

Scène 5 : Thoas, le confident.

THOAS

Le roi témoigne à son confident qu'il se fait violence en maltraitant son fils.

« Mais quelle apparence de donner les mains à une passion qui le déshonore? Allons, et demandons tantôt à la déesse, parmi nos prières, qu'elle donne à mon fils des sentiments plus dignes de lui. »